

RAPPORT DE GESTION

Société financière IGM Inc.

Sommaire des résultats d'exploitation consolidés	6
--	---

IG Gestion de patrimoine

Revue des activités	16
---------------------	----

Revue des résultats d'exploitation par secteur	25
--	----

Placements Mackenzie

Revue des activités	30
---------------------	----

Revue des résultats d'exploitation par secteur	38
--	----

Activités internes et autres

Revue des résultats d'exploitation par secteur	42
--	----

Société financière IGM Inc.

Situation financière consolidée	44
---------------------------------	----

Situation de trésorerie et sources de financement consolidées	48
---	----

Gestion des risques	53
---------------------	----

Le cadre des services financiers	67
----------------------------------	----

Estimations et méthodes comptables critiques	69
--	----

Contrôle interne à l'égard de l'information financière	70
--	----

Autres renseignements	70
-----------------------	----

RAPPORT DE GESTION

Le rapport de gestion présente le point de vue de la direction en ce qui a trait aux résultats d'exploitation et à la situation financière de la Société financière IGM Inc. (la « Société financière IGM » ou la « Société ») au 30 juin 2020 et pour le trimestre et le semestre clos à cette date, et il devrait être lu parallèlement aux états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités (les « états financiers intermédiaires »), ainsi qu'au rapport annuel 2019 de la Société financière IGM Inc. et au rapport aux actionnaires pour le premier trimestre de 2020 de la Société financière IGM Inc. déposés sur le site www.sedar.com. Le commentaire présenté dans le rapport de gestion au 30 juin 2020 et pour le trimestre et le semestre clos à cette date est daté du 6 août 2020.

MODE DE PRÉSENTATION ET SOMMAIRE DES MÉTHODES COMPTABLES

Les états financiers intermédiaires de la Société financière IGM, sur lesquels repose l'information présentée dans son rapport de gestion, ont été préparés conformément à la Norme comptable internationale 34, *Information financière intermédiaire* (les « normes IFRS »), et ils sont présentés en dollars canadiens (se reporter à la note 2 des états financiers intermédiaires).

DÉCLARATIONS PROSPECTIVES

Certaines déclarations contenues dans le présent rapport, à l'exception des énoncés de faits historiques, sont de nature prospective; elles sont fondées sur des hypothèses et sont l'expression des attentes actuelles de la Société financière IGM. Les déclarations prospectives sont fournies afin d'aider le lecteur à comprendre la situation financière et les résultats d'exploitation de la Société à certaines dates et pour les périodes closes à certaines dates et de présenter de l'information au sujet des attentes et des projets actuels de la direction. Ces déclarations pourraient ne pas se prêter à d'autres fins. Les déclarations de cette nature peuvent porter, notamment, sur les opérations, les activités, la situation financière, les résultats financiers attendus, le rendement, les prévisions, les possibilités, les priorités, les cibles, les buts, les objectifs continus, les stratégies et les perspectives de la Société, de même que les perspectives économiques en Amérique du Nord et à l'échelle mondiale, pour l'exercice en cours et les périodes à venir. Les déclarations prospectives comprennent des énoncés de nature prévisionnelle, dépendent de conditions ou d'événements futurs ou s'y rapportent, comprennent des termes tels que « s'attendre à », « anticiper », « planifier », « croire », « estimer », « chercher à », « avoir l'intention de », « viser », « projeter » et « prévoir », ainsi que les formes négatives de ces termes et d'autres expressions semblables, ou se caractérisent par l'emploi de la forme future ou conditionnelle de verbes tels que « être », « devoir » et « pouvoir ».

Les déclarations prospectives sont fondées sur des facteurs ou des hypothèses significatifs ayant permis de tirer la conclusion ou d'effectuer la prévision ou la projection dont il est question. Ces facteurs et ces hypothèses comprennent les perceptions des tendances historiques, des conditions actuelles et de l'évolution future prévue ainsi que d'autres facteurs considérés comme appropriés dans les circonstances. Bien que la Société considère ces hypothèses comme étant raisonnables en fonction de l'information dont dispose actuellement la direction, elles pourraient se révéler inexactes.

Les déclarations prospectives sont exposées à des risques et à des incertitudes intrinsèques, tant généraux que particuliers, qui font en sorte que des prédictions, des prévisions, des projections, des attentes et des conclusions pourraient se révéler inexactes, que des hypothèses pourraient être incorrectes et que des objectifs ou des buts et priorités stratégiques pourraient ne pas être réalisés.

Divers facteurs significatifs, qui sont indépendants de la volonté de la Société et de ses filiales dans bien des cas, touchent les opérations, le rendement et les résultats de la

Société et de ses filiales ainsi que leurs activités. En raison de ces facteurs, les résultats réels peuvent différer sensiblement des attentes actuelles à l'égard des événements ou des résultats estimés ou attendus. Ces facteurs comprennent, notamment, l'incidence ou les conséquences imprévues de la conjoncture économique, de la situation politique et des marchés en Amérique du Nord et dans le monde, des taux d'intérêt et des taux de change, des marchés boursiers et financiers mondiaux, de la gestion des risques de liquidité des marchés et de financement et des changements de méthodes comptables ayant trait à la présentation de l'information financière (y compris les incertitudes liées aux hypothèses et aux estimations comptables critiques), l'incidence de l'application de changements comptables futurs, des risques opérationnels et à la réputation, de la concurrence, des changements liés aux technologies, à la réglementation gouvernementale, à la législation et aux lois fiscales, des décisions judiciaires ou réglementaires imprévues, des catastrophes, des éclosions de maladies ou des pandémies (comme la COVID-19), de la capacité de la Société à effectuer des transactions stratégiques, à intégrer les entreprises acquises et à mettre en œuvre d'autres stratégies de croissance ainsi que du succès obtenu par la Société et ses filiales pour ce qui est de prévoir ou de gérer les facteurs susmentionnés.

Le lecteur est prié de noter que la liste des facteurs précités ne comprend pas tous les facteurs susceptibles d'avoir une incidence sur les déclarations prospectives de la Société. Le lecteur est également prié d'examiner attentivement ces facteurs ainsi que d'autres facteurs, incertitudes et événements éventuels et de ne pas se fier indûment aux déclarations prospectives.

À moins que la loi en vigueur au Canada ne l'exige expressément, la Société n'est pas tenue de mettre à jour les déclarations prospectives pour tenir compte d'événements ou de circonstances survenus après la date à laquelle ces déclarations ont été formulées ou encore d'événements imprévus, à la lumière de nouveaux renseignements, d'événements ou de résultats futurs ou autrement.

Des renseignements supplémentaires concernant les risques et incertitudes associés aux activités de la Société et les facteurs et hypothèses significatives sur lesquels les renseignements contenus dans les déclarations prospectives sont fondés sont fournis dans ses documents d'information, y compris le présent rapport de gestion et sa plus récente notice annuelle, déposés auprès des autorités canadiennes en valeurs mobilières et accessibles au www.sedar.com.

MESURES FINANCIÈRES NON CONFORMES AUX NORMES IFRS ET MESURES ADDITIONNELLES CONFORMES AUX NORMES IFRS

Le bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires, qui est une mesure additionnelle conforme aux normes IFRS, peut être divisé en deux composantes :

- le bénéfice net ajusté attribuable aux actionnaires ordinaires;
- les autres éléments, qui comprennent l'incidence après impôt de tout élément que la direction considère comme non récurrent ou qui pourrait rendre moins significative la comparaison des résultats d'exploitation d'une période à l'autre.

Le « bénéfice net ajusté attribuable aux actionnaires ordinaires », le « bénéfice dilué ajusté par action » (le « BPA ») et le « rendement ajusté des capitaux propres moyens attribuables aux actionnaires ordinaires » sont des mesures financières non conformes aux normes IFRS qui sont utilisées afin de donner à la direction et aux investisseurs des mesures additionnelles pour évaluer le rendement. Ces mesures financières non conformes aux normes IFRS n'ont pas de définition normalisée en vertu des normes IFRS et, par conséquent, elles pourraient ne pas être directement comparables à des mesures semblables utilisées par d'autres sociétés.

Le « bénéfice avant intérêts et impôt » (le « BAII »), le « bénéfice avant intérêts, impôt et amortissements avant les commissions de vente » (le « BAIIA avant les commissions de vente ») et le « bénéfice avant intérêts, impôt et amortissements après les commissions de vente » (le « BAIIA après les commissions de vente ») sont également des mesures additionnelles non conformes aux normes IFRS. Le BAII, le BAIIA avant les commissions de vente et le BAIIA après les commissions de vente sont des mesures complémentaires

de la performance utilisées par la direction, les investisseurs et les analystes de placements pour évaluer et analyser les résultats de la Société. Le BAIIA avant les commissions de vente exclut toutes les commissions de vente de fonds communs de placement et est comparable à celui des périodes précédentes. Le BAIIA après les commissions de vente comprend toutes les commissions de vente et met en évidence l'ensemble des flux de trésorerie. Les autres éléments non récurrents ou qui pourraient rendre moins significative la comparaison des résultats d'exploitation d'une période à l'autre sont ensuite exclus pour obtenir le BAIIA avant les commissions de vente et le BAIIA après les commissions de vente. Ces mesures financières non conformes aux normes IFRS n'ont pas de définition normalisée en vertu des normes IFRS et, par conséquent, elles pourraient ne pas être directement comparables à des mesures semblables utilisées par d'autres sociétés.

Le « bénéfice avant impôt sur le résultat » et le « bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires » sont des mesures additionnelles conformes aux normes IFRS qui sont utilisées afin de donner à la direction et aux investisseurs des mesures additionnelles pour évaluer le rendement. Ces mesures sont considérées comme des mesures additionnelles conformes aux normes IFRS puisqu'elles s'ajoutent aux postes minimums requis par les normes IFRS et qu'elles sont pertinentes pour comprendre la performance financière de l'entité.

Se reporter aux rapprochements pertinents des mesures financières non conformes aux normes IFRS et des résultats présentés conformément aux normes IFRS dans les tableaux 1 à 4.

SOCIÉTÉ FINANCIÈRE IGM INC.

SOMMAIRE DES RÉSULTATS D'EXPLOITATION CONSOLIDÉS

La Société financière IGM Inc. (TSX : IGM) est une société de gestion d'actifs et de patrimoine de premier plan. Les principales entreprises de la Société, le Groupe Investors Inc. et la Corporation Financière Mackenzie (« Mackenzie »), exercent leurs activités de façon distincte, principalement au sein du secteur des services-conseils financiers.

L'actif administré de la Société financière IGM se chiffrait à 188,1 G\$ au 30 juin 2020, comparativement à 184,7 G\$ au 30 juin 2019 et à 190,2 G\$ au 31 décembre 2019.

Au 30 juin 2020, le total de l'actif géré s'élevait à 165,4 G\$, comparativement à 162,3 G\$ au 30 juin 2019 et à 166,8 G\$ au 31 décembre 2019, comme il est présenté dans les tableaux 6 et 7. Pour le deuxième trimestre de 2020, la moyenne du total de l'actif géré s'est établie à 159,2 G\$, comparativement à 161,8 G\$ pour le deuxième trimestre de 2019. Pour le semestre clos le 30 juin 2020, la moyenne du total de l'actif géré s'est établie à 161,5 G\$, comparativement à 158,8 G\$ pour le semestre clos le 30 juin 2019.

Au 30 juin 2020, l'actif géré des fonds d'investissement se chiffrait à 157,8 G\$, comparativement à 156,3 G\$ au 30 juin 2019 et à 161,8 G\$ au 31 décembre 2019. Pour le deuxième trimestre de 2020, l'actif géré moyen des fonds d'investissement s'est établi à 152,6 G\$, comparativement à 155,7 G\$ pour le deuxième trimestre de 2019. L'actif géré moyen des fonds d'investissement s'est élevé à 155,5 G\$ pour le semestre clos le 30 juin 2020, comparativement à 152,8 G\$ pour le semestre clos le 30 juin 2019.

Le bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires pour le trimestre clos le 30 juin 2020 s'élevait à 183,5 M\$, ou 77 cents par action, comparativement au bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires de 185,1 M\$, ou 77 cents par action, pour la période correspondante de 2019. Pour le trimestre clos le 30 juin 2019, le bénéfice net ajusté attribuable aux actionnaires ordinaires, à l'exception des autres éléments décrits ci-dessous, s'est établi à 193,1 M\$, ou 81 cents par action.

Le bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires pour le semestre clos le 30 juin 2020 s'est établi à 344,4 M\$, ou 1,45 \$ par action, comparativement à un bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires de 352,6 M\$, ou 1,47 \$ par action, pour la période correspondante de 2019. Pour le semestre clos le 30 juin 2019, le bénéfice net ajusté attribuable aux actionnaires ordinaires, à l'exception des autres éléments décrits ci-dessous, s'est établi à 360,6 M\$, ou 1,50 \$ par action.

Les autres éléments d'un montant de 8,0 M\$ pour le trimestre et le semestre clos le 30 juin 2019 représentent la quote-part de la perte après impôt de Great-West Lifeco Inc. (« Lifeco ») revenant à la Société relativement à la vente de ses activités d'assurance-vie et de rentes individuelles aux États-Unis.

Les capitaux propres se chiffraient à 4,6 G\$ au 30 juin 2020, comparativement à 4,5 G\$ au 31 décembre 2019. Le rendement des capitaux propres moyens attribuables aux actionnaires

ordinaires fondé sur le bénéfice net ajusté pour le semestre clos le 30 juin 2020 s'est établi à 15,0 %, contre 16,4 % pour la période correspondante de 2019. Le dividende trimestriel par action ordinaire déclaré au deuxième trimestre de 2020 s'est établi à 56,25 cents, soit le même montant qu'au premier trimestre de 2020.

FAITS NOUVEAUX EN 2020

COVID-19

Les gouvernements à l'échelle planétaire ont mis en place des mesures d'urgence pour freiner la propagation d'une nouvelle souche de coronavirus (« COVID-19 »). Ces mesures, qui comprennent des interdictions de voyager, des fermetures d'entreprises non essentielles, des périodes de quarantaine volontaire et la distanciation sociale, ont provoqué une grande volatilité et un affaiblissement important sur les marchés boursiers mondiaux et des perturbations significatives pour les entreprises à l'échelle mondiale, se traduisant par un ralentissement économique. Les gouvernements et les banques centrales ont réagi par des interventions monétaires et budgétaires importantes afin de stabiliser les conditions économiques.

La volatilité observée sur les marchés boursiers mondiaux au premier semestre de 2020 a été importante. Au cours du premier trimestre de 2020, l'indice composé S&P/TSX a chuté de 21,6 % et, au deuxième trimestre de 2020, a augmenté de 16,0 %, pour un rendement négatif total cumulé depuis le début de l'exercice de 9,1 %. Pour les mêmes périodes, les marchés boursiers américains, représentés par l'indice S&P 500, ont reculé de 20,0 % et augmenté de 20,0 %, pour un rendement négatif cumulé depuis le début de l'exercice de 4,0 %. Les placements de nos clients ont obtenu un rendement négatif moyen de 11,7 % au premier trimestre de 2020 et des rendements positifs de 9,7 % au deuxième trimestre de 2020, pour un rendement négatif cumulé depuis le début de l'exercice de 3,1 %. L'actif géré de la Société financière IGM a augmenté de 12,1 %, c'est-à-dire qu'il est passé de 147,5 G\$ au 31 mars 2020 à 165,4 G\$ au 30 juin 2020. Cette augmentation contrebalance la quasi-totalité des diminutions constatées au premier trimestre et se traduit par une diminution cumulée depuis le début de l'exercice de 0,8 %. Cette volatilité de l'actif géré de la Société financière IGM en 2020 n'a pas été aussi marquée que les reculs généraux sur les marchés, ce qui illustre la nature diversifiée de la composition globale de l'actif de la Société financière IGM.

La durée et la véritable incidence de la pandémie de COVID-19, tout comme l'efficacité des interventions des gouvernements et des banques centrales, demeurent incertaines pour l'instant. Par conséquent, il n'est pas possible d'évaluer de façon fiable la durée et la gravité de ces événements, ni leur incidence sur les résultats financiers ou la situation financière de la Société et de ses filiales en exploitation au cours des périodes futures.

Pour atténuer les répercussions de la COVID-19, la Société continue de soutenir ses employés, ses conseillers, ses clients et les collectivités dans lesquelles elle mène ses activités grâce aux mesures décrites dans le tableau suivant.

MESURES D'INTERVENTION DE LA SOCIÉTÉ FACE À LA COVID-19 – SOUTENIR NOS EMPLOYÉS, NOS CONSEILLERS, NOS CLIENTS ET NOS COLLECTIVITÉS

Employés et conseillers	Clients	Collectivités
<p>a) Sécurité : Transition rapide au télétravail pour la quasi-totalité des employés et des conseillers de la Société. Des investissements ont été faits pour du matériel informatique et les gens ont été encouragés à apporter leur ordinateur à la maison.</p> <p>b) Paix d'esprit financière : Engagement assurant qu'aucun emploi ne sera perdu au sein d'IGM en raison de la COVID-19 en 2020.</p> <p>Une indemnité spéciale a été versée aux employés ne faisant pas partie de la direction pour couvrir les frais engagés pour le télétravail.</p> <p>Une indemnité a été versée aux rares travailleurs essentiels qui ont dû continuer de se présenter au bureau.</p> <p>c) Conciliation travail-vie personnelle : Mesures d'accommodement pour la garde d'enfants et jours de travail flexibles.</p> <p>d) Santé mentale et physique : Avantages du personnel accrus.</p> <p>e) Soutien aux conseillers pour les aider à travailler avec les clients.</p>	<p>a) Communications intensifiées : Soutien accru en ce qui concerne la volatilité des marchés, la valeur des conseils et les commentaires des gestionnaires de portefeuille.</p> <p>b) Numérisation et technologies : Chez IG, utilisation accrue des formulaires et des signatures électroniques.</p> <p>Recours accru aux interactions virtuelles avec les clients chez IG et IPC.</p> <p>Chez Mackenzie, soutien virtuel accru aux ventes auprès des conseillers.</p> <p>c) Soutien en cas de difficultés financières : Prestation continue de services de planification financière, aide à l'accès aux programmes gouvernementaux pour les clients qui en ont besoin, programme de report des paiements hypothécaires chez IG.</p>	<p>a) Don conjoint de 1 M\$: En collaboration avec Power Corporation du Canada et la Canada Vie, pour soutenir les personnes et entreprises touchées par la crise :</p> <ul style="list-style-type: none"> – Banques alimentaires locales et nationales – Personnes vulnérables – Petites entreprises <p>b) IG Gestion de patrimoine accroîtra le soutien apporté à Centraide et à son travail auprès des personnes âgées isolées.</p> <p>c) La Fondation de bienfaisance Placements Mackenzie accroîtra son soutien aux femmes et aux enfants vivant dans des refuges.</p> <p>d) Conseils gratuits en planification financière offerts aux propriétaires de petites entreprises.</p>

Fondements du soutien offert à nos parties prenantes

- a) **Comité directeur de la COVID-19** : La prise de décisions et l'établissement des orientations par la direction, ainsi que la coordination du soutien divisionnaire.
- b) **Continuité des affaires et préparation aux situations d'urgence** : Nous planifions et testons notre capacité à mener nos activités de façon sécuritaire selon divers scénarios, y compris celui du télétravail.

En juillet, la Société a entamé l'ouverture de certains de ses sièges sociaux et bureaux régionaux en se conformant aux normes formulées par les gouvernements dans les territoires concernés, ou en les dépassant. Dans ses plans de réouverture, la sécurité et la conciliation travail-vie personnelle de ses employés

et de ses conseillers constituent la priorité de la Société. Des restrictions ont été mises en place pour qu'une distanciation physique adéquate soit assurée dans les bureaux.

La COVID-19 pourrait, à l'heure actuelle et ultérieurement, exposer la Société à un certain nombre de risques inhérents à

la nature de ses activités, notamment le risque de liquidité; le risque de crédit; le risque d'entreprise et les risques liés à l'actif géré; le risque opérationnel; le risque lié à la gouvernance, à la surveillance et à la planification stratégique; les faits nouveaux en matière de réglementation; et le risque lié au personnel. Ces risques sont présentés de façon plus détaillée à la rubrique « Gestion des risques » du présent rapport de gestion.

VENTE DE PERSONAL CAPITAL CORPORATION (« PERSONAL CAPITAL »)

Le 29 juin 2020, la Société financière IGM Inc. a annoncé qu'elle vendra sa participation dans Personal Capital conformément à l'annonce faite par sa société sœur Great-West Lifeco selon laquelle la filiale de celle-ci, Empower Retirement, acquerra Personal Capital.

La Société financière IGM prévoit tirer un produit de 239,6 M\$ (176,6 M\$ US) de la transaction, en plus d'une majoration grâce à une clause d'indexation sur le résultat pouvant aller jusqu'à un montant de 33,4 M\$ (24,6 M\$ US), sous réserve de la clôture de la transaction.

Au 30 juin 2020, le coût total pour la Société financière IGM se chiffrait à 189,1 M\$ (144,8 M\$ US) et la valeur comptable s'établissait à 198,7 M\$ (146,4 M\$ US). La Société comptabilisera un profit à la vente d'environ 40,9 M\$ et un montant allant jusqu'à 33,4 M\$ découlant de clauses d'indexation sur le résultat, sous réserve des fluctuations du change au moment de la comptabilisation. La transaction devrait se conclure au cours du second semestre de 2020.

Le profit économique pour la Société, calculé à partir du coût de son investissement dans Personal Capital, s'élèvera à environ 50,5 M\$ en plus d'un montant allant jusqu'à 33,4 M\$ découlant de clauses d'indexation sur le résultat, sous réserve des fluctuations du change au moment de la comptabilisation.

ACQUISITION DE GLC GROUPE DE GESTION D'ACTIFS LTÉE (« GLC »)

Le 4 août 2020, Mackenzie, la filiale de la Société, a annoncé qu'elle avait conclu une entente définitive visant l'acquisition de la totalité des actions ordinaires de GLC, une filiale entièrement détenue de La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie (la « Canada Vie »), pour une contrepartie en trésorerie de 175 M\$. La Canada Vie est une filiale entièrement détenue de Lifeco.

Depuis 50 ans, GLC, qui détient un actif géré de 36 G\$, fournit des services de conseils en placements à toute une gamme de fonds communs de placement et de fonds distincts individuels et collectifs offerts et distribués par la Canada Vie et par l'entremise de celle-ci.

Dans le cadre de la transaction, la Canada Vie fera l'acquisition auprès de Mackenzie des contrats de gestion de fonds relatifs à la marque privée de la Gamme de fonds Quadrus pour une contrepartie totale en trésorerie de 30 M\$. Mackenzie est actuellement gestionnaire et fiduciaire de la Gamme de fonds Quadrus. Par suite de la vente, Mackenzie continuera d'offrir des services administratifs et d'investissement à la Gamme de fonds Quadrus.

La clôture de la transaction devrait avoir lieu au second semestre de 2020, sous réserve des conditions de clôture habituelles, y compris des approbations réglementaires.

SECTEURS À PRÉSENTER

Les secteurs à présenter de la Société financière IGM sont les suivants :

- IG Gestion de patrimoine (« IG Gestion de patrimoine » ou « IG »)
- Placements Mackenzie (« Placements Mackenzie » ou « Mackenzie »)
- Activités internes et autres

TABLEAU 1 : RAPPROCHEMENT DES MESURES FINANCIÈRES NON CONFORMES AUX NORMES IFRS

(en M\$)	TRIMESTRES CLOS LES			SEMESTRES CLOS LES	
	30 JUIN 2020	31 MARS 2020	30 JUIN 2019	30 JUIN 2020	30 JUIN 2019
Bénéfice net ajusté attribuable aux actionnaires ordinaires – mesure non conforme aux normes IFRS	183,5 \$	160,9 \$	193,1 \$	344,4 \$	360,6 \$
Quote-part des charges exceptionnelles de l'entreprise associée	-	-	(8,0)	-	(8,0)
Bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires – conforme aux normes IFRS	183,5 \$	160,9 \$	185,1 \$	344,4 \$	352,6 \$
Bénéfice net ajusté par action¹ attribuable aux actionnaires ordinaires – mesure non conforme aux normes IFRS	0,77 \$	0,68 \$	0,81 \$	1,45 \$	1,50 \$
Quote-part des charges exceptionnelles de l'entreprise associée	-	-	(0,04)	-	(0,03)
Bénéfice net par action¹ attribuable aux actionnaires ordinaires – conforme aux normes IFRS	0,77 \$	0,68 \$	0,77 \$	1,45 \$	1,47 \$
BAIIA avant les commissions de vente – mesure non conforme aux normes IFRS	292,0 \$	271,7 \$	324,5 \$	563,7 \$	620,4 \$
Commissions fondées sur les ventes versées	(27,5)	(40,7)	(38,0)	(68,2)	(81,7)
BAIIA après les commissions de vente – mesure non conforme aux normes IFRS	264,5	231,0	286,5	495,5	538,7
Commissions fondées sur les ventes versées pouvant faire l'objet d'un amortissement	23,4	33,0	14,8	56,4	27,4
Amortissement des commissions de vente inscrites à l'actif	(8,6)	(7,7)	(5,2)	(16,3)	(10,0)
Amortissement des immobilisations, des immobilisations incorporelles et d'autres actifs	(20,4)	(20,1)	(19,7)	(40,5)	(39,7)
Charges d'intérêts ²	(27,5)	(27,3)	(27,7)	(54,8)	(52,9)
Bénéfice ajusté avant impôt sur le résultat – mesure non conforme aux normes IFRS	231,4	208,9	248,7	440,3	463,5
Quote-part des charges exceptionnelles de l'entreprise associée	-	-	(8,0)	-	(8,0)
Bénéfice avant impôt sur le résultat	231,4	208,9	240,7	440,3	455,5
Impôt sur le résultat	(47,9)	(48,0)	(55,6)	(95,9)	(100,7)
Dividendes sur actions privilégiées perpétuelles	-	-	-	-	(2,2)
Bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires – conforme aux normes IFRS	183,5 \$	160,9 \$	185,1 \$	344,4 \$	352,6 \$

1. Bénéfice dilué par action.

2. Les charges d'intérêts comprennent des intérêts sur la dette à long terme et des intérêts sur les contrats de location.

Ces secteurs, figurant aux tableaux 2, 3 et 4, tiennent compte de l'information financière interne et de l'évaluation du rendement de la Société.

Certains postes figurant aux tableaux 2, 3 et 4 ne sont pas attribués à des secteurs :

- *Charges d'intérêts* – Représentent les charges d'intérêts sur la dette à long terme et des charges d'intérêts sur les contrats de location. La variation des charges d'intérêts pour le semestre découle de l'incidence de l'émission de débetures à 4,206 % d'un montant de 250 M\$ le 20 mars 2019.
- *Quote-part des charges exceptionnelles de l'entreprise associée en 2019* – un montant de 8,0 M\$ qui représentait la quote-part de la perte après impôt de Lifeco revenant à la Société, comptabilisé au deuxième trimestre, relativement à la vente de ses activités d'assurance-vie et de rentes individuelles aux États-Unis.
- *Impôt sur le résultat* – Les modifications apportées au taux d'imposition effectif sont présentées au tableau 5.

Une planification fiscale peut permettre à la Société de constater un impôt sur le résultat moins élevé. La direction surveille l'état de ses déclarations de revenus et évalue régulièrement si ses charges d'impôt sont, de façon générale, adéquates. Par conséquent, l'impôt sur le résultat constaté au cours des exercices antérieurs peut être ajusté durant l'exercice considéré. L'incidence de toute modification des meilleures estimations de la direction constatée dans le bénéfice net ajusté est reflétée dans les autres éléments, ce qui inclut, mais sans s'y limiter, l'incidence des taux d'imposition effectifs moins élevés applicables aux établissements à l'étranger.

- *Dividendes sur actions privilégiées perpétuelles* – Représentent les dividendes déclarés à l'égard des actions privilégiées de premier rang à dividende non cumulatif de 5,90 % de la Société. La diminution des dividendes sur actions privilégiées perpétuelles reflète le rachat de 150,0 M\$ d'actions privilégiées le 30 avril 2019.

TABLEAU 2 : RÉSULTATS D'EXPLOITATION CONSOLIDÉS PAR SECTEUR –
DEUXIÈME TRIMESTRE DE 2020 PAR RAPPORT AU DEUXIÈME TRIMESTRE DE 2019

TRIMESTRES CLOS LES (en M\$)	IG GESTION DE PATRIMOINE		PLACEMENTS MACKENZIE		ACTIVITÉS INTERNES ET AUTRES		TOTAL	
	30 JUIN 2020	30 JUIN 2019	30 JUIN 2020	30 JUIN 2019	30 JUIN 2020	30 JUIN 2019	30 JUIN 2020	30 JUIN 2019
Produits								
Produits tirés des honoraires	456,2 \$	491,7 \$	194,4 \$	202,3 \$	66,3 \$	71,8 \$	716,9 \$	765,8 \$
Produits tirés des placements nets et autres produits	9,0	13,6	2,9	0,8	46,7	31,7	58,6	46,1
	465,2	505,3	197,3	203,1	113,0	103,5	775,5	811,9
Charges								
Commissions	145,4	157,5	70,0	73,5	41,4	44,8	256,8	275,8
Charges autres que les commissions ¹	154,4	152,9	83,8	84,8	21,6	22,0	259,8	259,7
	299,8	310,4	153,8	158,3	63,0	66,8	516,6	535,5
Bénéfice avant intérêts et impôt	165,4 \$	194,9 \$	43,5 \$	44,8 \$	50,0 \$	36,7 \$	258,9	276,4
Charges d'intérêts ²							(27,5)	(27,7)
Quote-part des charges exceptionnelles de l'entreprise associée							–	(8,0)
Bénéfice avant impôt sur le résultat							231,4	240,7
Impôt sur le résultat							47,9	55,6
Bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires							183,5 \$	185,1 \$
Bénéfice net ajusté attribuable aux actionnaires ordinaires³							183,5 \$	193,1 \$

1. Les fonctions de gestion de placement de la Société sont concentrées à Placements Mackenzie et le coût des activités de gestion de placement est réparti proportionnellement entre les secteurs.

2. Les charges d'intérêts comprennent des intérêts sur la dette à long terme et des intérêts sur les contrats de location.

3. Se reporter à la présentation des mesures financières non conformes aux normes IFRS et des mesures additionnelles conformes aux normes IFRS dans le présent rapport de gestion pour une description de l'utilisation que fait la Société des mesures financières non conformes aux normes IFRS.

Le bénéfice net ajusté de 2019 exclut la quote-part des charges exceptionnelles de l'entreprise associée d'un montant de 8,0 M\$ qui a été comptabilisée au poste Quote-part du résultat des entreprises associées dans les états consolidés du résultat net.

TABLEAU 3 : RÉSULTATS D'EXPLOITATION CONSOLIDÉS PAR SECTEUR –
CUMUL ANNUEL DE 2020 PAR RAPPORT AU CUMUL ANNUEL DE 2019

SEMESTRES CLOS LES (en M\$)	IG GESTION DE PATRIMOINE		PLACEMENTS MACKENZIE		ACTIVITÉS INTERNES ET AUTRES		TOTAL	
	30 JUIN 2020	30 JUIN 2019	30 JUIN 2020	30 JUIN 2019	30 JUIN 2020	30 JUIN 2019	30 JUIN 2020	30 JUIN 2019
Produits								
Produits tirés des honoraires	935,8 \$	964,9 \$	396,8 \$	395,3 \$	136,9 \$	141,8 \$	1 469,5 \$	1 502,9 \$
Produits tirés des placements nets et autres produits	17,7	23,6	0,1	5,0	70,3	70,4	88,1	99,0
	953,5	988,5	396,9	400,3	207,2	212,2	1 557,6	1 601,0
Charges								
Commissions	294,9	314,5	145,4	146,0	86,5	90,0	526,8	550,5
Charges autres que les commissions ¹	319,8	315,8	172,3	173,6	43,6	44,7	535,7	534,1
	614,7	630,3	317,7	319,6	130,1	134,7	1 062,5	1 084,6
Bénéfice avant intérêts et impôt	338,8 \$	358,2 \$	79,2 \$	80,7 \$	77,1 \$	77,5 \$	495,1	516,4
Charges d'intérêts ²							(54,8)	(52,9)
Quote-part des charges exceptionnelles de l'entreprise associée							–	(8,0)
Bénéfice avant impôt sur le résultat							440,3	455,5
Impôt sur le résultat							95,9	100,7
Bénéfice net							344,4	354,8
Dividendes sur actions privilégiées perpétuelles							–	2,2
Bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires							344,4 \$	352,6 \$
Bénéfice net ajusté attribuable aux actionnaires ordinaires³							344,4 \$	360,6 \$

1. Les fonctions de gestion de placement de la Société sont concentrées à Placements Mackenzie et le coût des activités de gestion de placement est réparti proportionnellement entre les secteurs.

2. Les charges d'intérêts comprennent des intérêts sur la dette à long terme et des intérêts sur les contrats de location.

3. Se reporter à la présentation des mesures financières non conformes aux normes IFRS et des mesures additionnelles conformes aux normes IFRS dans le présent rapport de gestion pour une description de l'utilisation que fait la Société des mesures financières non conformes aux normes IFRS.

Le bénéfice net ajusté de 2019 exclut la quote-part des charges exceptionnelles de l'entreprise associée d'un montant de 8,0 M\$ qui a été comptabilisée au poste Quote-part du résultat des entreprises associées dans les états consolidés du résultat net.

SOMMAIRE DES VARIATIONS DU TOTAL DE L'ACTIF GÉRÉ ET DE L'ACTIF ADMINISTRÉ

L'actif administré se chiffrait à 188,1 G\$ au 30 juin 2020, comparativement à 184,7 G\$ au 30 juin 2019, soit une hausse de 1,8 %. Au 30 juin 2020, le total de l'actif géré s'élevait à 165,4 G\$, comparativement à 162,3 G\$ au 30 juin 2019, soit une hausse de

1,9 %. Les tableaux 6 et 7 présentent les variations de l'actif géré et de l'actif administré.

Les variations de l'actif géré d'IG Gestion de patrimoine et de Placements Mackenzie sont présentées plus en détail dans les rubriques « Revue des activités » respectives du rapport de gestion.

TABLEAU 4 : RÉSULTATS D'EXPLOITATION CONSOLIDÉS PAR SECTEUR –
DEUXIÈME TRIMESTRE DE 2020 PAR RAPPORT AU PREMIER TRIMESTRE DE 2020

TRIMESTRES CLOS LES (en M\$)	IG GESTION DE PATRIMOINE		PLACEMENTS MACKENZIE		ACTIVITÉS INTERNES ET AUTRES		TOTAL	
	30 JUIN 2020	31 MARS 2020	30 JUIN 2020	31 MARS 2020	30 JUIN 2020	31 MARS 2020	30 JUIN 2020	31 MARS 2020
Produits								
Produits tirés des honoraires	456,2 \$	479,6 \$	194,4 \$	202,4 \$	66,3 \$	70,6 \$	716,9 \$	752,6 \$
Produits tirés des placements nets et autres produits	9,0	8,7	2,9	(2,8)	46,7	23,6	58,6	29,5
	465,2	488,3	197,3	199,6	113,0	94,2	775,5	782,1
Charges								
Commissions	145,4	149,5	70,0	75,4	41,4	45,1	256,8	270,0
Charges autres que les commissions ¹	154,4	165,4	83,8	88,5	21,6	22,0	259,8	275,9
	299,8	314,9	153,8	163,9	63,0	67,1	516,6	545,9
Bénéfice avant intérêts et impôt	165,4 \$	173,4 \$	43,5 \$	35,7 \$	50,0 \$	27,1 \$	258,9	236,2
Charges d'intérêts ²							(27,5)	(27,3)
Bénéfice avant impôt sur le résultat							231,4	208,9
Impôt sur le résultat							47,9	48,0
Bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires							183,5 \$	160,9 \$
Bénéfice net ajusté attribuable aux actionnaires ordinaires³							183,5 \$	160,9 \$

1. Les fonctions de gestion de placement de la Société sont concentrées à Placements Mackenzie et le coût des activités de gestion de placement est réparti proportionnellement entre les secteurs.
2. Les charges d'intérêts comprennent des intérêts sur la dette à long terme et des intérêts sur les contrats de location.
3. Se reporter à la présentation des mesures financières non conformes aux normes IFRS et des mesures additionnelles conformes aux normes IFRS dans le présent rapport de gestion pour une description de l'utilisation que fait la Société des mesures financières non conformes aux normes IFRS.

TABLEAU 5 : TAUX D'IMPOSITION EFFECTIF

	TRIMESTRES CLOS LES			SEMESTRES CLOS LES	
	30 JUIN 2020	31 MARS 2020	30 JUIN 2019	30 JUIN 2020	30 JUIN 2019
Impôt sur le résultat aux taux d'imposition fédéral et provinciaux canadiens prévus par la loi	26,68 %	26,65 %	26,75 %	26,67 %	26,77 %
Incidence des éléments suivants :					
Quote-part du résultat des entreprises associées	(4,67)	(2,34)	(3,08)	(3,56)	(3,49)
Consolidation de la perte fiscale ¹	(1,20)	(1,30)	(1,41)	(1,25)	(1,48)
Autres éléments	(0,13)	(0,02)	(0,05)	(0,08)	(0,17)
Taux d'imposition effectif – bénéfice net ajusté	20,68	22,99	22,21	21,78	21,63
Quote-part des charges exceptionnelles de l'entreprise associée	–	–	0,90	–	0,47
Taux d'imposition effectif – bénéfice net	20,68 %	22,99 %	23,11 %	21,78 %	22,10 %

1. Se reporter à la note 26, « Transactions entre parties liées », des états financiers consolidés du rapport annuel de 2019 de la Société financière IGM Inc. (les « états financiers annuels »).

TABLEAU 6 : VARIATION DU TOTAL DE L'ACTIF GÉRÉ –
DEUXIÈME TRIMESTRE DE 2020 PAR RAPPORT AU DEUXIÈME TRIMESTRE DE 2019¹

TRIMESTRES CLOS LES (en M\$)	IG GESTION DE PATRIMOINE		PLACEMENTS MACKENZIE		INVESTMENT PLANNING COUNSEL		ÉLIMINATIONS INTERSOCIÉTÉS ²		DONNÉES CONSOLIDÉES	
	30 JUIN 2020	30 JUIN 2019	30 JUIN 2020	30 JUIN 2019	30 JUIN 2020	30 JUIN 2019	30 JUIN 2020	30 JUIN 2019	30 JUIN 2020	30 JUIN 2019
Fonds d'investissement										
Fonds communs de placement^{3,4}										
Ventes brutes	1 780 \$	2 045 \$	2 505 \$	2 541 \$	110 \$	174 \$	– \$	– \$	4 395 \$	4 760 \$
Ventes nettes	(133)	(537)	376	207	(60)	(82)	–	–	183	(412)
FNB										
Créations nettes ⁵			937	88			–	–	937	88
Éliminations des soldes interproduits ²			(236)	(11)			(20)	(29)	(256)	(40)
Total des ventes nettes de fonds d'investissement	(133)	(537)	1 077	284	(60)	(82)	(20)	(29)	864	(364)
Comptes gérés à titre de sous-conseiller, comptes de la clientèle institutionnelle et autres comptes										
Ventes nettes			2 516	(534)			26	354	2 542	(180)
Ventes nettes combinées	(133) \$	(537) \$	3 593 \$	(250) \$	(60) \$	(82) \$	6 \$	325 \$	3 406 \$	(544) \$
Variation du total de l'actif géré										
Ventes nettes	(133) \$	(537) \$	3 593 \$	(250) \$	(60) \$	(82) \$	6 \$	325 \$	3 406 \$	(544) \$
Rendements des placements	7 765	1 302	6 527	1 082	403	52	(204)	(31)	14 491	2 405
Variation de l'actif, montant net	7 632	765	10 120	832	343	(30)	(198)	294	17 897	1 861
Actif au début	81 901	89 411	63 103	67 776	4 698	5 426	(2 204)	(2 146)	147 498	160 467
Actif à la fin	89 533 \$	90 176 \$	73 223 \$	68 608 \$	5 041 \$	5 396 \$	(2 402) \$	(1 852) \$	165 395 \$	162 328 \$
Le total de l'actif géré comprend les éléments suivants :										
Fonds d'investissement										
Fonds communs de placement ³	89 533 \$	90 176 \$	60 132 \$	58 864 \$	5 041 \$	5 396 \$	– \$	– \$	154 706 \$	154 436 \$
FNB			6 642	3 454			–	–	6 642	3 454
Éliminations des soldes interproduits ²			(2 195)	(923)			(1 315)	(666)	(3 510)	(1 589)
Total des fonds d'investissement	89 533	90 176	64 579	61 395	5 041	5 396	(1 315)	(666)	157 838	156 301
Comptes gérés à titre de sous-conseiller, comptes de la clientèle institutionnelle et autres comptes										
			8 644	7 213			(1 087)	(1 186)	7 557	6 027
Actif à la fin	89 533 \$	90 176 \$	73 223 \$	68 608 \$	5 041 \$	5 396 \$	(2 402) \$	(1 852) \$	165 395 \$	162 328 \$
Actif administré¹	93 644 \$	93 695 \$	73 223 \$	68 608 \$	26 637 \$	27 181 \$	(5 437) \$	(4 746) \$	188 067 \$	184 738 \$

1. L'actif géré comprend les actifs détenus dans des fonds de la Société.

L'actif administré comprend les actifs détenus dans les comptes des clients administrés par la Société.

2. Les résultats consolidés éliminent la double comptabilisation dans les cas où les activités sont présentées dans plus d'un secteur :

– Les résultats de Mackenzie comprennent les mandats de conseiller confiés à d'autres secteurs dont l'actif s'élevait à 2,4 G\$ au 30 juin 2020 (2019 – 1,9 G\$) et les rachats nets, à 6 M\$ pour le deuxième trimestre de 2020 (2019 – rachats nets de 325 M\$).

– Les FNB comprennent des investissements des fonds communs de placement dans les FNB totalisant 2,2 G\$ au 30 juin 2020 (2019 – 923 M\$) et des ventes nettes de 236 M\$ pour le trimestre clos le 30 juin 2020 (2019 – ventes nettes de 11 M\$).

3. L'actif géré et les ventes nettes d'IG Gestion de patrimoine et d'Investment Planning Counsel comprennent les comptes à gestion distincte.

4. Au deuxième trimestre de 2020, des investisseurs institutionnels, dont les produits de placement comprennent des fonds communs de placement de Mackenzie, ont apporté des changements à la répartition des fonds, ce qui a engendré des ventes et des ventes nettes de 109 M\$.

5. Au deuxième trimestre de 2020, Wealthsimple a fait des achats de 370 M\$ parmi les FNB de Mackenzie.

TABLEAU 7 : VARIATION DU TOTAL DE L'ACTIF GÉRÉ – 2020 PAR RAPPORT À 2019¹

SEMESTRES CLOS LES (en M\$)	IG GESTION DE PATRIMOINE		PLACEMENTS MACKENZIE		INVESTMENT PLANNING COUNSEL		ÉLIMINATIONS INTERSOCIÉTÉS ²		DONNÉES CONSOLIDÉES	
	30 JUIN 2020	30 JUIN 2019	30 JUIN 2020	30 JUIN 2019	30 JUIN 2020	30 JUIN 2019	30 JUIN 2020	30 JUIN 2019	30 JUIN 2020	30 JUIN 2019
Fonds d'investissement										
Fonds communs de placement^{3,4}										
Ventes brutes	4 466 \$	4 395 \$	6 161 \$	5 046 \$	303 \$	393 \$	– \$	– \$	10 930 \$	9 834 \$
Ventes nettes	(183)	(551)	731	355	(141)	(98)	–	–	407	(294)
FNB										
Créations nettes ⁵			1 952	316			–	–	1 952	316
Éliminations des soldes interproduits ²			(614)	(11)			(575)	(115)	(1 189)	(126)
Total des ventes nettes de fonds d'investissement	(183)	(551)	2 069	660	(141)	(98)	(575)	(115)	1 170	(104)
Comptes gérés à titre de sous-conseiller, comptes de la clientèle institutionnelle et autres comptes										
Ventes nettes			2 318	(637)			138	350	2 456	(287)
Ventes nettes combinées	(183) \$	(551) \$	4 387 \$	23 \$	(141) \$	(98) \$	(437) \$	235 \$	3 626 \$	(391) \$
Variation du total de l'actif géré										
Ventes nettes	(183) \$	(551) \$	4 387 \$	23 \$	(141) \$	(98) \$	(437) \$	235 \$	3 626 \$	(391) \$
Rendements des placements	(3 445)	7 590	(1 369)	5 857	(209)	369	(16)	(163)	(5 039)	13 653
Variation de l'actif, montant net	(3 628)	7 039	3 018	5 880	(350)	271	(453)	72	(1 413)	13 262
Actif au début	93 161	83 137	70 205	62 728	5 391	5 125	(1 949)	(1 924)	166 808	149 066
Actif à la fin	89 533 \$	90 176 \$	73 223 \$	68 608 \$	5 041 \$	5 396 \$	(2 402) \$	(1 852) \$	165 395 \$	162 328 \$
Actif administré¹	93 644 \$	93 695 \$	73 223 \$	68 608 \$	26 637 \$	27 181 \$	(5 437) \$	(4 746) \$	188 067 \$	184 738 \$

1. L'actif géré comprend les actifs détenus dans des fonds de la Société.

L'actif administré comprend les actifs détenus dans les comptes des clients administrés par la Société.

2. Les résultats consolidés éliminent la double comptabilisation dans les cas où les activités sont présentées dans plus d'un secteur :

– Les résultats de Mackenzie comprennent les mandats de conseiller confiés à d'autres secteurs dont l'actif s'élevait à 2,4 G\$ au 30 juin 2020 (2019 – 1,9 G\$) et les ventes nettes, à 437 M\$ pour le semestre clos le 30 juin 2020 (2019 – rachats nets de 235 M\$).

– Les FNB comprennent des investissements des fonds communs de placement dans les FNB totalisant 2,2 G\$ au 30 juin 2020 (2019 – 923 M\$) et des ventes nettes de 614 M\$ pour le semestre clos le 30 juin 2020 (2019 – ventes nettes de 11 M\$).

3. Les totaux de l'actif géré et des ventes nettes d'IG Gestion de patrimoine et d'Investment Planning Counsel comprennent les comptes à gestion distincte.

4. En 2020, des investisseurs institutionnels, dont les produits de placement comprennent des fonds communs de placement de Mackenzie, ont apporté des changements à la répartition des fonds, ce qui a engendré des ventes de 482 M\$, des rachats de 192 M\$ et des ventes nettes de 290 M\$.

5. Au deuxième trimestre de 2020, Wealthsimple a fait des achats de 370 M\$ parmi les FNB de Mackenzie.

SOMMAIRE DES RÉSULTATS TRIMESTRIELS

Le sommaire des résultats trimestriels présenté au tableau 8 comprend les résultats des huit derniers trimestres et le rapprochement des mesures financières non conformes aux normes IFRS et du bénéfice net conformément aux normes IFRS.

Comme l'illustre le tableau 8, au cours des huit trimestres les plus récents, l'évolution de la moyenne quotidienne de l'actif géré des fonds d'investissement reflète grandement l'incidence des fluctuations des marchés nationaux et étrangers et des ventes nettes de la Société.

TABLEAU 8 : SOMMAIRE DES RÉSULTATS TRIMESTRIELS

	T2 2020	T1 2020	T4 2019	T3 2019	T2 2019	T1 2019	T4 2018	T3 2018
États consolidés du résultat net (en M\$)								
Produits								
Honoraires de gestion et honoraires de conseil	540,0 \$	562,1 \$	581,2 \$	574,0 \$	567,5 \$	545,2 \$	546,0 \$	573,8 \$
Honoraires d'administration	96,4	101,9	104,2	104,5	104,1	101,7	103,3	109,1
Honoraires de distribution	80,5	88,6	93,4	91,1	94,2	89,3	94,4	93,3
Produits tirés des placements nets et autres produits	58,6	29,5	53,9	46,5	46,1	52,9	47,8	55,8
	775,5	782,1	832,7	816,1	811,9	789,1	791,5	832,0
Charges								
Commissions	256,8	270,0	278,3	272,4	275,8	274,7	272,4	270,1
Charges autres que les commissions	259,8	275,9	266,0	254,3	259,7	274,4	269,0	245,9
Charges d'intérêts ¹	27,5	27,3	27,8	27,7	27,7	25,2	24,1	27,0
	544,1	573,2	572,1	554,4	563,2	574,3	565,5	543,0
Bénéfice avant les éléments suivants	231,4	208,9	260,6	261,7	248,7	214,8	226,0	289,0
Quote-part des charges exceptionnelles de l'entreprise associée	-	-	(9,2)	-	(8,0)	-	-	-
Prime versée au remboursement anticipé de débetures	-	-	-	-	-	-	-	(10,7)
Charges de restructuration et autres charges	-	-	-	-	-	-	-	(22,7)
Bénéfice avant impôt sur le résultat	231,4	208,9	251,4	261,7	240,7	214,8	226,0	255,6
Impôt sur le résultat	47,9	48,0	59,8	59,2	55,6	45,1	43,9	55,2
Bénéfice net	183,5	160,9	191,6	202,5	185,1	169,7	182,1	200,4
Dividendes sur actions privilégiées perpétuelles	-	-	-	-	-	2,2	2,2	2,2
Bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires	183,5 \$	160,9 \$	191,6 \$	202,5 \$	185,1 \$	167,5 \$	179,9 \$	198,2 \$
Rapprochement des mesures financières non conformes aux normes IFRS² (en M\$)								
Bénéfice net ajusté attribuable aux actionnaires ordinaires – mesure non conforme aux normes IFRS	183,5 \$	160,9 \$	200,8 \$	202,5 \$	193,1 \$	167,5 \$	179,9 \$	222,7 \$
Autres éléments :								
Quote-part des charges exceptionnelles de l'entreprise associée	-	-	(9,2)	-	(8,0)	-	-	-
Prime versée au remboursement anticipé de débetures, déduction faite de l'impôt	-	-	-	-	-	-	-	(7,8)
Charges de restructuration et autres charges, déduction faite de l'impôt	-	-	-	-	-	-	-	(16,7)
Bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires – conforme aux normes IFRS	183,5 \$	160,9 \$	191,6 \$	202,5 \$	185,1 \$	167,5 \$	179,9 \$	198,2 \$
Bénéfice par action (¢)								
Bénéfice net ajusté attribuable aux actionnaires ordinaires¹								
- De base	77	68	84	85	81	70	75	92
- Dilué	77	68	84	85	81	70	75	92
Bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires								
- De base	77	68	80	85	77	70	75	82
- Dilué	77	68	80	85	77	70	75	82
Actif quotidien moyen des fonds d'investissement (en G\$)	152,6 \$	158,5 \$	159,5 \$	156,8 \$	155,7 \$	149,9 \$	147,0 \$	154,0 \$
Total de l'actif géré des fonds d'investissement (en G\$)	157,8 \$	143,2 \$	161,8 \$	157,6 \$	156,3 \$	154,3 \$	143,3 \$	153,4 \$
Total de l'actif géré (en G\$)	165,4 \$	147,5 \$	166,8 \$	162,5 \$	162,3 \$	160,5 \$	149,1 \$	159,7 \$
Actif administré (en G\$)	188,1 \$	168,5 \$	190,2 \$	185,1 \$	184,7 \$	182,8 \$	170,1 \$	182,6 \$

1. Les charges d'intérêts comprennent des intérêts sur la dette à long terme et, à compter du premier trimestre de 2019, elles comprennent également des intérêts sur les contrats de location en raison de l'adoption d'IFRS 16, Contrats de location, par la Société.

2. Se reporter à la présentation des mesures financières non conformes aux normes IFRS et des mesures additionnelles conformes aux normes IFRS du présent rapport de gestion ainsi qu'au Sommaire des résultats d'exploitation consolidés du rapport de gestion inclus dans le rapport annuel 2019 de la Société financière IGM Inc. pour une explication relative aux autres éléments utilisés dans le calcul des mesures financières non conformes aux normes IFRS de la Société.

IG GESTION DE PATRIMOINE

REVUE DES ACTIVITÉS

FAITS NOUVEAUX EN 2020

COVID-19 ET COMMUNICATION AVEC LES CLIENTS

Dans le contexte de la COVID-19 et des répercussions qui en découlent pour les marchés des capitaux mondiaux, nous avons accru considérablement le nombre de communications destinées aux clients et aux conseillers. Nous avons fourni des renseignements exhaustifs et des mises à jour continues sur le marché à nos conseillers de sorte qu'ils disposent des outils nécessaires pour soutenir nos clients et répondre à leurs besoins en matière de planification financière à long terme. Nos conseillers prennent contact et communiquent activement avec nos clients, et ils continuent d'insister sur l'importance de la planification à long terme et d'un portefeuille de placements diversifié.

Au cours du trimestre, IG Gestion de patrimoine a lancé le nouveau programme « Toujours présents », qui soutient les petites et moyennes entreprises (« PME ») canadiennes et leurs collectivités pour les aider à relever les défis financiers que représente la crise de la COVID-19.

En mars 2020, on dénombrait presque 1,1 million de PME au Canada, qui employaient 70 % de tous les travailleurs du secteur privé. IG Gestion de patrimoine compte plusieurs milliers de PME parmi ses clients et travaille de près avec elles pendant cette période délicate. Elle a maintenant étendu son offre en proposant son expertise en planification financière aux propriétaires de PME de tout le pays.

L'initiative Toujours présents est inspirée par le travail des conseillers IG dans leurs collectivités depuis le début de la crise, travail dont elle se veut le prolongement naturel. Elle se compose des éléments suivants :

- webinaires régionaux gratuits animés par des spécialistes de la fiscalité, de la planification financière et des placements;
- vidéos d'experts sur des sujets variés;
- conseils de planification fiscale et informations utiles pour mieux comprendre les programmes gouvernementaux;
- possibilité, pour les propriétaires de PME de tout le pays, d'être mis en relation avec un conseiller d'IG Gestion de patrimoine pour une consultation sans obligation.

IG annonce également avoir, dans le cadre du programme, mis sur pied une initiative qui la mènera à verser jusqu'à 500 000 \$ de dons pour appuyer les entreprises locales et leurs collectivités. Cette contribution s'ajoute au don de 1 M\$ que la Société financière IGM a versé avec la Canada Vie et Power Corporation du Canada pour soutenir les personnes et entreprises touchées par la crise.

PASSAGE AUX SOLUTIONS GÉRÉES

En juin, IG Gestion de patrimoine a lancé les Portefeuilles Profil, une nouvelle gamme de quatre solutions gérées bien diversifiées qui vise à répondre aux besoins d'investisseurs aux profils et aux

préférences variés. Mettant à contribution l'expertise et le talent en placement de plusieurs gestionnaires d'actif de renommée mondiale, les Portefeuilles Profil donneront accès à la répartition active, à des FNB à gestion passive, à des placements alternatifs liquides et à des placements privés exclusifs.

INVESTISSEMENT DANS L'OUTIL DE PLANIFICATION FINANCIÈRE CONQUEST

La Société financière IGM est devenue la première société de services financiers à adopter la plateforme de planification financière de Conquest Planning Inc. Ce partenariat permettra à IG Gestion de patrimoine de renforcer sa capacité à fournir des conseils financiers de premier plan à ses clients. Cet outil aidera les conseillers d'IG Gestion de patrimoine à adapter les stratégies de planification financière aux besoins uniques d'un client.

TRANSPARENCE DES FRAIS POUR TOUS LES CLIENTS ET CHANGEMENTS À LA TARIFICATION

IG Gestion de patrimoine prouve qu'elle fait passer les intérêts du client en priorité en améliorant la transparence des frais et en apportant des changements à ses produits et à sa tarification afin d'accélérer sa croissance.

IG Gestion de patrimoine a accru la transparence des frais grâce à des solutions à frais dégroupés proposées à tous les segments de clientèle au quatrième trimestre de 2019, ce qui signifie que les clients paient des honoraires de conseil au courtier pour ses services plutôt que de voir cette rémunération au courtier intégrée aux honoraires de gestion des fonds communs de placement. Auparavant, ces solutions n'étaient offertes qu'aux clients à valeur élevée.

IG Gestion de patrimoine a lancé le compte de services-conseils IG (« CSCIG ») au cours du quatrième trimestre de 2019. Le CSCIG est un compte à honoraires qui permet aux clients de simplifier et de regrouper les placements dans un seul compte tout en offrant des options à tarifs dégroupés et une plus grande transparence des frais. Les CSCIG peuvent contenir des actifs d'IG gestion de patrimoine ainsi que des actifs externes admissibles. IG Gestion de patrimoine perçoit des honoraires provenant de ces actifs externes tout en rémunérant ses conseillers qui s'occupent de ces actifs.

STRATÉGIE D'IG GESTION DE PATRIMOINE

La promesse d'IG Gestion de patrimoine est d'inspirer confiance.

Notre mandat stratégique consiste à être le partenaire financier de choix au Canada.

Selon le plus récent rapport d'Investor Economics, les actifs financiers discrétionnaires placés par les Canadiens auprès d'institutions financières se chiffraient à 5,0 billions de dollars au 31 décembre 2019, et nous considérons ces actifs comme le marché potentiel d'IG Gestion de patrimoine. Cette épargne

est détenue dans une proportion de 75 % par des ménages qui détiennent un actif de plus de 1 M\$, que nous appelons les clients à valeur élevée, et est autrement détenue dans une proportion de 21 % par des ménages dont l'actif se situe entre 100 000 \$ et 1 M\$, ce que nous appelons les clients aisés. Les clients de ces secteurs présentent généralement des besoins plus complexes, et l'intérêt premier d'IG Gestion de patrimoine consistant à offrir des solutions exhaustives en matière de planification financière la met en bonne position pour croître et être concurrentielle au sein de ces secteurs.

Notre proposition de valeur vise à offrir un meilleur gamma, un meilleur bêta et un meilleur alpha.

Nous tentons d'offrir notre proposition de valeur au moyen :

- de conseils supérieurs – Acquérir une connaissance approfondie des investisseurs canadiens et façonner tout ce que nous entreprenons en fonction de ces renseignements.
- d'expériences client segmentées – Créer des expériences personnalisées tout au long de notre relation avec le client.
- de conseillers ayant l'esprit d'entreprise – Encourager nos conseillers ayant l'esprit d'entreprise à toujours offrir une expérience enrichissante et un plan complet permettant d'obtenir des résultats supérieurs.
- de solutions financières efficaces – Fournir à nos clients une gamme de solutions complète, bien construite, performante et à des tarifs concurrentiels.
- de processus d'affaires simples, faciles et numérisés – Revoir entièrement les interactions entre les clients et les conseillers afin de simplifier les processus, de réduire le nombre d'erreurs et de numériser l'expérience grâce à une structure de coût appropriée.
- d'une culture axée sur la performance et la diversité.

GAMMA

LA VALEUR DE TOUS LES EFFORTS DÉPLOYÉS EN COMPLÉMENT DE LA COMPOSITION DE PORTEFEUILLES DE PLACEMENTS, CE QUI COMPREND LA VALEUR QU'UN CONSEILLER FINANCIER AJOUTE AUX RELATIONS AVEC LES CLIENTS ET QUI DÉCOULE DE LA CRÉATION D'UN PLAN FINANCIER BIEN ÉLABORÉ ET DE SON SUIVI.

Conseillers ayant l'esprit d'entreprise, conseils supérieurs

Nos conseillers financiers procurent de la valeur aux clients en apprenant à connaître leurs besoins particuliers, en créant et en mettant en œuvre des plans financiers bien élaborés, et en offrant des conseils supérieurs. IG Gestion de patrimoine peut compter sur un réseau national de distribution regroupant plus de 3 000 conseillers financiers hautement qualifiés dans des collectivités partout au Canada. Nos services-conseils conviennent davantage aux gens dont les besoins financiers sont complexes.

IG Gestion de patrimoine exige de tous les conseillers comptant plus de quatre ans d'expérience qu'ils obtiennent le titre de Certified Financial Planner (CFP) (traduction usuelle : planificateur

financier agréé) ou de planificateur financier (Pl. Fin.), le titre équivalent au Québec, ou d'être inscrits à un programme en vue d'obtenir l'un de ces titres. Les titres de planificateur financier agréé et de planificateur financier sont des qualifications liées à la planification financière reconnues à l'échelle nationale qui exigent qu'une personne démontre ses compétences en matière de planification financière par l'intermédiaire d'une formation, d'examen normalisés, de la satisfaction d'exigences liées à la formation continue et de l'imputabilité aux normes éthiques.

Les détails suivants présentent une répartition des principales composantes du réseau de conseillers d'IG Gestion de patrimoine au 30 juin 2020 :

- 1 843 pratiques de conseillers (30 juin 2019 – 1 940), ce qui correspond au nombre de conseillers qui comptent plus de quatre ans d'expérience. Des conseillers associés peuvent faire partie de ces pratiques, comme il est décrit ci-dessous. Le niveau et la productivité des pratiques de conseillers constituent des éléments clés dans l'évaluation de nos activités, car ces pratiques servent des clients qui représentent environ 95 % de l'actif géré.
- 462 nouveaux conseillers (30 juin 2019 – 604), qui sont les conseillers qui comptent moins de quatre ans d'expérience.
- 1 013 conseillers associés et directeurs régionaux (30 juin 2019 – 1 013). Les conseillers associés sont des membres de l'équipe des pratiques de conseillers détenant un permis; ils offrent des services et des conseils de planification financière à la clientèle servie par l'équipe.
- Le réseau de conseillers d'IG Gestion de patrimoine comptait un total de 3 318 conseillers (30 juin 2019 – 3 557).

Les critères de recrutement d'IG Gestion de patrimoine augmentent les chances de succès des recrues tout en améliorant notre culture et notre marque.

Nos programmes de formation sont révisés et mis à jour chaque année afin d'offrir aux nouveaux conseillers les bases nécessaires pour établir une relation avec les clients. À mesure que les conseillers progressent, ils approfondissent leurs compétences en planification financière et en gestion d'entreprise en suivant divers programmes de formation.

IG Gestion de patrimoine soutient aussi ses conseillers et clients au moyen de son réseau de spécialistes en matière de produits et de planification dans les domaines de la planification financière avancée, des prêts hypothécaires et services bancaires, de l'assurance et des valeurs mobilières. Ces spécialistes veillent à s'assurer que nous offrons une planification financière exhaustive regroupant la totalité des éléments qui composent la vie financière d'un client. Les conseillers ou les spécialistes qui offrent des services aux clients sont inscrits auprès de l'Association canadienne des courtiers de fonds mutuels (l'« ACCFM ») ou auprès de l'Organisme canadien de réglementation du commerce des valeurs mobilières (l'« OCRCVM »).

Expériences client segmentées

IG Gestion de patrimoine se distingue de ses concurrents en offrant des services exhaustifs de planification à ses clients dans le contexte de relations à long terme. Notre priorité est de conseiller et d'attirer la clientèle à valeur élevée, tout en continuant à offrir des conseils financiers à l'ensemble de nos clients. La valeur de cette approche est illustrée par des études indépendantes qui démontrent que les ménages clients qui reçoivent des conseils de la part d'un conseiller financier disposent d'un patrimoine plus important que les ménages qui ne reçoivent aucun conseil; de plus, cet avantage augmente en fonction de la durée de la relation avec le conseiller financier.

Pour répondre aux besoins distincts du marché des clients à valeur élevée, nous offrons IG Gestion privée de patrimoine, qui fournit des services de gestion des placements et des services de planification de la retraite, de planification fiscale et de planification successorale.

Le Plan vivant IG^{MC} est une approche complète de la planification financière centrée sur le client qui reflète les besoins, les buts et les aspirations en constante évolution des familles et particuliers canadiens. Le Plan vivant IG dresse un portrait intégré de tous les aspects des finances d'un client. Il regroupe des stratégies intégrées de placement, de gestion fiscale et de gestion des risques pour constituer un plan parfaitement personnalisé.

Le Plan vivant IG met à profit l'expérience et le savoir-faire des conseillers d'IG Gestion de patrimoine qui servent environ un million de clients partout au Canada.

IG Gestion de patrimoine dispose d'une gamme complète de produits qui lui permet d'offrir un Plan vivant IG personnalisé qui évolue au fil du temps. Parmi ces produits figurent les suivants :

- Des solutions financières efficaces qui comprennent des véhicules d'investissement qui assurent une correspondance entre les besoins et les exigences de chaque client et les risques et le rendement des investissements.
- Des produits d'assurance qui comprennent divers types de contrats d'assurance offerts par des compagnies d'assurances de premier plan au Canada.
- Des prêts hypothécaires et des services bancaires pour élaborer des stratégies de financement hypothécaire et d'autres stratégies de prêts qui correspondent aux besoins et aux objectifs de chaque client dans le cadre de son plan financier exhaustif.
- Le Programme philanthropique, qui est un programme à vocation arrêlée par le donateur qui permet aux Canadiens de faire des dons et d'établir un legs caritatif durable, sans les coûts élevés et les tracas administratifs liés à l'établissement d'une fondation privée.

Le Centre de service national nous permet d'offrir à des clients disposant de comptes dont les soldes sont moins importants une expérience en temps réel ciblée, uniforme et améliorée, alors que

nos planificateurs accrédités se concentrent sur des clients qui présentent des besoins plus complexes et sophistiqués.

Processus d'affaires

À IG Gestion de patrimoine, nous examinons et améliorons continuellement notre plateforme technologique à l'intention des conseillers, laquelle permet une meilleure efficacité au chapitre de la gestion des relations par les conseillers et des systèmes de planification financière et de renseignements sur les portefeuilles, afin de les aider à servir nos clients plus efficacement.

Ce soutien administratif est offert aux conseillers et aux clients par le siège social d'IG Gestion de patrimoine, situé à Winnipeg, au Manitoba et par la Direction générale du Québec d'IG Gestion de patrimoine, située à Montréal, pour les conseillers et les clients domiciliés au Québec. La Direction générale du Québec compte environ 165 personnes et comprend des unités opérationnelles pour la plupart des fonctions qui soutiennent environ 730 conseillers situés partout au Québec. Le montant de l'actif géré des fonds communs de placement au Québec était d'environ 16,8 G\$ au 30 juin 2020.

Le Portail des conseillers IG, lancé en 2019, est une plateforme de gestion des relations avec les clients qui a été développée à partir de la technologie de Salesforce. Il permet à nos conseillers de gérer les relations avec les clients, d'améliorer leur efficacité au moyen de flux de travail numériques et d'accéder à des renseignements fondés sur des données afin de faciliter la gestion de leur pratique. Le Portail des conseillers IG nous met en bonne position pour une croissance future.

La plateforme de courtier d'IG Gestion de patrimoine permet une automatisation accrue et soutient les conseillers inscrits auprès de l'ACCFM et de l'OCRCVM, ainsi que de nouveaux produits disponibles par le truchement de notre plateforme de courtiers en valeurs destinés au segment de notre clientèle disposant d'un avoir net élevé.

Culture axée sur la performance et la diversité

Nous devons absolument offrir une rémunération et des avantages concurrentiels pour attirer et maintenir en poste des talents exceptionnels. Notre approche en matière de formation et de perfectionnement, ainsi que notre recours à la rétroaction par le biais de sondages périodiques auprès de nos employés et de nos conseillers, leur permettent d'améliorer les services offerts à nos clients.

BÊTA ET ALPHA

BÊTA – LA VALEUR CRÉÉE PAR DES PORTEFEUILLES DE PLACEMENTS COMPOSÉS JUDICIEUSEMENT DONT LE RENDEMENT CORRESPOND AUX PRÉVISIONS ET COMPORTE LE PLUS FAIBLE RISQUE POSSIBLE.

ALPHA – LA VALEUR D'UNE GESTION ACTIVE QUI GÉNÈRE UN RENDEMENT SUPÉRIEUR À CELUI DES INDICES DE RENDEMENT PASSIFS DONT LA COMPOSITION ET LE PROFIL DE RISQUE SONT COMPARABLES.

IG Gestion de patrimoine s'efforce d'obtenir un rendement correspondant aux prévisions et comportant le plus faible risque possible au moyen de portefeuilles de placements composés judicieusement (bêta), et de créer de la valeur pour les clients grâce à une gestion active (alpha). Pour ce faire, nous faisons appel à des sous-conseillers mondiaux hautement qualifiés afin que nos clients aient accès à une gamme diversifiée de produits et des solutions de placement. Chaque gestionnaire d'actifs est choisi au terme d'un processus éprouvé et rigoureux. Nous supervisons tous les sous-conseillers pour nous assurer que leurs activités correspondent à leurs philosophies de placement, de même qu'aux objectifs et aux stratégies de placement des produits pour lesquels ils fournissent des conseils.

IG Gestion de patrimoine entretient des relations avec Placements Mackenzie et d'autres sociétés de placement d'envergure mondiale, comme BlackRock, T. Rowe Price, PIMCO, China AMC et JP Morgan Asset Management.

Solutions financières efficaces

Nous fournissons à nos clients une gamme de solutions financières complète, bien construite et à des tarifs concurrentiels. Nous accroissons régulièrement l'étendue et la diversité de nos produits de placement grâce à l'ajout de nouveaux fonds et à des changements de produits qui permettent aux clients d'atteindre leurs objectifs.

Nos solutions comprennent ce qui suit :

- Une sélection vaste et approfondie de fonds communs de placement, diversifiée en fonction du gestionnaire, de la catégorie d'actifs, du style de placement, de la région du monde, de la capitalisation du marché et du secteur.
- Des portefeuilles gérés qui rééquilibrent les placements pour faire en sorte que les caractéristiques risque-rendement choisies soient maintenues. Ces solutions comprennent les Portefeuilles fondamentaux IG, les Portefeuilles à versements gérés IG, les Portefeuilles Investors et les Portefeuilles à risque géré IG.
- *Compte de services-conseils IG (« CSCIG »)* et structures de frais dégroupés – Le CSCIG a été lancé au quatrième trimestre de 2019. Il s'agit d'un compte à honoraires qui améliore l'expérience client en permettant aux clients de simplifier leur gestion financière en regroupant certains placements dans un seul compte, et qui offre des solutions à tarifs dégroupés à tous nos clients. Les CSCIG permettent une plus grande transparence des frais et peuvent comporter tant des actifs d'IG Gestion de patrimoine que des actifs externes admissibles.
- *Portefeuilles privés Profil^{MC}* – Les Portefeuilles privés Profil sont des programmes de gestion de portefeuille uniques qui sont offerts aux ménages disposant de placements supérieurs à 250 000 \$ détenus au sein d'IG Gestion de patrimoine. Les portefeuilles de placement Profil ont été conçus de manière à maximiser le rendement et à gérer le risque au moyen d'une

diversification par catégories d'actif, par styles de gestion et par régions du monde.

- *Portefeuilles Profil^{MC}* – Les Portefeuilles Profil comprennent une gamme de quatre solutions gérées qui procurent une diversification complète et sont conçus pour satisfaire les préférences personnelles des clients en matière de tolérance au risque et d'objectifs de placement. Ces portefeuilles sont offerts aux ménages disposant de placements supérieurs à 100 000 \$ détenus au sein d'IG Gestion de patrimoine.
- Des fonds distincts qui offrent un potentiel de croissance à long terme des placements ainsi qu'une gestion du risque, et qui sont assortis de garanties et dotés de caractéristiques facilitant la planification successorale.
- Des comptes à gestion distincte (comptes de courtage en gestion discrétionnaire) et comptes de courtage à honoraires.

Une proportion croissante des actifs des clients d'IG Gestion de patrimoine se trouvent dans les structures de frais dégroupés. Nous procédons actuellement au transfert de nos clients vers des produits à structures de frais dégroupés, ce qui constitue un changement important pour IG Gestion de patrimoine et le secteur canadien des fonds communs de placement dans son ensemble. Les produits à structures de frais dégroupés établissent une distinction entre les honoraires de conseil, lesquels sont directement facturés au compte d'un client, et les frais facturés aux fonds d'investissement sous-jacents. Cette distinction offre aux clients une transparence accrue en ce qui a trait aux honoraires qu'ils versent, et permet à IG Gestion de patrimoine de proposer une tarification concurrentielle, surtout pour les clients à valeur élevée. Cela permet par ailleurs à IG Gestion de patrimoine d'offrir une tarification différenciée en fonction du segment de clientèle, et ainsi de s'assurer qu'elle est concurrentielle et qu'elle récompense les clients qui nous ont été fidèles tout en favorisant le regroupement du patrimoine des clients chez IG et l'obtention de nouveaux clients.

Nous avons l'intention de cesser d'offrir des options d'achat à frais regroupés pour la quasi-totalité des produits de placement.

IG Gestion de patrimoine surveille le rendement de ses placements en le comparant à certains indices de référence. Le service de notation de fonds de Morningstar[†] est l'une des notations surveillées lorsqu'il s'agit de déterminer le rendement de fonds.

Au 30 juin 2020, 95,4 % des séries de fonds communs de placement à frais dégroupés d'IG Gestion de patrimoine étaient notés trois étoiles ou plus par le service de notation de fonds Morningstar[†] et 43,5 % étaient notés quatre ou cinq étoiles. Pour l'ensemble des fonds évalués par Morningstar[†], les proportions étaient de 71,0 % pour les fonds notés trois étoiles ou plus et de 37,3 % pour les fonds notés quatre et cinq étoiles au 30 juin 2020. Ces séries sont accessibles au moyen du compte de services-conseils IG dans lequel nous transférons actuellement

les comptes des clients d'IG. La cote Morningstar¹ est une mesure quantitative et objective du rendement sur trois, cinq et dix ans d'un fonds ajusté en fonction du risque par rapport à des fonds comparables.

ACTIF ADMINISTRÉ ET ACTIF GÉRÉ

Le lancement du compte de services-conseils IG signifie que des honoraires sont facturés à l'égard de l'actif administré externe admissible. Par conséquent, l'actif administré est un indicateur de performance clé pour la Société.

Au 30 juin 2020, l'actif administré d'IG Gestion de patrimoine s'élevait à 93,6 G\$ et l'actif géré des fonds communs de placement se chiffrait à 89,5 G\$. Le niveau de l'actif administré et de l'actif géré est tributaire de trois facteurs : les ventes, les rachats et les rendements des placements de nos fonds.

Les variations de l'actif administré pour les périodes considérées sont présentées dans le tableau 9.

À mesure qu'un nombre accru de nos clients feront la transition vers le compte de services-conseils IG, l'actif administré deviendra un indicateur clé de nos affaires. Les produits provenant du compte de services-conseils IG sont gagnés grâce à l'actif

administré externe admissible. La rémunération de nos conseillers se calcule aussi en fonction de l'apport d'actifs dans le compte de services-conseils IG et dans d'autres programmes tarifés.

Pour le trimestre clos le 30 juin 2020, les entrées brutes des clients se sont élevées à 1,9 G\$ en ce qui concerne l'actif administré d'IG Gestion de patrimoine, en baisse de 13,0 % par rapport à 2,2 G\$ pour la période correspondante de 2019. Les sorties nettes des clients se sont établies à 62 M\$ au deuxième trimestre, soit une amélioration de 438 M\$ par rapport aux sorties nettes des clients qui avaient atteint 500 M\$ pour la période correspondante de 2019. Au cours du deuxième trimestre, les rendements des placements ont donné lieu à une augmentation de 7,8 G\$ de l'actif administré, comparativement à une augmentation de 1,2 G\$ au deuxième trimestre de 2019.

Pour le semestre clos le 30 juin 2020, les entrées brutes des clients se sont élevées à 4,9 G\$ en ce qui concerne l'actif administré d'IG Gestion de patrimoine, en hausse de 5,5 % par rapport à 4,7 G\$ pour la période correspondante de 2019. Les entrées nettes des clients se sont élevées à 319 M\$ au cours du semestre, en hausse de 757 M\$, comparativement aux sorties nettes des clients de 438 M\$ pour la période correspondante de 2019. Au cours du semestre, le rendement des placements

TABLEAU 9 : VARIATION DE L'ACTIF ADMINISTRÉ – IG GESTION DE PATRIMOINE

TRIMESTRES CLOS LES (en M\$)	30 JUIN 2020	31 MARS 2020	30 JUIN 2019	VARIATION (%)	
				31 MARS 2020	30 JUIN 2019
Entrées brutes des clients	1 901 \$	3 006 \$	2 184 \$	(36,8) %	(13,0) %
Sorties brutes des clients	1 963	2 625	2 684	(25,2)	(26,9)
Flux nets	(62)	381	(500)	n.s.	87,6
Rendements des placements	7 755	(11 707)	1 196	n.s.	n.s.
Variation de l'actif, montant net	7 693	(11 326)	696	n.s.	n.s.
Actif au début	85 951	97 277	92 999	(11,6)	(7,6)
Actif à la fin	93 644 \$	85 951 \$	93 695 \$	9,0 %	(0,1) %
Actif administré moyen	90 957 \$	94 184 \$	93 447 \$	(3,4) %	(2,7) %

SEMESTRES CLOS LES (en M\$)	30 JUIN 2020	30 JUIN 2019	VARIATION (%)
Sorties brutes des clients	4 588	5 089	(9,8)
Flux nets	319	(438)	n.s.
Rendements des placements	(3 952)	7 846	n.s.
Variation de l'actif, montant net	(3 633)	7 408	n.s.
Actif au début	97 277	86 287	12,7
Actif à la fin	93 644 \$	93 695 \$	(0,1) %
Actif administré moyen	93 516 \$	91 589 \$	2,1 %

a donné lieu à une diminution de 4,0 G\$ de l'actif administré, comparativement à une augmentation de 7,8 G\$ en 2019.

Les variations de l'actif géré des fonds communs de placement pour les périodes considérées sont présentées dans le tableau 10.

Au 30 juin 2020, les produits avec des structures de frais dégroupés représentaient un montant de 38,5 G\$, ou 43,0 % de l'actif géré des fonds communs de placement d'IG Gestion de patrimoine, en hausse de 22,9 %, comparativement à 31,3 G\$ au 30 juin 2019, ce qui représentait 34,7 % de l'actif géré.

Du montant de 38,5 G\$ détenu dans les structures de frais dégroupés au 30 juin 2020, un montant de 37,2 G\$, ou 41,6 % de l'actif géré des fonds communs de placement d'IG Gestion de patrimoine était détenu dans des produits à frais dégroupés offerts aux ménages dont les placements dans les fonds d'IG Gestion de patrimoine sont supérieurs à 500 000 \$. Cet actif a connu une hausse de 18,9 %, par rapport à 31,3 G\$ au 30 juin 2019, ce qui représentait 34,7 % de l'actif géré. Les ventes de ces produits destinés aux clients à valeur élevée ont totalisé 815 M\$ pour le deuxième trimestre de 2020, soit une baisse de 72 M\$ par rapport au deuxième trimestre de 2019, ce qui représente 90 % du total des ventes aux clients à valeur élevée et 46 % du

total des ventes de fonds communs de placement. Les ventes ont totalisé 1,9 G\$ pour le semestre clos le 30 juin 2020, soit une hausse de 202 M\$ par rapport à 2019, ce qui représente 87 % du total des ventes aux clients à valeur élevée et 43 % du total des ventes de fonds communs de placement.

OFFRES DESTINÉES AUX CLIENTS À VALEUR ÉLEVÉE

IG Gestion de patrimoine offre plusieurs produits visant à répondre aux besoins des clients à valeur élevée, lesquels représentent un secteur en croissance de sa clientèle, et continue de chercher des moyens de présenter des offres additionnelles à cette clientèle. L'actif géré des clients appartenant à cette catégorie totalisait 49,2 G\$ au 30 juin 2020, soit une hausse de 5,2 % par rapport à l'exercice précédent, et représentait 55 % du total de l'actif géré. Les ventes de solutions destinées aux clients à valeur élevée ont totalisé 910 M\$ pour le deuxième trimestre de 2020, soit une baisse de 13,9 % par rapport à l'exercice précédent, et représentaient 51 % du total des ventes, en baisse par rapport à 52 % en 2019. Les ventes de solutions destinées aux clients à valeur élevée ont totalisé 2,2 G\$ pour le semestre, soit une hausse de 2,2 % par rapport à l'exercice précédent, et représentaient 49 % du total des ventes, inchangé depuis 2019.

TABLEAU 10 : VARIATION DE L'ACTIF GÉRÉ – IG GESTION DE PATRIMOINE

TRIMESTRES CLOS LES (en M\$)	30 JUIN 2020	31 MARS 2020	30 JUIN 2019	VARIATION (%)	
				31 MARS 2020	30 JUIN 2019
Ventes	1 780 \$	2 686 \$	2 045 \$	(33,7) %	(13,0) %
Rachats	1 913	2 736	2 582	(30,1)	(25,9)
Ventes nettes (rachats nets)	(133)	(50)	(537)	(166,0)	75,2
Rendements des placements	7 765	(11 210)	1 302	n.s.	n.s.
Variation de l'actif, montant net	7 632	(11 260)	765	n.s.	n.s.
Actif au début	81 901	93 161	89 411	(12,1)	(8,4)
Actif à la fin	89 533 \$	81 901 \$	90 176 \$	9,3 %	(0,7) %
Actif quotidien moyen des fonds communs de placement	86 985 \$	90 909 \$	90 158 \$	(4,3) %	(3,5) %

SEMESTRES CLOS LES (en M\$)	30 JUIN 2020	30 JUIN 2019	VARIATION (%)
Rachats	4 649	4 946	(6,0)
Ventes nettes (rachats nets)	(183)	(551)	66,8
Rendements des placements	(3 445)	7 590	n.s.
Variation de l'actif, montant net	(3 628)	7 039	n.s.
Actif au début	93 161	83 137	12,1
Actif à la fin	89 533 \$	90 176 \$	(0,7) %
Actif quotidien moyen des fonds communs de placement	88 947 \$	88 582 \$	0,4 %

- La série U est offerte à tous les clients et prévoit une structure de tarification qui établit une distinction entre les honoraires de conseil, lesquels sont directement facturés au compte d'un client, et les frais facturés aux fonds d'investissement sous-jacents. Au 30 juin 2020, l'actif géré dans la série U relativement aux ménages dont les placements dans les fonds d'IG Gestion de patrimoine sont supérieurs à 500 000 \$ avait augmenté pour se chiffrer à 21,0 G\$, comparativement à 19,0 G\$ au 30 juin 2019, soit une hausse de 11,1 %.
- Les Portefeuilles privés Profil^{MC} sont des programmes de gestion de portefeuille uniques qui sont offerts aux ménages disposant de placements supérieurs à 250 000 \$ détenus au sein d'IG Gestion de patrimoine. La structure de tarification du programme Profil établit une distinction entre les honoraires de conseil, lesquels sont directement facturés au compte d'un client, et les frais facturés aux fonds d'investissement sous-jacents. Au 30 juin 2020, l'actif géré du programme Profil s'élevait à 16,2 G\$, soit une augmentation de 30,9 % par rapport à un actif géré de 12,3 G\$ au 30 juin 2019.
- La série J est offerte aux ménages dont les placements dans les fonds d'IG Gestion de patrimoine sont supérieurs à 500 000 \$ et regroupait un actif de 12,0 G\$ au 30 juin 2020, soit une baisse de 22,6 %, par rapport à 15,4 G\$ au 30 juin 2019, ce qui découle principalement des transferts de la série J à la série U. La structure de tarification de la série J regroupe en un seul type d'honoraires les coûts liés à la gestion des actifs et les coûts liés aux services-conseils.

CENTRE DE SERVICE NATIONAL

Notre Centre de service national soutient plus de 200 000 clients et regroupe un actif géré de 1,6 G\$.

VARIATION DE L'ACTIF GÉRÉ ET DE L'ACTIF ADMINISTRÉ – RÉSULTATS DE 2020 PAR RAPPORT À CEUX DE 2019

L'actif administré d'IG Gestion de patrimoine se chiffrait à 93,6 G\$ au 30 juin 2020, soit une légère baisse comparativement à 93,7 G\$ au 30 juin 2019. L'actif géré des fonds communs de placement d'IG Gestion de patrimoine se chiffrait à 89,5 G\$ au 30 juin 2020, soit une baisse de 0,7 %, comparativement à 90,2 G\$ au 30 juin 2019. L'actif quotidien moyen des fonds communs de placement se chiffrait à 87,0 G\$ au deuxième trimestre de 2020, en baisse de 3,5 % par rapport à 90,2 G\$ au deuxième trimestre de 2019. L'actif quotidien moyen des fonds communs de placement totalisait 88,9 G\$ pour le semestre clos le 30 juin 2020, en hausse de 0,4 % par rapport à 88,6 G\$ en 2019.

Pour le trimestre clos le 30 juin 2020, les ventes de fonds communs de placement d'IG Gestion de patrimoine par l'entremise de son réseau de conseillers ont totalisé 1,8 G\$, soit une baisse de 13,0 % par rapport à la période correspondante de 2019. Les rachats de fonds communs de placement ont totalisé

1,9 G\$, soit une baisse de 25,9 % par rapport à 2019. Pour le deuxième trimestre de 2020, les rachats nets de fonds communs de placement d'IG Gestion de patrimoine s'élevaient à 133 M\$, comparativement à des rachats nets de 537 M\$ en 2019. Au cours du deuxième trimestre, les rendements des placements ont donné lieu à une augmentation de 7,8 G\$ de l'actif des fonds communs de placement, comparativement à une augmentation de 1,3 G\$ au cours du deuxième trimestre de 2019.

Le taux de rachat trimestriel annualisé d'IG Gestion de patrimoine pour les fonds à long terme s'est établi à 8,3 % au deuxième trimestre de 2020, comparativement à 10,9 % au deuxième trimestre de 2019. Le taux de rachat en glissement sur douze mois des fonds à long terme d'IG Gestion de patrimoine s'établissait à 10,0 % au 30 juin 2020, comparativement à 9,9 % au 30 juin 2019, ce qui demeure nettement inférieur au taux de rachat moyen correspondant d'environ 16,2 % enregistré par l'ensemble des autres membres de l'Institut des fonds d'investissement du Canada (l'« IFIC ») au 30 juin 2020. Le taux de rachat d'IG Gestion de patrimoine a été très stable, comparativement au secteur des fonds communs de placement dans son ensemble, ce qui reflète notre intérêt primordial pour la planification financière.

Pour le semestre clos le 30 juin 2020, les ventes de fonds communs de placement d'IG Gestion de patrimoine par l'entremise de son réseau de conseillers ont totalisé 4,5 G\$, soit une hausse de 1,6 % par rapport à 2019. Les rachats de fonds communs de placement ont totalisé 4,6 G\$, soit une baisse de 6,0 % par rapport à 2019. Les rachats nets de fonds communs de placement d'IG Gestion de patrimoine s'élevaient à 183 M\$, comparativement à des rachats nets de 551 M\$ en 2019. En 2020, les rendements des placements ont donné lieu à une diminution de 3,4 G\$ de l'actif des fonds communs de placement, comparativement à une augmentation de 7,6 G\$ en 2019.

VARIATION DE L'ACTIF GÉRÉ ET DE L'ACTIF ADMINISTRÉ – RÉSULTATS DU DEUXIÈME TRIMESTRE DE 2020 PAR RAPPORT À CEUX DU PREMIER TRIMESTRE DE 2020

L'actif administré d'IG Gestion de patrimoine se chiffrait à 93,6 G\$ au 30 juin 2020, soit une hausse de 9,0 %, comparativement à 86,0 G\$ au 31 mars 2020. Au 30 juin 2020, l'actif géré des fonds communs de placement d'IG Gestion de patrimoine se chiffrait à 89,5 G\$, soit une augmentation de 9,3 %, par rapport à 81,9 G\$ au 31 mars 2020. L'actif quotidien moyen des fonds communs de placement s'est établi à 87,0 G\$ au deuxième trimestre de 2020, comparativement à 90,9 G\$ au premier trimestre de 2020, soit une diminution de 4,3 %.

Pour le trimestre clos le 30 juin 2020, les ventes de fonds communs de placement d'IG Gestion de patrimoine par l'entremise de son réseau de conseillers ont totalisé 1,8 G\$, soit une baisse de 33,7 % par rapport au premier trimestre de

2020. Les rachats de fonds communs de placement ont totalisé 1,9 G\$ au deuxième trimestre, ce qui représente une baisse de 30,1 % par rapport au trimestre précédent, et le taux de rachat trimestriel annualisé s'est établi à 8,3 % au deuxième trimestre, comparativement à 11,7 % au premier trimestre de 2020. Les rachats nets de fonds communs de placement d'IG Gestion de patrimoine se sont élevés à 133 M\$ pour le trimestre considéré, comparativement à des rachats nets de 50 M\$ au cours du trimestre précédent.

AUTRES PRODUITS ET SERVICES

FONDS DISTINCTS

IG Gestion de patrimoine offre des fonds distincts, y compris sa gamme de fonds de placement garanti. Certains fonds de placement garanti sont assortis d'une garantie de revenu viager, qui assure un revenu de retraite garanti, la vie durant. Le volet placement de ces fonds distincts est géré par IG Gestion de patrimoine. Au 30 juin 2020, le total de l'actif des fonds distincts s'élevait à 1,5 G\$, comparativement à 1,7 G\$ au 30 juin 2019.

ASSURANCE

IG Gestion de patrimoine demeure un chef de file au Canada pour la distribution de produits d'assurance vie. Grâce à des ententes conclues avec d'importantes compagnies d'assurance, IG Gestion de patrimoine offre une vaste gamme de produits : assurance temporaire, vie universelle, vie entière, invalidité, maladies graves, soins de longue durée, soins médicaux personnels et assurance collective. La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie est un important fournisseur de produits d'assurance de la Société. Avec prise d'effet le 1^{er} janvier 2020, la Great-West, la London Life et la Canada Vie ont fusionné en une seule société : la Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie.

Le nombre moyen de polices vendues par conseiller détenant un permis a été de 2,2 pour le trimestre clos le 30 juin 2020, comparativement à 2,8 en 2019. Le nombre moyen de polices vendues par conseiller détenant un permis a été de 4,3 pour le semestre clos le 30 juin 2020, comparativement à 5,0 en 2019. La distribution des produits d'assurance est appuyée par les spécialistes en planification de l'assurance d'IG Gestion de patrimoine partout au Canada; ils ont pour mandat d'aider les conseillers à choisir des solutions avancées de planification successorale pour des clients à valeur élevée.

OPÉRATIONS SUR TITRES

La société Valeurs mobilières Groupe Investors Inc. est un courtier en valeurs enregistré dans toutes les provinces et tous les territoires du Canada. Elle propose à ses clients des services qui complètent les services de planification financière et de placement. Les conseillers d'IG Gestion de patrimoine peuvent ainsi diriger des clients vers l'un de nos spécialistes en planification du patrimoine de Valeurs mobilières Groupe Investors Inc.

PRÊTS HYPOTHÉCAIRES ET ACTIVITÉS BANCAIRES

Les spécialistes en planification hypothécaire d'IG Gestion de patrimoine sont présents dans chaque province canadienne, et ils collaborent avec nos clients et leurs conseillers afin d'élaborer des stratégies de financement hypothécaire et d'autres stratégies de prêts qui correspondent aux besoins et aux objectifs de chaque client dans le cadre de son plan financier exhaustif.

Des prêts hypothécaires sont offerts par IG Gestion de patrimoine, un prêteur hypothécaire d'envergure nationale, et par l'intermédiaire de Solutions Bancaires[†] d'IG Gestion de patrimoine en vertu d'une entente de distribution à long terme avec la Banque Nationale du Canada. Le produit Tout-En-Un, une solution exhaustive de gestion des liquidités qui regroupe les caractéristiques d'un prêt hypothécaire, d'un prêt à terme, d'une marge de crédit renouvelable et d'un compte de dépôt, est aussi offert par l'intermédiaire de Solutions Bancaires[†].

La Société adhère au programme de report de versements hypothécaires, une mesure de soutien pour les propriétaires adoptée à la suite des perturbations économiques causées par la COVID-19. L'évaluation est effectuée au cas par cas, selon les besoins des clients et dans le cadre de leur plan financier global. Au 30 juin 2020, des clients détenant des prêts hypothécaires s'élevant à 360,0 M\$, ce qui représente 3,3 % du total des prêts hypothécaires de la Société, ont choisi de participer aux programmes de report de versements hypothécaires.

Pour le trimestre et le semestre clos le 30 juin 2020, les financements de prêts hypothécaires offerts par l'intermédiaire d'IG Gestion de patrimoine et de Solutions Bancaires[†] se sont chiffrés à 318 M\$ et à 504 M\$, contre 341 M\$ et 544 M\$ en 2019, ce qui constitue une diminution de 6,9 % et de 7,2 %, respectivement. Au 30 juin 2020, les prêts hypothécaires offerts par l'intermédiaire d'IG Gestion de patrimoine et de Solutions Bancaires[†] totalisaient 10,0 G\$, comparativement à 10,6 G\$ au 30 juin 2019, soit une baisse de 5,0 %.

Le crédit disponible relatif aux comptes Tout-En-Un de Solutions Bancaires[†] ouverts au cours du trimestre et du semestre clos le 30 juin 2020 s'élevait à 251 M\$ et à 460 M\$, respectivement, comparativement à 188 M\$ et à 323 M\$ en 2019. Au 30 juin 2020, le solde des produits Tout-En-Un de Solutions Bancaires[†] était de 3,0 G\$, comparativement à 2,7 G\$ pour l'exercice précédent, ce qui représentait environ 50 % du crédit disponible total relatif à ces comptes.

Parmi les autres produits et services offerts par l'intermédiaire de Solutions Bancaires[†] d'IG Gestion de patrimoine figurent les prêts à l'investissement, les marges de crédit, les prêts personnels, l'assurance-crédit, les comptes de dépôt et les cartes de crédit. Grâce à Solutions Bancaires[†], les clients ont accès à un réseau de guichets automatiques, ainsi qu'à un site Web client et à un centre de services clients, tous deux sous marque privée. Le programme Solutions Bancaires[†] s'inscrit dans l'approche

d'IG Gestion de patrimoine qui consiste à fournir des solutions financières complètes à ses clients par l'intermédiaire d'une vaste plateforme de planification financière. Le total des produits de prêt des clients d'IG Gestion de patrimoine dans le cadre du

programme Solutions Bancaires[†], incluant les prêts hypothécaires Solutions Bancaires[†], s'élevait à 4,8 G\$ au 30 juin 2020, comparativement à 4,3 G\$ au 30 juin 2019.

REVUE DES RÉSULTATS D'EXPLOITATION PAR SECTEUR

Le bénéfice avant intérêts et impôt d'IG Gestion de patrimoine est présenté dans le tableau 11.

RÉSULTATS DE 2020 PAR RAPPORT À CEUX DE 2019

PRODUITS TIRÉS DES HONORAIRES

Les produits tirés des honoraires proviennent de la gestion, de l'administration et de la distribution des fonds communs de placement d'IG Gestion de patrimoine. La distribution de produits d'assurance et des produits Solutions Bancaires¹ et la prestation de services liés aux valeurs mobilières fournissent des produits tirés des honoraires additionnels.

Les produits tirés des honoraires de gestion et des honoraires de conseil comprennent des honoraires pour les services de gestion de placements liés à ses fonds communs de placement et les produits tirés des frais pour les conseils offerts aux clients, qui dépendent en grande partie du volume et de la composition de l'actif géré des fonds communs de placement et de l'actif administré. Les honoraires de gestion et les honoraires de conseil se sont chiffrés à 353,2 M\$ au deuxième trimestre de 2020, en baisse de 18,7 M\$, ou 5,0 %, par rapport à 371,9 M\$ en 2019. Pour le semestre clos le 30 juin 2020, les honoraires de gestion et les honoraires de conseil se sont élevés à 721,3 M\$, en baisse de 8,8 M\$, ou 1,2 %, par rapport à 730,1 M\$ en 2019.

La diminution nette des honoraires de gestion et des honoraires de conseil au deuxième trimestre de 2020 était principalement attribuable à la diminution de l'actif géré moyen de 3,5 %, comme l'illustre le tableau 10. Le taux moyen des honoraires de gestion au deuxième trimestre s'est établi à 163,0 points de base de l'actif géré moyen, comparativement à 165,9 points de base en 2019, ce qui reflète des changements dans la composition des produits et une réduction de la tarification en 2019.

La diminution nette des honoraires de gestion et des honoraires de conseil pour le semestre clos le 30 juin 2020 était principalement attribuable à la baisse du taux moyen des honoraires de gestion, contrebalancée en partie par la hausse de l'actif géré moyen de 0,4 %, comme l'illustre le tableau 10. Par ailleurs, le premier semestre de 2020 comptait une journée civile de plus que le premier semestre de 2019, ce qui a donné lieu à des honoraires de gestion additionnels de 4,3 M\$. Le taux moyen des honoraires de gestion pour le semestre clos le 30 juin 2020 s'est établi à 162,8 points de base de l'actif géré moyen, comparativement à 166,5 points de base en 2019, ce qui reflète des changements dans la composition des produits et une réduction de la tarification en 2019.

IG Gestion de patrimoine perçoit des honoraires d'administration pour les services administratifs relatifs à ses fonds communs de placement et pour les services fiduciaires liés à ses fonds communs de placement en fiducie à participation unitaire, qui dépendent aussi en grande partie du volume et de la

composition de l'actif. Les honoraires d'administration ont totalisé 68,4 M\$ pour le trimestre considéré, ce qui représente une baisse de 9,0 %, comparativement à 75,2 M\$ pour l'exercice précédent. Les honoraires d'administration ont totalisé 141,2 M\$ pour le semestre clos le 30 juin 2020, comparativement à 149,1 M\$ en 2019, ce qui représente une diminution de 5,3 %. Ces diminutions sont principalement attribuables au transfert d'actifs dans des produits dégroupés auxquels ne sont pas imputés certains honoraires d'administration.

Les produits tirés des honoraires de distribution proviennent des sources suivantes :

- La distribution de produits d'assurance par l'intermédiaire des Services d'Assurance I.G. Inc.
- Les frais de rachat applicables aux fonds communs de placement qui ont été vendus avec frais d'acquisition différés.
- Les frais de distribution liés aux fonds de type portefeuille.
- La prestation de services de négociation de titres par l'intermédiaire de Valeurs mobilières Groupe Investors Inc.
- Les services bancaires offerts par le truchement de Solutions Bancaires¹.

Les produits tirés des honoraires de distribution, qui se sont chiffrés à 34,6 M\$ au deuxième trimestre de 2020, ont diminué de 10,0 M\$ par rapport à 44,6 M\$ en 2019. Pour le semestre clos le 30 juin 2020, les produits tirés des honoraires de distribution, chiffrés à 73,3 M\$, ont diminué de 12,4 M\$ par rapport à 85,7 M\$ en 2019. La diminution constatée au trimestre et au semestre tenait principalement à la diminution des produits tirés des honoraires de distribution provenant des produits d'assurance et d'une baisse des frais de rachat. IG Gestion de patrimoine a mis fin à l'option d'achat avec frais d'acquisition différés pour ses fonds communs de placement. Les produits tirés des frais de rachat varient en fonction du volume des rachats assujettis à des frais d'acquisition différés.

PRODUITS TIRÉS DES PLACEMENTS NETS ET AUTRES PRODUITS

Le poste Produits tirés des placements nets et autres produits englobe les produits tirés des activités bancaires hypothécaires et les produits d'intérêts nets liés aux activités d'intermédiaire.

Les produits tirés des placements nets et autres produits se sont chiffrés à 9,0 M\$ au deuxième trimestre de 2020, soit une diminution de 4,6 M\$, comparativement à 13,6 M\$ en 2019. Pour le semestre clos le 30 juin 2020, les produits tirés des placements nets et autres produits ont totalisé 17,7 M\$, en baisse de 5,9 M\$ par rapport à 23,6 M\$ en 2019. La diminution observée au cours du trimestre tenait essentiellement à une baisse des activités bancaires hypothécaires. La diminution observée au cours du semestre était attribuable à une baisse des activités bancaires hypothécaires, ainsi qu'aux pertes nettes latentes sur nos titres de capitaux propres et nos fonds communs de placement exclusifs.

TABLEAU 11 : RÉSULTATS D'EXPLOITATION – IG GESTION DE PATRIMOINE

TRIMESTRES CLOS LES (en M\$)	30 JUIN 2020	31 MARS 2020	30 JUIN 2019	VARIATION (%)	
				31 MARS 2020	30 JUIN 2019
Produits					
Honoraires de gestion et honoraires de conseil	353,2 \$	368,1 \$	371,9 \$	(4,0) %	(5,0) %
Honoraires d'administration	68,4	72,8	75,2	(6,0)	(9,0)
Honoraires de distribution	34,6	38,7	44,6	(10,6)	(22,4)
	456,2	479,6	491,7	(4,9)	(7,2)
Produits tirés des placements nets et autres produits	9,0	8,7	13,6	3,4	(33,8)
	465,2	488,3	505,3	(4,7)	(7,9)
Charges					
Commissions					
Amortissement des commissions	8,6	7,7	5,2	11,7	65,4
Commissions de vente de fonds communs de placement passées en charges à mesure qu'elles sont engagées	–	–	16,9	–	(100,0)
Autres commissions	26,5	28,2	32,6	(6,0)	(18,7)
	35,1	35,9	54,7	(2,2)	(35,8)
Rémunération fondée sur l'actif	110,3	113,6	102,8	(2,9)	7,3
Charges autres que les commissions	154,4	165,4	152,9	(6,7)	1,0
	299,8	314,9	310,4	(4,8)	(3,4)
Bénéfice avant intérêts et impôt	165,4 \$	173,4 \$	194,9 \$	(4,6) %	(15,1) %
SEMESTRES CLOS LES					
(en M\$)			30 JUIN 2020	30 JUIN 2019	VARIATION (%)
Produits					
Honoraires de gestion et honoraires de conseil			721,3 \$	730,1 \$	(1,2) %
Honoraires d'administration			141,2	149,1	(5,3)
Honoraires de distribution			73,3	85,7	(14,5)
			935,8	964,9	(3,0)
Produits tirés des placements nets et autres produits			17,7	23,6	(25,0)
			953,5	988,5	(3,5)
Charges					
Commissions					
Amortissement des commissions			16,3	10,0	63,0
Commissions de vente de fonds communs de placement passées en charges à mesure qu'elles sont engagées			–	40,3	(100,0)
Autres commissions			54,7	62,2	(12,1)
			71,0	112,5	(36,9)
Rémunération fondée sur l'actif			223,9	202,0	10,8
Charges autres que les commissions			319,8	315,8	1,3
			614,7	630,3	(2,5)
Bénéfice avant intérêts et impôt			338,8 \$	358,2 \$	(5,4) %

TABLEAU 12 : ACTIVITÉS BANCAIRES HYPOTHÉCAIRES – IG GESTION DE PATRIMOINE

TRIMESTRES CLOS LES (en M\$)	30 JUIN 2020	31 MARS 2020	30 JUIN 2019	VARIATION (%)	
				31 MARS 2020	30 JUIN 2019
Total des produits tirés des activités bancaires hypothécaires					
Produits d'intérêts nets tirés des prêts titrisés					
Produits d'intérêts	44,4 \$	47,9 \$	52,5 \$	(7,3) %	(15,4) %
Charges d'intérêts	39,7	39,8	43,6	(0,3)	(8,9)
Produits d'intérêts nets	4,7	8,1	8,9	(42,0)	(47,2)
Profit sur ventes ¹	1,1	1,8	1,4	(38,9)	(21,4)
Ajustements de la juste valeur	(1,4)	(2,7)	(1,7)	48,1	17,6
Autres produits	2,3	2,5	2,8	(8,0)	(17,9)
	6,7 \$	9,7 \$	11,4 \$	(30,9) %	(41,2) %
Moyenne des prêts hypothécaires gérés					
Titrisations	6 562 \$	6 729 \$	7 346 \$	(2,5) %	(10,7) %
Autres produits	2 816	2 772	2 778	1,6	1,4
	9 378 \$	9 501 \$	10 124 \$	(1,3) %	(7,4) %
Ventes de prêts hypothécaires aux parties suivantes² :					
Titrisations	318 \$	248 \$	327 \$	28,2 %	(2,8) %
Autres ¹	120	226	71	(46,9)	69,0
	438 \$	474 \$	398 \$	(7,6) %	10,1 %

SEMESTRES CLOS LES (en M\$)	30 JUIN 2020	30 JUIN 2019	VARIATION (%)	
Total des produits tirés des activités bancaires hypothécaires				
Produits d'intérêts nets tirés des prêts titrisés				
Produits d'intérêts	92,3 \$	105,1 \$	(12,2) %	
Charges d'intérêts	79,5	87,7	(9,4)	
Produits d'intérêts nets	12,8	17,4	(26,4)	
Profit sur ventes ¹	2,9	1,7	70,6	
Ajustements de la juste valeur	(4,1)	(5,2)	21,2	
Autres produits	4,8	4,8	–	
	16,4 \$	18,7 \$	(12,3) %	
Moyenne des prêts hypothécaires gérés				
Titrisations	6 646 \$	7 374 \$	(9,9) %	
Autres produits	2 794	2 817	(0,8)	
	9 440 \$	10 191 \$	(7,4) %	
Ventes de prêts hypothécaires aux parties suivantes² :				
Titrisations	566 \$	764 \$	(25,9) %	
Autres ¹	346	137	152,6	
	912 \$	901 \$	1,2 %	

1. Représentent les ventes aux investisseurs institutionnels grâce à des placements privés, au Fonds hypothécaire et de revenu à court terme Investors et au Fonds d'obligations de sociétés canadiennes Investors, ainsi que les profits réalisés sur ces ventes.

2. Représentent les montants en principal vendus.

Les produits tirés des placements nets liés aux activités bancaires hypothécaires d'IG Gestion de patrimoine ont totalisé 6,7 M\$ au deuxième trimestre de 2020, comparativement à 11,4 M\$ en 2019, soit une diminution de 4,7 M\$. Pour le semestre clos le 30 juin 2020, les produits tirés des placements nets liés aux activités bancaires hypothécaires d'IG Gestion de patrimoine ont totalisé 16,4 M\$, comparativement à 18,7 M\$ en 2019, soit une diminution de 2,3 M\$. Le tableau 12 présente un sommaire des activités bancaires hypothécaires pour le trimestre et le semestre considérés. Les variations des produits tirés des activités bancaires hypothécaires découlent principalement d'augmentations temporaires des écarts de crédit des sources de financement.

CHARGES

IG Gestion de patrimoine engage une charge liée aux commissions se rapportant à la distribution de ses produits et services financiers. Des commissions sont versées au moment de la vente de ces produits, et leur montant fluctue en fonction du volume des ventes. Les commissions versées à la vente de produits de placement sont inscrites à l'actif et amorties sur leur durée d'utilité estimée lorsque la Société perçoit des honoraires directement auprès du client. Toutes les autres commissions versées à la vente des produits de placement sont passées en charges à mesure qu'elles sont engagées.

La charge liée aux commissions s'est chiffrée à 35,1 M\$ pour le deuxième trimestre de 2020, soit une baisse de 19,6 M\$ par rapport à 54,7 M\$ en 2019 et, pour le semestre, la charge liée aux commissions s'est établie à 71,0 M\$, en baisse de 41,5 M\$ par rapport à 112,5 M\$ en 2019. La baisse des commissions observée en 2020 est principalement attribuable aux commissions versées à la vente de produits de placement inscrites à l'actif en 2020.

Avec prise d'effet le 1^{er} janvier 2020, les commissions de vente des conseillers d'IG Gestion de patrimoine sont calculées à partir des nouveaux actifs versés dans les comptes des clients d'IG Gestion de patrimoine (sous réserve des exigences en matière d'admissibilité), alors qu'elles étaient auparavant calculées en fonction des ventes brutes de fonds communs de placement d'IG Gestion de patrimoine. Tous les versements de commissions sont dorénavant inscrits à l'actif et amortis, car ils reflètent les coûts marginaux visant à obtenir un contrat auprès de clients. Les commissions liées aux ventes de fonds communs de placement à tarifs groupés d'IG Gestion de patrimoine étaient auparavant passées en charges à mesure qu'elles étaient engagées, car ces commissions étaient considérées comme étant l'exécution d'un contrat existant avec un fonds commun de placement.

La rémunération fondée sur l'actif, qui est calculée en fonction de la valeur de l'actif géré, a augmenté de 7,5 M\$ et de 21,9 M\$ pour le trimestre et le semestre clos le 30 juin 2020 par rapport à 2019, pour s'établir à 110,3 M\$ et à 223,9 M\$. L'augmentation

est principalement attribuable aux changements liés à la rémunération apportés en 2020.

Les charges autres que les commissions engagées par IG Gestion de patrimoine sont principalement liées au soutien de son réseau de conseillers, à l'administration, à la commercialisation et à la gestion de ses fonds communs de placement et autres produits ainsi qu'aux frais des sous-conseillers liés à l'actif géré des fonds communs de placement. Pour le deuxième trimestre de 2020, les charges autres que les commissions se sont établies à 154,4 M\$, comparativement à 152,9 M\$ en 2019, soit une hausse de 1,5 M\$, ou 1,0 %. Pour le semestre, les charges autres que les commissions s'élevaient à 319,8 M\$ en 2020, comparativement à 315,8 M\$ en 2019, en hausse de 4,0 M\$, ou 1,3 %.

RÉSULTATS DU DEUXIÈME TRIMESTRE DE 2020 PAR RAPPORT À CEUX DU PREMIER TRIMESTRE DE 2020

PRODUITS TIRÉS DES HONORAIRES

Les produits tirés des honoraires de gestion et des honoraires de conseil ont diminué de 14,9 M\$, ou 4,0 %, au deuxième trimestre de 2020 par rapport au premier trimestre de 2020, pour s'établir à 353,2 M\$. La diminution des honoraires de gestion et des honoraires de conseil au deuxième trimestre était principalement attribuable à la baisse de l'actif géré moyen de 4,3 % pour le trimestre, comme l'illustre le tableau 10. Le taux moyen des honoraires de gestion au deuxième trimestre s'est établi à 163,0 points de base de l'actif géré moyen, comparativement à 162,6 points de base au premier trimestre de 2020.

Les honoraires d'administration se sont établis à 68,4 M\$ au deuxième trimestre de 2020, soit une diminution de 4,4 M\$, comparativement à 72,8 M\$ au premier trimestre de 2020. La diminution des honoraires d'administration était attribuable à une baisse de l'actif géré et au transfert d'actifs dans des produits dégroupés auxquels ne sont pas imputés certains honoraires d'administration.

Les produits tirés des honoraires de distribution, qui se sont chiffrés à 34,6 M\$ au deuxième trimestre de 2020, ont diminué de 4,1 M\$ par rapport à 38,7 M\$ au premier trimestre, principalement en raison d'une diminution des produits tirés des honoraires de distribution liés aux produits d'assurance et d'une diminution des frais de rachat.

PRODUITS TIRÉS DES PLACEMENTS NETS ET AUTRES PRODUITS

Les produits tirés des placements nets et autres produits se sont chiffrés à 9,0 M\$ au deuxième trimestre de 2020, comparativement à 8,7 M\$ au trimestre précédent, ce qui représente une hausse de 0,3 M\$. L'augmentation tenait essentiellement aux profits latents sur nos titres de capitaux propres et nos fonds communs de placement exclusifs au

deuxième trimestre, comparativement aux pertes latentes au premier trimestre. L'augmentation a été contrebalancée en partie par une baisse des activités bancaires hypothécaires.

Les produits tirés des placements nets liés aux activités bancaires hypothécaires d'IG Gestion de patrimoine ont totalisé 6,7 M\$ au deuxième trimestre, en baisse de 3,0 M\$ par rapport à 9,7 M\$ au trimestre précédent, comme l'illustre le tableau 12. La variation des produits tirés des activités bancaires hypothécaires découlaient principalement d'augmentations temporaires des écarts de crédit des sources de financement.

CHARGES

Pour le trimestre considéré, la charge liée aux commissions s'est chiffrée à 35,1 M\$, comparativement à 35,9 M\$ au trimestre précédent.

Pour le trimestre considéré, les charges autres que les commissions ont diminué pour s'établir à 154,4 M\$, comparativement à 165,4 M\$ au trimestre précédent, en raison principalement du caractère saisonnier de certaines charges et de la réduction de certains coûts dans le contexte de la COVID-19 comme cela a été expliqué au premier trimestre de 2020.

PLACEMENTS MACKENZIE

REVUE DES ACTIVITÉS

Placements Mackenzie est un fournisseur de solutions de gestion d'actifs diversifiées qui a été fondé en 1967. Nous offrons une vaste gamme de mandats d'investissement au moyen d'une structure d'équipes spécialisées et nous utilisons une multitude de canaux de distribution.

FAITS NOUVEAUX EN 2020

LA COVID-19 ET LES COMMUNICATIONS

Dans le contexte de la COVID-19 et des répercussions qui en découlent pour les marchés des capitaux mondiaux, nous avons accru considérablement le nombre de nos communications pour soutenir les conseillers financiers indépendants et nos clients institutionnels. Nous nous employons à leur fournir des mises à jour sur l'économie et sur les marchés boursiers, des analyses continuellement actualisées, et un accès aux gestionnaires de placements afin de garantir qu'ils disposent des outils et des ressources nécessaires pour soutenir leurs clients. Notre approche s'articulant autour de multiples équipes spécialisées fait en sorte que les investisseurs pourront trouver la solution adéquate, peu importe la conjoncture du marché.

ACQUISITION DE GLC GROUPE DE GESTION D'ACTIFS LTÉE (« GLC »)

Le 4 août 2020, Mackenzie a annoncé qu'elle acquerra GLC, une société canadienne de gestion de placements de premier ordre, auprès de la Canada Vie. La contrepartie totale de l'investissement se chiffrera à 175 M\$ et donnera lieu au transfert à Mackenzie d'un actif géré s'élevant à 36 G\$.

Dans le cadre de la transaction, la Canada Vie fera l'acquisition auprès de Mackenzie des contrats de gestion de fonds relatifs à la marque privée de la Gamme de fonds Quadrus pour une contrepartie en trésorerie de 30 M\$. Mackenzie est actuellement gestionnaire et fiduciaire de la Gamme de fonds Quadrus. Par suite de la vente, Mackenzie continuera d'offrir des services administratifs et d'investissement à la Gamme de fonds Quadrus.

La clôture de la transaction devrait avoir lieu au second semestre de 2020, sous réserve des conditions de clôture habituelles, y compris des approbations réglementaires.

STRATÉGIE DE MACKENZIE

Mackenzie a pour objectif de devenir le fournisseur de solutions de gestion mondiale d'actifs et le partenaire commercial préféré au Canada.

La vision de Mackenzie est la suivante : nous nous engageons à assurer le succès financier des investisseurs, selon leur point de vue, ce qui a une incidence sur nos priorités stratégiques et assure la croissance future des activités. Notre mandat stratégique comporte deux volets : devenir le leader dans le secteur de détail au Canada et tisser des relations stratégiques

significatives. Nous comptons réaliser ce mandat en attirant les meilleurs éléments du secteur de l'investissement, en répondant aux besoins changeants des conseillers financiers et des investisseurs au moyen de solutions uniques et novatrices, et en continuant d'offrir une qualité de niveau institutionnel dans tout ce que nous entreprenons.

Pour soutenir cette vision et ce mandat stratégique, nos employés s'efforcent de faire ce qui suit :

- Fournir un rendement ajusté en fonction du risque concurrentiel et constant.
- Offrir des solutions de placement novatrices et de haute qualité.
- Accélérer la distribution.
- Promouvoir un leadership de marque.
- Encourager l'excellence opérationnelle et la rigueur.
- Favoriser une culture axée sur la performance et la diversité.

Mackenzie cherche à maximiser le rendement des investissements de l'entreprise en concentrant ses ressources dans des secteurs qui ont une incidence directe sur la réussite de son mandat stratégique : la gestion de placements, la distribution et l'expérience client.

Nos services de gestion des placements sont offerts au moyen d'une structure d'équipes spécialisées internes qui ont chacune leur propre orientation et approche en matière de placement. Nos équipes de recherche et de gestion de portefeuille sont situées à Toronto, à Montréal, à Winnipeg, à Boston, à Dublin et à Hong Kong. Outre nos propres équipes de placement, nous nous adjoignons les services de partenaires stratégiques (sous-conseillers externes) pour compléter nos capacités en matière de placement dans des secteurs précis. Notre vaste éventail de capacités et de produits de placement en évolution constante constitue notre principale force afin de répondre aux besoins financiers changeants des investisseurs.

Nos affaires reposent sur trois canaux de distribution clés : le réseau de détail, les alliances stratégiques et le marché institutionnel.

Mackenzie distribue principalement ses produits de placement de détail grâce à des conseillers financiers externes. Nos équipes de vente travaillent avec plus de 30 000 conseillers financiers indépendants et leurs cabinets partout au Canada. Notre gamme de solutions de placement novatrice et exhaustive couvre toutes les catégories d'actifs et régions du globe. Nous offrons une gamme de solutions de placement et de produits pertinents conçue pour aider les conseillers à répondre aux besoins en constante évolution de leurs clients. Nous lançons régulièrement de nouveaux fonds et nous pouvons fusionner ou rationaliser notre gamme de fonds pour offrir des solutions de placement améliorées.

En plus de son réseau de distribution de détail, Mackenzie a recours à des équipes spécialisées qui se concentrent sur les alliances stratégiques et le marché institutionnel.

Grâce à ses alliances stratégiques, Mackenzie offre certaines séries de ses fonds communs de placement et fournit des services de sous-conseiller pour des programmes de placement de tierces parties ou de parties liées offerts par des banques, des compagnies d'assurances et d'autres sociétés d'investissement. Les alliances stratégiques avec des parties liées comprennent la prestation de services-conseils aux filiales d'IG Gestion de patrimoine, d'Investment Planning Counsel et de Great-West Lifeco Inc. (« Lifeco »), ainsi qu'une entente avec Quadrus, filiale de Lifeco, relative aux fonds communs de placement visant les marques de distributeur. Au cours du deuxième trimestre de 2020, Mackenzie s'est associée à Wealthsimple pour lancer deux FNB socialement responsables. Dans le cadre de ses alliances stratégiques, Mackenzie établit sa relation de distribution principale avec le siège social de la banque, de la compagnie d'assurances ou de la société d'investissement.

Pour ce qui est du canal institutionnel, Mackenzie offre des services de gestion de placements aux administrateurs de régimes de retraite, de fondations et d'autres institutions. Nous attirons une nouvelle clientèle institutionnelle dans le cadre de nos relations avec des conseillers des secteurs de la gestion et des régimes de retraite.

Les activités de ventes brutes et de rachats dans les comptes de la clientèle institutionnelle et des alliances stratégiques peuvent être plus importantes que celles dans le canal de détail, compte tenu de l'importance relative et de la nature de la relation de distribution liée à ces comptes. Ces comptes font également l'objet d'évaluations continues et d'activités de rééquilibrage qui peuvent entraîner des variations importantes des niveaux de l'actif géré.

Mackenzie jouit d'une position enviable en vue de poursuivre le renforcement de ses relations de distribution grâce à son équipe de professionnels en placements chevronnés, à la force de son réseau de distribution, à sa vaste gamme de produits, à ses produits offerts à des tarifs concurrentiels et à l'importance qu'elle accorde à l'expérience client et à l'excellence de ses placements.

ACTIF GÉRÉ

Un sommaire de la variation de l'actif géré des fonds d'investissement est présenté au tableau 13, et les variations du total de l'actif géré sont résumées au tableau 14.

Au 30 juin 2020, l'actif géré des fonds d'investissement de Mackenzie (fonds communs de placement, FNB) s'est établi à 64,6 G\$ et le total de l'actif géré (y compris les comptes gérés à titre de sous-conseiller, les comptes de la clientèle institutionnelle et les autres comptes) s'est chiffré à 73,2 G\$. La variation de l'actif géré de Mackenzie est déterminée par les rendements des placements générés pour ses clients et les entrées de fonds nettes provenant de ses clients.

VARIATION DE L'ACTIF GÉRÉ – RÉSULTATS DE 2020 PAR RAPPORT À CEUX DE 2019

Au 30 juin 2020, le total de l'actif géré de Mackenzie s'élevait à 73,2 G\$, en hausse de 6,7 %, comparativement à 68,6 G\$ au 30 juin 2019. Les comptes gérés à titre de sous-conseiller, les comptes de la clientèle institutionnelle et les autres comptes de Mackenzie se chiffraient à 8,6 G\$ au 30 juin 2020, soit une hausse de 19,8 %, par rapport à 7,2 G\$ pour l'exercice précédent.

L'actif géré des fonds d'investissement de Mackenzie se chiffrait à 64,6 G\$ au 30 juin 2020, soit une augmentation de 5,2 % par rapport au 30 juin 2019. L'actif géré des fonds communs de placement de Mackenzie se chiffrait à 60,1 G\$ au 30 juin 2020, soit une hausse de 2,2 %, comparativement à 58,9 G\$ au 30 juin 2019. L'actif des FNB de Mackenzie s'élevait à 6,6 G\$ au 30 juin 2020, ce qui comprend des investissements de 2,2 G\$ provenant des fonds communs de placement de Mackenzie, comparativement à 3,5 G\$ au 30 juin 2019, ce qui comprenait des investissements de 0,9 M\$ provenant des fonds communs de placement de Mackenzie.

Pour le trimestre clos le 30 juin 2020, les ventes brutes de fonds communs de placement de Mackenzie se sont chiffrées à 2,5 G\$, soit le même montant qu'en 2019. Au cours du trimestre considéré, les rachats de fonds communs de placement se sont chiffrés à 2,1 G\$, soit une baisse de 8,8 % par rapport à 2,3 G\$ pour l'exercice précédent. Les ventes nettes de fonds communs de placement pour le trimestre clos le 30 juin 2020 se sont établies à 376 M\$, comparativement à des ventes nettes de 207 M\$ pour l'exercice précédent. Au cours du trimestre clos le 30 juin 2020, les créations nettes de parts de FNB se sont établies à 937 M\$, comparativement à 88 M\$ pour l'exercice précédent, ce qui comprenait des investissements de 236 M\$ et de 11 M\$, respectivement, provenant des fonds communs de placement de Mackenzie. Les ventes nettes de fonds d'investissement au cours du trimestre considéré se sont élevées à 1,1 G\$, comparativement à des ventes nettes de 284 M\$ pour l'exercice précédent. Au cours du trimestre considéré, le rendement des placements a donné lieu à une augmentation de 5,7 G\$ de l'actif des fonds d'investissement, comparativement à une augmentation de 985 M\$ pour l'exercice précédent.

Au cours du deuxième trimestre de 2020, des changements à la répartition des fonds de certains programmes de tierces parties, qui comprennent des fonds communs de placement de Mackenzie, ont été effectués, lesquels ont engendré des ventes brutes et des ventes nettes de 109 M\$. Compte non tenu de ces transactions en 2020, les ventes brutes de fonds communs de placement ont diminué de 5,7 % au cours du trimestre clos le 30 juin 2020 par rapport à l'exercice précédent et les ventes nettes de fonds communs de placement se sont chiffrées à 267 M\$ en 2020, comparativement à des ventes nettes de fonds communs de placement de 207 M\$ pour l'exercice précédent.

TABLEAU 13 : VARIATION DE L'ACTIF GÉRÉ DES FONDS D'INVESTISSEMENT – MACKENZIE¹

TRIMESTRES CLOS LES (en M\$)	30 JUIN 2020	31 MARS 2020	30 JUIN 2019	VARIATION (%)	
				31 MARS 2020	30 JUIN 2019
Ventes	2 505 \$	3 656 \$	2 541 \$	(31,5) %	(1,4) %
Rachats	2 129	3 301	2 334	(35,5)	(8,8)
Ventes nettes (rachats nets) de fonds communs de placement ²	376	355	207	5,9	81,6
Créations nettes de parts de FNB ³	937	1 015	88	(7,7)	n.s.
Éliminations des soldes interproduits ⁴	(236)	(378)	(11)	37,6	n.s.
Ventes nettes (rachats nets) de fonds d'investissement	1 077	992	284	8,6	n.s.
Rendements des placements	5 725	(7 206)	985	n.s.	n.s.
Variation de l'actif, montant net	6 802	(6 214)	1 269	n.s.	n.s.
Actif au début	57 777	63 991	60 126	(9,7)	(3,9)
Actif à la fin	64 579 \$	57 777 \$	61 395 \$	11,8 %	5,2 %
Composé des éléments suivants :					
Fonds communs de placement	60 132 \$	54 288 \$	58 864 \$	10,8 %	2,2 %
FNB	6 642	5 255	3 454	26,4	92,3
Éliminations des soldes interproduits ⁴	(2 195)	(1 766)	(923)	(24,3)	(137,8)
Fonds d'investissement	64 579 \$	57 777 \$	61 395 \$	11,8 %	5,2 %
Moyenne quotidienne de l'actif des fonds d'investissement	61 908 \$	63 459 \$	60 781 \$	(2,4) %	1,9 %
SEMESTRES CLOS LES (en M\$)			30 JUIN 2020	30 JUIN 2019	VARIATION (%)
Ventes			6 161 \$	5 046 \$	22,1 %
Rachats			5 430	4 691	15,8
Ventes nettes (rachats nets) de fonds communs de placement ²			731	355	105,9
Créations nettes de parts de FNB ³			1 952	316	n.s.
Éliminations des soldes interproduits ⁴			(614)	(11)	n.s.
Ventes nettes (rachats nets) de fonds d'investissement			2 069	660	n.s.
Rendements des placements			(1 481)	5 227	n.s.
Variation de l'actif, montant net			588	5 887	(90,0)
Actif au début			63 991	55 508	15,3
Actif à la fin			64 579 \$	61 395 \$	5,2 %
Moyenne quotidienne de l'actif des fonds d'investissement			62 683 \$	59 490 \$	5,4 %

1. Le secteur Mackenzie exclut de son actif géré et de ses ventes nettes les investissements des fonds communs de placement d'IG Gestion de patrimoine dans les fonds communs de placement de Mackenzie.
2. Fonds communs de placement – En 2020, des investisseurs institutionnels, dont les produits de placement comprennent des fonds communs de placement de Mackenzie, ont apporté des changements à la répartition des fonds :
 - Au premier trimestre, cela a donné lieu à des ventes de 373 M\$, à des rachats de 192 M\$ et à des ventes nettes de 181 M\$.
 - Au deuxième trimestre, cela a donné lieu à des ventes et à des ventes nettes de 109 M\$.
 - Depuis le début de l'exercice, cela a donné lieu à des ventes de 482 M\$, à des rachats de 192 M\$ et à des ventes nettes de 290 M\$.
3. FNB – Au deuxième trimestre de 2020, Wealhsimple a fait des achats de 370 M\$ parmi les FNB de Mackenzie.
4. Le total des ventes nettes de fonds d'investissement et de l'actif géré exclut les investissements des fonds communs de placement de Mackenzie dans les FNB.

TABLEAU 14 : VARIATION DU TOTAL DE L'ACTIF GÉRÉ – MACKENZIE¹

TRIMESTRES CLOS LES (en M\$)	30 JUIN 2020	31 MARS 2020	30 JUIN 2019	VARIATION (%)	
				31 MARS 2020	30 JUIN 2019
Ventes nettes (rachats nets)					
Fonds communs de placement ²	376 \$	355 \$	207 \$	5,9 %	81,6 %
Créations nettes de parts de FNB ³	937	1 015	88	(7,7)	n.s.
Éliminations des soldes interproduits ⁴	(236)	(378)	(11)	37,6	n.s.
Fonds d'investissement	1 077	992	284	8,6	n.s.
Comptes gérés à titre de sous-conseiller, comptes de la clientèle institutionnelle et autres comptes ⁵	2 516	(198)	(534)	n.s.	n.s.
Total des ventes nettes (rachats nets)	3 593	794	(250)	n.s.	n.s.
Rendements des placements	6 527	(7 896)	1 082	n.s.	n.s.
Variation de l'actif, montant net	10 120	(7 102)	832	n.s.	n.s.
Actif au début	63 103	70 205	67 776	(10,1)	(6,9)
Actif à la fin	73 223 \$	63 103 \$	68 608 \$	16,0 %	6,7 %
Composé des éléments suivants :					
Fonds communs de placement	60 132 \$	54 288 \$	58 864 \$	10,8 %	2,2 %
FNB	6 642	5 255	3 454	26,4	92,3
Éliminations des soldes interproduits ⁴	(2 195)	(1 766)	(923)	(24,3)	(137,8)
Fonds d'investissement	64 579	57 777	61 395	11,8	5,2
Comptes gérés à titre de sous-conseiller, comptes de la clientèle institutionnelle et autres comptes	8 644	5 326	7 213	62,3	19,8
Total de l'actif géré	73 223 \$	63 103 \$	68 608 \$	16,0 %	6,7 %
Total de l'actif moyen⁶	69 615 \$	69 366 \$	68 194 \$	0,4 %	2,1 %
SEMESTRES CLOS LES					
(en M\$)			30 JUIN 2020	30 JUIN 2019	VARIATION (%)
Ventes nettes (rachats nets)					
Fonds communs de placement ²			731 \$	355 \$	105,9 %
Créations nettes de parts de FNB ³			1 952	316	n.s.
Éliminations des soldes interproduits ⁴			(614)	(11)	n.s.
Fonds d'investissement			2 069	660	n.s.
Comptes gérés à titre de sous-conseiller, comptes de la clientèle institutionnelle et autres comptes ⁵			2 318	(637)	n.s.
Total des ventes nettes (rachats nets)			4 387	23	n.s.
Rendements des placements			(1 369)	5 857	n.s.
Variation de l'actif, montant net			3 018	5 880	(48,7)
Actif au début			70 205	62 728	11,9
Actif à la fin			73 223 \$	68 608 \$	6,7 %
Total de l'actif moyen⁶			69 702 \$	66 878 \$	4,2 %

1. Le secteur Mackenzie exclut de son actif géré et de ses ventes nettes les investissements des fonds communs de placement d'IG Gestion de patrimoine dans les fonds communs de placement de Mackenzie.

2. Fonds communs de placement – En 2020, des investisseurs institutionnels, dont les produits de placement comprennent des fonds communs de placement de Mackenzie, ont apporté des changements à la répartition des fonds :

– Au premier trimestre, cela a donné lieu à des ventes de 373 M\$, à des rachats de 192 M\$ et à des ventes nettes de 181 M\$.

– Au deuxième trimestre, cela a donné lieu à des ventes et à des ventes nettes de 109 M\$.

– Depuis le début de l'exercice, cela a donné lieu à des ventes de 482 M\$, à des rachats de 192 M\$ et à des ventes nettes de 290 M\$.

3. FNB – Au deuxième trimestre de 2020, Wealthsimple a fait des achats de 370 M\$ parmi les FNB de Mackenzie.

4. Le total des ventes nettes de fonds d'investissement et de l'actif géré exclut les investissements des fonds communs de placement de Mackenzie dans les FNB.

5. Comptes gérés à titre de sous-conseiller, comptes de la clientèle institutionnelle et autres comptes – Au deuxième trimestre de 2020, Mackenzie a remporté des mandats de comptes gérés à titre de sous-conseiller et de comptes de la clientèle institutionnelle s'élevant à 2,6 G\$ auprès de divers clients.

6. En fonction de l'actif quotidien moyen des fonds d'investissement et de l'actif moyen de fin de mois des comptes gérés à titre de sous-conseiller, des comptes de la clientèle institutionnelle et des autres comptes.

Au deuxième trimestre de 2020, Wealthsimple a fait des achats de 370 M\$ parmi les FNB de Mackenzie. À l'exclusion de cette transaction, les créations nettes de parts de FNB se sont établies à 567 M\$ pour le trimestre clos en juin 2020, comparativement à 88 M\$ pour l'exercice précédent, ce qui comprenait des investissements de 236 M\$ et de 11 M\$, respectivement, provenant des fonds communs de placement de Mackenzie.

Les ventes nettes pour le trimestre clos le 30 juin 2020 ont totalisé 3,6 G\$, comparativement à des rachats nets de 250 M\$ pour l'exercice précédent. Au cours du trimestre considéré, le rendement des placements a donné lieu à une augmentation de l'actif de 6,5 G\$, comparativement à une augmentation de 1,1 G\$ pour l'exercice précédent.

Au deuxième trimestre de 2020, Mackenzie a remporté des mandats de 2,6 G\$ auprès de divers clients relativement à des comptes gérés à titre de sous-conseiller et des comptes de la clientèle institutionnelle. Ces mandats étaient répartis dans une gamme variée de stratégies de placement, notamment des stratégies à l'égard des actions mondiales, des actions américaines, des placements à revenu fixe et de la superposition de devises. Compte non tenu de ces transactions et des changements apportés à la répartition des fonds communs de placement de certains programmes de tierces parties au cours du deuxième trimestre de 2020, ainsi que des achats de FNB de Mackenzie par Wealthsimple mentionnés précédemment, les ventes nettes ont totalisé 490 M\$ au cours du trimestre considéré, comparativement à des rachats nets de 250 M\$ pour l'exercice précédent.

Pour le semestre clos le 30 juin 2020, les ventes brutes de fonds communs de placement de Mackenzie se sont chiffrées à 6,2 G\$, ce qui représente une hausse de 22,1 %, comparativement à 5,0 G\$ pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent. Au cours de la période considérée, les rachats de fonds communs de placement se sont chiffrés à 5,4 G\$, soit une hausse de 15,8 % par rapport à l'exercice précédent. Les ventes nettes de fonds communs de placement pour le semestre clos le 30 juin 2020 se sont établies à 731 M\$, comparativement à des ventes nettes de 355 M\$ pour l'exercice précédent. Au cours du semestre clos le 30 juin 2020, les créations nettes de parts de FNB se sont établies à 2,0 G\$, ce qui comprend des investissements de 614 M\$ provenant des fonds communs de placement de Mackenzie, comparativement à des créations nettes de parts de FNB de 316 M\$ pour l'exercice précédent, ce qui comprenait des investissements de 11 M\$ provenant des fonds communs de placement de Mackenzie. Les ventes nettes de fonds d'investissement au cours de la période considérée se sont élevées à 2,1 G\$, comparativement à 660 M\$ pour l'exercice précédent. Au cours de la période considérée, le rendement des placements a donné lieu à une diminution de 1,5 G\$ de l'actif des fonds d'investissement, comparativement à une augmentation de 5,2 G\$ pour l'exercice précédent.

Au cours du semestre clos le 30 juin 2020, des changements à la répartition des fonds de certains programmes de tierces

parties, qui comprennent des fonds communs de placement de Mackenzie, ont été effectués, lesquels ont engendré des ventes brutes de 482 M\$, des rachats de 192 M\$ et des ventes nettes de 290 M\$. Compte non tenu de ces transactions en 2020, les ventes brutes de fonds communs de placement ont augmenté de 12,5 % et les rachats de fonds communs de placement ont augmenté de 11,7 % au cours du semestre clos le 30 juin 2020 par rapport à l'exercice précédent et les ventes nettes de fonds communs de placement se sont chiffrées à 441 M\$ pour l'exercice considéré, comparativement à 355 M\$ pour l'exercice précédent.

Pour le trimestre et le semestre clos le 30 juin 2020, les rachats de fonds communs de placement à long terme se sont chiffrés à 2,0 G\$ et à 5,2 G\$, respectivement, comparativement à 2,3 G\$ et à 4,5 G\$ pour l'exercice précédent. Compte non tenu des changements apportés à la répartition des fonds communs de placement de certains programmes de tierces parties, les rachats de fonds communs de placement à long terme se sont élevés à 5,0 G\$ pour le semestre clos le 30 juin 2020. Pour le deuxième trimestre de 2020, le taux de rachat trimestriel annualisé de Mackenzie pour les fonds communs de placement à long terme était de 14,1 %, comparativement à 15,7 % pour le deuxième trimestre de 2019. Au 30 juin 2020, le taux de rachat en glissement sur douze mois de Mackenzie pour les fonds communs de placement à long terme s'établissait à 16,5 %, comparativement à 16,2 % pour l'exercice précédent. Compte non tenu des transactions de rééquilibrage, le taux de rachat en glissement sur douze mois de Mackenzie pour les fonds à long terme s'établissait à 15,8 % au 30 juin 2020, comparativement à 15,1 % au 30 juin 2019. Le taux de rachat moyen en glissement sur douze mois des fonds communs de placement à long terme pour tous les autres membres de l'IFIC s'établissait à environ 15,7 % au 30 juin 2020. Mackenzie et le secteur des fonds communs de placement ont observé une hausse des rachats au mois de mars 2020 dans le contexte de la COVID-19; ces taux de rachat se sont toutefois stabilisés et ont diminué au cours du deuxième trimestre. Le taux de rachat en glissement sur douze mois de Mackenzie comprend le taux de rachat moyen pondéré pour l'actif dont les frais sont prélevés à l'achat, l'actif à frais d'acquisition différés, l'actif à frais modérés comportant des frais de rachat et l'actif à frais d'acquisition différés et exempt de frais de rachat (actif échu). Généralement, les taux de rachat pour l'actif à frais d'acquisition prélevés à l'achat et pour l'actif échu sont plus élevés que les taux de rachat pour l'actif à frais d'acquisition différés et l'actif à frais modérés et comportant des frais de rachat.

Au deuxième trimestre de 2020, Wealthsimple a fait des achats de 370 M\$ parmi les FNB de Mackenzie. À l'exclusion de cette transaction, les créations nettes de parts de FNB se sont établies à 1,6 G\$ pour le semestre clos en juin 2020, comparativement à 316 M\$ pour l'exercice précédent, ce qui comprenait des investissements de 614 M\$ et de 11 M\$, respectivement, provenant des fonds communs de placement de Mackenzie.

Les ventes nettes pour le semestre clos le 30 juin 2020 totalisaient 4,4 G\$, comparativement à des ventes nettes de 23 M\$ pour l'exercice précédent. Au cours du semestre clos le 30 juin 2020, le rendement des placements a donné lieu à une diminution de l'actif de 1,4 G\$, comparativement à une augmentation de 5,9 G\$ pour l'exercice précédent. À l'exclusion des transactions mentionnées précédemment concernant les mandats remportés relativement à des comptes gérés à titre de sous-conseiller et des comptes de la clientèle institutionnelle, des changements apportés à la répartition des fonds communs de placement de certains programmes de tierces parties et des achats de FNB de Mackenzie par Wealthsimple, les ventes nettes ont totalisé 1,1 G\$ au cours du semestre clos en juin 2020, comparativement à des ventes nettes totalisant 23 M\$ pour l'exercice précédent.

VARIATION DE L'ACTIF GÉRÉ – RÉSULTATS DU DEUXIÈME TRIMESTRE DE 2020 PAR RAPPORT À CEUX DU PREMIER TRIMESTRE DE 2020

Au 30 juin 2020, le total de l'actif géré de Mackenzie s'élevait à 73,2 G\$, en hausse de 16,0 %, comparativement à 63,1 G\$ au 31 mars 2020. Les comptes gérés à titre de sous-conseiller, les comptes de la clientèle institutionnelle et les autres comptes de Mackenzie se chiffraient à 8,6 G\$ au 30 juin 2020, soit une hausse de 62,3 %, par rapport à 5,3 G\$ au 31 mars 2020. L'augmentation des comptes gérés à titre de sous-conseiller, des comptes de la clientèle institutionnelle et des autres comptes au cours du deuxième trimestre est attribuable aux nouveaux mandats mentionnés précédemment s'élevant à 2,6 G\$.

L'actif géré des fonds d'investissement de Mackenzie se chiffrait à 64,6 G\$ au 30 juin 2020, soit une hausse de 11,8 %, comparativement à 57,8 G\$ au 31 mars 2020. L'actif géré des fonds communs de placement de Mackenzie se chiffrait à 60,1 G\$ au 30 juin 2020, soit une hausse de 10,8 %, comparativement à 54,3 G\$ au 31 mars 2020. L'actif des FNB de Mackenzie s'élevait à 6,6 G\$ au 30 juin 2020, ce qui comprend des investissements de 2,2 G\$ provenant des fonds communs de placement de Mackenzie, comparativement à 5,3 G\$ au 31 mars 2020, ce qui comprenait des investissements de 1,8 G\$ provenant des fonds communs de placement de Mackenzie.

Pour le trimestre clos le 30 juin 2020, les ventes brutes de fonds communs de placement de Mackenzie se sont chiffrées à 2,5 G\$, soit une baisse de 31,5 % par rapport au premier trimestre de 2020. Les rachats de fonds communs de placement ont totalisé 2,1 G\$ au deuxième trimestre, ce qui représente une baisse de 35,5 % par rapport au trimestre précédent. Les ventes nettes de fonds communs de placement de Mackenzie pour le trimestre considéré se sont établies à 376 M\$, comparativement à des ventes nettes de 355 M\$ pour le trimestre précédent. Compte non tenu des changements apportés à la répartition des fonds communs de placement de certains programmes de tierces

parties au cours du premier et du deuxième trimestres de 2020, les ventes brutes de fonds communs de placement ont diminué de 27,0 % et les rachats de fonds communs de placement ont diminué de 31,5 % au cours du trimestre considéré par rapport au trimestre précédent, et les ventes nettes de fonds communs de placement se sont chiffrées à 267 M\$ pour le trimestre considéré, comparativement à des ventes nettes de 174 M\$ pour le trimestre précédent.

Les rachats d'actifs de fonds communs de placement à long terme pour le trimestre considéré se sont établis à 2,0 G\$, comparativement à 3,2 G\$ au premier trimestre de 2020. Les rachats de fonds communs de placement à long terme pour le premier trimestre de 2020, compte non tenu des transactions de rééquilibrage, se sont établis à 3,0 G\$. Le taux de rachat trimestriel annualisé de Mackenzie pour les fonds communs de placement à long terme était de 14,1 % pour le trimestre considéré, comparativement à 22,0 % pour le premier trimestre. Le taux de rachat trimestriel annualisé de Mackenzie pour les fonds communs de placement à long terme, compte non tenu des changements apportés à la répartition des fonds communs de placement de certains programmes de tierces parties, était de 20,6 % pour le premier trimestre. Les ventes nettes de fonds à long terme pour le trimestre considéré se sont établies à 303 M\$, comparativement à des ventes nettes de 257 M\$ pour le trimestre précédent.

Pour le trimestre clos le 30 juin 2020, les créations nettes de parts de FNB de Mackenzie se sont établies à 937 M\$, comparativement à 1,0 G\$ au premier trimestre. Pour le trimestre considéré, les créations nettes de parts de FNB comprenaient des investissements de 236 M\$ provenant des fonds communs de placement de Mackenzie, comparativement à 378 M\$ pour le premier trimestre.

Les ventes nettes de fonds d'investissement au cours du trimestre considéré se sont élevées à 1,1 G\$, comparativement à des ventes nettes de 992 M\$ au premier trimestre. Compte non tenu des changements apportés à la répartition des fonds communs de placement de certains programmes de tierces parties et des achats de FNB de Mackenzie par Wealthsimple mentionnés précédemment, les ventes nettes de fonds d'investissement se sont établies à 598 M\$ pour le trimestre considéré, comparativement à des ventes nettes de 811 M\$ pour le trimestre précédent.

GESTION DE PLACEMENTS

Au 30 juin 2020, l'actif géré de Mackenzie s'établissait à 140,5 G\$, incluant des mandats de services-conseils exécutés pour la famille de fonds d'IG Gestion de patrimoine d'un montant de 67,2 G\$. Notre équipe de placement s'articule autour de 14 équipes spécialisées situées à Toronto, à Montréal, à Winnipeg, à Boston, à Dublin et à Hong Kong.

Nous continuons d'offrir nos produits de placement au moyen d'une structure d'équipes spécialisées internes qui ont chacune leur propre orientation et approche en matière de placement. Cette approche fondée sur des équipes spécialisées favorise la diversification des styles et des idées, et met à la portée de Mackenzie une vaste gamme de talents. La surveillance est assurée au moyen d'un processus employé pour toutes les équipes et dont l'objectif est de favoriser des rendements supérieurs ajustés en fonction du risque au fil du temps. Ce processus s'articule autour de trois axes : i) déterminer l'avantage relativement à la performance de chacune des équipes et encourager celles-ci à conserver cet avantage, ii) encourager les pratiques exemplaires dans le cadre de l'élaboration de portefeuilles et iii) mettre l'accent sur la gestion des risques.

Outre ses propres équipes de placement, Mackenzie s'adjoit les services de sous-conseillers externes et de fournisseurs d'indices à bêta stratégique pour compléter les capacités en matière de placement dans des secteurs précis. Ils comprennent Putnam Investments Inc., TOBAM, China AMC, Impax Asset Management LLC, Rockefeller Capital Management et Greenchip Financial.

Le 15 juillet 2020, Mackenzie a annoncé avoir modifié la stratégie de sa gamme de fonds communs de placement TOBAM dans le but de procurer aux investisseurs une exposition au marché rehaussée qui permettra d'accroître la diversification. Chaque fonds commun de placement TOBAM investira dorénavant presque tout son actif de façon à reproduire l'indice TOBAM auquel il est associé.

Le rendement des placements à long terme est une mesure clé du succès continu de Mackenzie. Au 30 juin 2020, 78,1 %, 56,6 % et 67,3 % de l'actif des fonds communs de placement de Mackenzie se situaient dans les deux premiers quartiles pour les rendements sur un an, trois ans et cinq ans, respectivement. Mackenzie surveille également le rendement de ses fonds par rapport à la notation attribuée par le service de notation de fonds Morningstar¹. Au 30 juin 2020, 91,2 % de l'actif des fonds communs de placement de Mackenzie évalués par Morningstar¹ étaient notés trois étoiles ou plus, et 55,3 % étaient notés quatre ou cinq étoiles. Pour l'ensemble des fonds évalués par Morningstar¹, les proportions étaient de 85,1 % pour les fonds notés trois étoiles ou plus et de 48,1 % pour les fonds notés quatre et cinq étoiles au 30 juin 2020. Ces notations ne tiennent pas compte de la Gamme de fonds Quadrus¹.

PRODUITS

Mackenzie continue d'élargir sa gamme de produits en créant des solutions de placement améliorées que les conseillers financiers peuvent offrir à leurs clients. Au cours du deuxième trimestre, Mackenzie a lancé un certain nombre de nouveaux produits et a annoncé la fusion prochaine de fonds communs de placement afin de rationaliser et de renforcer sa gamme de produits.

FONDS NÉGOCIÉS EN BOURSE

L'ajout de fonds négociés en bourse (« FNB ») est venu compléter la gamme riche et novatrice de fonds de Mackenzie et reflète sa vision centrée sur les investisseurs, ainsi que son engagement à fournir aux conseillers et aux investisseurs de nouvelles solutions pour procurer à ces derniers des résultats leur permettant d'atteindre leurs objectifs personnels. Ces FNB proposent aux investisseurs une autre option de placement qu'ils peuvent utiliser pour construire des portefeuilles diversifiés à long terme.

La gamme actuelle de Mackenzie comprend 32 FNB : 15 FNB actifs et à bêta stratégique et 17 FNB indiciels traditionnels. À la fin du trimestre, l'actif géré des FNB s'établissait à 6,6 G\$, ce qui comprend des investissements de 2,2 G\$ des fonds communs de placement de Mackenzie. Au sein du secteur canadien des FNB, Mackenzie occupe le sixième rang en ce qui a trait à l'actif géré.

Pendant le deuxième trimestre, Mackenzie s'est associée à Wealthsimple et a lancé deux FNB socialement responsables pour lesquels Mackenzie agit à titre de fiduciaire, de gestionnaire et de gestionnaire de portefeuille. Au 30 juin 2020, l'actif géré de ces deux nouveaux FNB s'élevait à 400 M\$.

- Le FINB socialement responsable Amérique du Nord Wealthsimple cherche à reproduire le rendement de l'indice Solactive Wealthsimple North America Socially Responsible Factor. Ce FNB investit principalement dans des titres de capitaux propres du Canada et des États-Unis, et vise à obtenir une exposition diversifiée à des sociétés qui ne violent pas les valeurs sociales et environnementales communément partagées.
- Le FINB socialement responsable de marchés développés ex Amérique du Nord Wealthsimple cherche à reproduire le rendement de l'indice Solactive Wealthsimple DM ex NA Socially Responsible Factor. Ce FNB investit principalement dans des titres de capitaux propres de sociétés d'Europe, d'Australie et d'Asie et vise à obtenir une exposition diversifiée à des sociétés qui ne violent pas les valeurs sociales et environnementales communément partagées.

Le 30 juin 2020, dans le cadre du renouvellement du prospectus des FNB, Mackenzie a déposé une demande concernant la création de dix nouveaux FNB et de cinq nouvelles séries en dollars américains, y compris cinq FNB d'actions mondiales/internationales, quatre FNB à revenu fixe, trois FNB à pondération mixte et des parts libellées en dollars américains pour trois fonds existants. Ces FNB viendront combler des lacunes importantes dans la gamme de produits et offriront des expositions uniques sur le marché canadien. Plusieurs de ces FNB seront distribués sur de multiples canaux, ce qui correspond à la stratégie de distribution privilégiée par Mackenzie.

FONDS COMMUNS DE PLACEMENT

Mackenzie gère sa gamme de produits en procédant au lancement de nouveaux fonds et à la fusion d'autres fonds afin

de rationaliser son offre de fonds pour ses conseillers financiers et ses clients.

Au cours du deuxième trimestre, Mackenzie a lancé les deux nouveaux fonds suivants :

- Le Fonds à rendement amélioré alternatif Mackenzie, lequel cherche à offrir aux investisseurs un rendement constant et un flux de revenu stable par le biais d'une distribution annuelle fixe à un taux de 5 %, en versements mensuels, grâce à un portefeuille diversifié élaboré au moyen de stratégies alternatives. Ce fonds peut compléter un portefeuille équilibré axé sur le revenu, car son objectif est de générer une source de revenu constante et attrayante en investissant dans un portefeuille diversifié de catégories d'actifs axées sur le rendement, procurant ainsi aux investisseurs une diversification accrue et les aidant à éviter une concentration excessive au moment d'investir pour tirer des revenus. Ce fonds est géré par l'équipe des stratégies systématiques Mackenzie et il s'agit du cinquième fonds dans le domaine des placements alternatifs liquides créé par la Société depuis qu'elle a lancé le premier fonds à rendement absolu pour les particuliers au Canada, en mai 2018.
- Le Fonds d'opportunités en moyennes capitalisations américaines Mackenzie vise à offrir aux investisseurs une

croissance à long terme et des avantages sur le plan de la diversification. Ce fonds est géré par l'équipe de croissance Mackenzie. L'expertise et les connaissances approfondies de l'équipe dans le créneau des sociétés américaines à moyenne capitalisation seront mises à profit pour établir un portefeuille composé de ce que l'équipe estime être des sociétés innovantes de grande qualité ayant le potentiel de générer une croissance du capital à long terme.

Mackenzie a aussi annoncé que la Catégorie Mackenzie Croissance moyennes capitalisations américaines et la Catégorie Mackenzie Croissance moyennes capitalisations américaines – Devises neutres seront maintenant appelées, respectivement, la Catégorie Mackenzie Croissance petites et moyennes capitalisations américaines et la Catégorie Mackenzie Croissance petites et moyennes capitalisations américaines – Devises neutres. Ce changement vise à mieux refléter les stratégies de placement des fonds. Aucune autre modification n'a été apportée à ces fonds.

Au cours du deuxième trimestre de 2020, Mackenzie a annoncé une fusion de fonds visant à rationaliser sa gamme de produits pour les investisseurs et les conseillers. Le Fonds de croissance Mackenzie sera fusionné dans le Fonds canadien de croissance Mackenzie et la fusion devrait être mise en œuvre le 16 octobre 2020 ou aux environs de cette date.

REVUE DES RÉSULTATS D'EXPLOITATION PAR SECTEUR

Le secteur Mackenzie exclut les produits gagnés dans le cadre des mandats de services-conseils exécutés pour les fonds d'IG Gestion de patrimoine et les investissements des fonds communs de placement d'IG Gestion de patrimoine dans les fonds communs de placement de Mackenzie. Les coûts de l'équipe de gestion des placements ont été répartis entre les secteurs.

Le tableau 15 présente le bénéfice avant intérêts et impôt de Mackenzie.

RÉSULTATS DE 2020 PAR RAPPORT À CEUX DE 2019

PRODUITS

La plus grande partie des produits de Mackenzie provient des honoraires de gestion. Le montant des honoraires de gestion dépend du volume et de la composition de l'actif géré. Les taux des honoraires de gestion varient en fonction des objectifs de

TABLEAU 15 : RÉSULTATS D'EXPLOITATION – MACKENZIE

TRIMESTRES CLOS LES (en M\$)	30 JUIN 2020	31 MARS 2020	30 JUIN 2019	VARIATION (%)	
				31 MARS 2020	30 JUIN 2019
Produits					
Honoraires de gestion	169,8 \$	176,0 \$	176,2 \$	(3,5) %	(3,6) %
Honoraires d'administration	23,7	24,9	24,5	(4,8)	(3,3)
Honoraires de distribution	0,9	1,5	1,6	(40,0)	(43,8)
	194,4	202,4	202,3	(4,0)	(3,9)
Produits tirés des placements nets et autres produits	2,9	(2,8)	0,8	n.s.	262,5
	197,3	199,6	203,1	(1,2)	(2,9)
Charges					
Commissions	4,2	7,6	6,2	(44,7)	(32,3)
Commissions de suivi	65,8	67,8	67,3	(2,9)	(2,2)
Charges autres que les commissions	83,8	88,5	84,8	(5,3)	(1,2)
	153,8	163,9	158,3	(6,2)	(2,8)
Bénéfice avant intérêts et impôt	43,5 \$	35,7 \$	44,8 \$	21,8 %	(2,9) %
SEMESTRES CLOS LES					
(en M\$)			30 JUIN 2020	30 JUIN 2019	VARIATION (%)
Produits					
Honoraires de gestion			345,8 \$	344,5 \$	0,4 %
Honoraires d'administration			48,6	47,8	1,7
Honoraires de distribution			2,4	3,0	(20,0)
			396,8	395,3	0,4
Produits tirés des placements nets et autres produits			0,1	5,0	(98,0)
			396,9	400,3	(0,8)
Charges					
Commissions			11,8	13,8	(14,5)
Commissions de suivi			133,6	132,2	1,1
Charges autres que les commissions			172,3	173,6	(0,7)
			317,7	319,6	(0,6)
Bénéfice avant intérêts et impôt			79,2 \$	80,7 \$	(1,9) %

placement et du type de compte des actifs gérés sous-jacents. Par exemple, les taux des honoraires de gestion des mandats d'actions sont plus élevés que ceux des mandats à revenu fixe et les comptes de fonds communs de placement destinés aux épargnants sont assortis de taux d'honoraires de gestion plus élevés que les comptes gérés à titre de sous-conseiller et les comptes de la clientèle institutionnelle. La majorité de l'actif des fonds communs de placement de Mackenzie est achetée pour des épargnants.

Au sein de la gamme de fonds communs de placement destinés aux épargnants de Mackenzie, certaines séries sont offertes dans le cadre de programmes tarifés de courtiers participants en vertu desquels la rémunération des courtiers pour ces séries est facturée par le courtier directement à un client (principalement des fonds de la série F). Comme Mackenzie ne verse pas de rémunération aux courtiers, les honoraires de gestion de ces séries sont moins élevés. Au 30 juin 2020, ces séries représentaient un actif de 11,3 G\$, soit une augmentation de 13,9 % par rapport à l'exercice précédent.

Les honoraires de gestion se sont établis à 169,8 M\$ pour le trimestre clos le 30 juin 2020, soit une baisse de 6,4 M\$, ou 3,6 %, comparativement à 176,2 M\$ pour l'exercice précédent. Cette diminution nette des honoraires de gestion découle d'un recul du taux effectif des honoraires de gestion, contrebalancé par une hausse de l'actif géré moyen de 2,1 %. Le taux moyen des honoraires de gestion de Mackenzie au cours du trimestre clos le 30 juin 2020 s'est établi à 97,8 points de base, comparativement à 103,9 points de base pour la période correspondante de 2019. La diminution du taux moyen des honoraires de gestion au cours du trimestre considéré est attribuable à une modification de la composition de l'actif géré, notamment l'incidence de l'accroissement de la proportion de produits à tarification autre que de détail et de la série F. Des mandats de 2,6 G\$ remportés au cours du deuxième trimestre de 2020 relativement aux comptes gérés à titre de sous-conseiller et aux comptes de la clientèle institutionnelle ont contribué à l'augmentation des actifs autres que de détail.

Les honoraires de gestion se sont établis à 345,8 M\$ pour le semestre clos le 30 juin 2020, soit une hausse de 1,3 M\$, ou 0,4 %, comparativement à 344,5 M\$ pour l'exercice précédent. Cette augmentation nette des honoraires de gestion découle de la hausse du total de l'actif géré moyen de 4,2 %, contrebalancée par le recul du taux effectif des honoraires de gestion. Le taux moyen des honoraires de gestion de Mackenzie au cours du semestre clos le 30 juin 2020 s'est établi à 99,6 points de base, comparativement à 104,0 points de base, pour la période correspondante de 2019. La diminution du taux moyen des honoraires de gestion au cours de la période considérée est attribuable à une modification de la composition de l'actif géré, notamment l'incidence de l'accroissement de la proportion de produits à tarification autre que de détail et de la série F. Par

ailleurs, le semestre clos le 30 juin 2020 comptait une journée civile de plus que le semestre clos le 30 juin 2019, ce qui a donné lieu à des honoraires de gestion additionnels de 1,9 M\$ en 2020.

Mackenzie tire des honoraires d'administration principalement de la prestation de services à l'égard de ses fonds d'investissement. Les honoraires d'administration se sont chiffrés à 23,7 M\$ pour le trimestre clos le 30 juin 2020, en baisse de 0,8 M\$, ou 3,3 %, par rapport à l'exercice précédent. Les honoraires d'administration se sont établis à 48,6 M\$ pour le semestre clos le 30 juin 2020, en hausse de 0,8 M\$, ou 1,7 %, par rapport à 47,8 M\$ pour l'exercice précédent.

Mackenzie perçoit des produits tirés des honoraires de distribution sur les rachats d'actifs de fonds communs de placement comportant une option d'achat avec frais d'acquisition différés et une option d'achat avec frais modérés. Les frais de rachat pour l'actif comportant des frais d'acquisition différés commencent à 5,5 % la première année et diminuent progressivement pour s'établir à zéro après sept ans. Les frais de rachat pour l'actif comportant des frais modérés s'établissent entre 2,0 % et 3,0 % la première année et diminuent progressivement pour atteindre zéro après deux ou trois ans, selon l'option d'achat. Les produits tirés des honoraires de distribution ont atteint 0,9 M\$ pour le trimestre clos le 30 juin 2020, en baisse de 0,7 M\$ comparativement à 1,6 M\$ pour l'exercice précédent. Les produits tirés des honoraires de distribution se sont chiffrés à 2,4 M\$ pour le semestre clos le 30 juin 2020, en baisse de 0,6 M\$ comparativement à 3,0 M\$ pour l'exercice précédent.

Le poste Produits tirés des placements nets et autres produits englobe le rendement des placements lié aux placements de Mackenzie dans ses fonds exclusifs. Ces investissements sont généralement effectués lors du lancement d'un fonds et sont vendus dans le cadre des souscriptions par des tiers investisseurs. Les produits tirés des placements nets et autres produits se sont établis à 2,9 M\$ au cours du trimestre clos le 30 juin 2020, comparativement à 0,8 \$ pour l'exercice précédent, et à 0,1 M\$ pour le semestre clos le 30 juin 2020, comparativement à 5,0 M\$ pour l'exercice précédent.

CHARGES

Les charges de Mackenzie se sont élevées à 153,8 M\$ pour le trimestre clos le 30 juin 2020, ce qui représente une baisse de 4,5 M\$, ou 2,8 %, par rapport à 158,3 M\$ en 2019. Les charges se sont établies à 317,7 M\$ pour le semestre clos le 30 juin 2020, ce qui représente une baisse de 1,9 M\$, ou 0,6 %, par rapport à 319,6 M\$ pour l'exercice précédent.

Mackenzie verse des commissions de vente aux courtiers qui vendent ses fonds communs de placement comportant une option d'achat avec frais d'acquisition différés et une option d'achat avec frais modérés. Les commissions versées sont passées en charges à mesure qu'elles sont engagées.

La charge liée aux commissions s'est chiffrée à 4,2 M\$ pour le trimestre clos le 30 juin 2020, comparativement à 6,2 M\$ en 2019. La charge liée aux commissions s'est chiffrée à 11,8 M\$ pour le semestre clos le 30 juin 2020, comparativement à 13,8 M\$ en 2019.

Les commissions de suivi versées aux courtiers s'appliquent à certaines catégories de fonds communs de placement destinés aux épargnants et sont calculées selon un pourcentage de l'actif géré des fonds communs de placement. Elles varient selon le type de fonds et selon l'option d'achat en vertu de laquelle le fonds a été vendu, à savoir des frais prélevés à l'achat, des frais d'acquisition différés ou des frais modérés. Les commissions de suivi se sont établies à 65,8 M\$ pour le trimestre clos le 30 juin 2020, soit une diminution de 1,5 M\$, ou 2,2 %, par rapport à 67,3 M\$ pour l'exercice précédent. Cette diminution des commissions de suivi découle d'une baisse de 0,4 % de l'actif moyen des fonds communs de placement combinée à un recul du taux effectif des commissions de suivi. Les commissions de suivi, en tant que pourcentage de l'actif géré moyen des fonds communs de placement, se sont chiffrées à 45,3 points de base pour le trimestre clos le 30 juin 2020, comparativement à 46,2 points de base à l'exercice précédent. Cette baisse est attribuable à une modification de la composition de l'actif des fonds communs de placement, qui est désormais orientée vers les séries de fonds communs de placement qui ne versent pas de commissions de suivi.

Les commissions de suivi se sont établies à 133,6 M\$ pour le semestre clos le 30 juin 2020, soit une hausse de 1,4 M\$, ou 1,1 %, par rapport à 132,2 M\$ pour l'exercice précédent. Cette augmentation des commissions de suivi découle de la hausse de 3,3 % de l'actif moyen des fonds communs de placement, contrebalancée par le recul du taux effectif des commissions de suivi. Les commissions de suivi, en tant que pourcentage de l'actif géré moyen des fonds communs de placement, se sont chiffrées à 45,3 points de base pour le semestre clos le 30 juin 2020, comparativement à 46,3 points de base pour l'exercice précédent. Cette baisse est attribuable à une modification de la composition de l'actif des fonds communs de placement, qui est désormais orientée vers les séries de fonds communs de placement qui ne versent pas de commissions de suivi.

Les charges autres que les commissions sont engagées par Mackenzie relativement à l'administration, à la commercialisation et à la gestion de son actif géré. Les charges autres que les commissions ont totalisé 83,8 M\$ pour le trimestre clos le 30 juin 2020, soit une baisse de 1,0 M\$, ou 1,2 %, par rapport à 84,8 M\$ en 2019. Les charges autres que les commissions ont totalisé 172,3 M\$ pour le semestre clos le 30 juin 2020, soit une baisse de 1,3 M\$, ou 0,7 %, par rapport à 173,6 M\$ en 2019.

RÉSULTATS DU DEUXIÈME TRIMESTRE DE 2020 PAR RAPPORT À CEUX DU PREMIER TRIMESTRE DE 2020

PRODUITS

Les produits de Mackenzie se sont élevés à 197,3 M\$ pour le trimestre considéré, en baisse de 2,3 M\$, ou 1,2 %, par rapport à 199,6 M\$ au premier trimestre.

Les honoraires de gestion se sont élevés à 169,8 M\$ pour le trimestre considéré, en baisse de 6,2 M\$, ou 3,5 %, par rapport à 176,0 M\$ au premier trimestre. Les facteurs suivants ont contribué à cette diminution nette :

- Le taux moyen des honoraires de gestion de Mackenzie au cours du trimestre considéré s'est établi à 97,8 points de base, comparativement à 102,1 points de base au trimestre précédent. Le recul du taux enregistré au deuxième trimestre est principalement attribuable aux mandats de 2,6 G\$ remportés au cours du trimestre relativement aux comptes gérés à titre de sous-conseiller et aux comptes de la clientèle institutionnelle.
- L'actif géré moyen s'est établi à 69,6 G\$ pour le trimestre considéré, une hausse de 0,4 % par rapport au trimestre précédent.

Les honoraires d'administration se sont chiffrés à 23,7 M\$ pour le trimestre considéré, une baisse de 4,8 % comparativement à 24,9 M\$ au premier trimestre.

Le poste Produits tirés des placements nets et autres produits englobe le rendement des placements lié aux placements de Mackenzie dans ses fonds exclusifs. Les produits tirés des placements nets et autres produits étaient de 2,9 M\$ pour le trimestre considéré, comparativement à (2,8) M\$ au premier trimestre. L'augmentation tenait essentiellement aux profits latents sur nos fonds communs de placement exclusifs au deuxième trimestre, comparativement aux pertes latentes au premier trimestre.

CHARGES

Les charges de Mackenzie se sont chiffrées à 153,8 M\$ pour le trimestre considéré, en baisse de 10,1 M\$, ou 6,2 %, par rapport à 163,9 M\$ au premier trimestre.

La charge liée aux commissions de vente versées s'est chiffrée à 4,2 M\$ pour le trimestre clos le 30 juin 2020, comparativement à 7,6 M\$ pour le premier trimestre.

Les commissions de suivi se sont établies à 65,8 M\$ pour le trimestre considéré, ce qui représente une diminution de 2,0 M\$, ou 2,9 %, comparativement à 67,8 M\$ au premier trimestre. La variation des commissions de suivi reflète la diminution de 3,0 % de l'actif géré moyen des fonds communs de placement d'une période à l'autre. Le taux effectif des commissions de suivi de

45,3 points de base au deuxième trimestre était comparable au taux enregistré au premier trimestre.

Pour le trimestre considéré, les charges autres que les commissions se sont établies à 83,8 M\$, ce qui représente

une baisse de 4,7 M\$ comparativement à 88,5 M\$ au premier trimestre. Cette diminution tenait essentiellement à la réduction de certains coûts en raison de la COVID-19 comme cela a été expliqué au premier trimestre de 2020.

ACTIVITÉS INTERNES ET AUTRES

REVUE DES RÉSULTATS D'EXPLOITATION PAR SECTEUR

Le secteur Activités internes et autres comprend les produits tirés des placements nets non attribués aux secteurs IG Gestion de patrimoine ou Mackenzie, la quote-part du résultat de ses entreprises associées, Great-West Lifeco Inc. (« Lifeco »), China Asset Management Co., Ltd. (« China AMC ») et Personal Capital Corporation (« Personal Capital »), revenant à la Société, les résultats d'exploitation d'Investment Planning Counsel Inc., les autres produits, ainsi que les écritures d'élimination à la consolidation.

En raison de la vente en cours de la participation de 24,8 % de la Société dans Personal Capital, qui a été annoncée le 29 juin 2020, la Société a reclassé cet investissement comme étant détenu en vue de la vente et a cessé d'utiliser la méthode de la mise en équivalence de façon prospective.

La Société a également investi des montants dans Wealthsimple Financial Corporation et dans Portag3 Ventures LP.

Le tableau 16 présente le bénéfice avant intérêts et impôt du secteur Activités internes et autres.

RÉSULTATS DE 2020 PAR RAPPORT À CEUX DE 2019

La quote-part du résultat des entreprises associées a augmenté de 15,1 M\$ au deuxième trimestre de 2020 comparativement au deuxième trimestre de 2019, et a augmenté de 2,5 M\$ au cours du semestre clos le 30 juin 2020, comparativement à 2019. Ce résultat reflète le bénéfice en capitaux propres provenant de Lifeco, de China AMC et de Personal Capital, ce dont il est question dans la rubrique intitulée « Situation financière consolidée » du présent rapport de gestion. L'augmentation observée au deuxième trimestre découle de hausses de 9,5 M\$ de la quote-part du résultat de Lifeco, de 2,5 M\$ de la quote-part du résultat de China AMC et de 3,1 M\$ de la quote-part du résultat

TABLEAU 16 : RÉSULTATS D'EXPLOITATION – ACTIVITÉS INTERNES ET AUTRES

TRIMESTRES CLOS LES (en M\$)	30 JUIN 2020	31 MARS 2020	30 JUIN 2019	VARIATION (%)	
				31 MARS 2020	30 JUIN 2019
Produits					
Produits tirés des honoraires	66,3 \$	70,6 \$	71,8 \$	(6,1) %	(7,7) %
Produits tirés des placements nets et autres produits	3,4	3,5	3,5	(2,9)	(2,9)
Quote-part du résultat des entreprises associées	43,3	20,1	28,2	115,4	53,5
	113,0	94,2	103,5	20,0	9,2
Charges					
Commissions	41,4	45,1	44,8	(8,2)	(7,6)
Charges autres que les commissions	21,6	22,0	22,0	(1,8)	(1,8)
	63,0	67,1	66,8	(6,1)	(5,7)
Bénéfice avant intérêts et impôt	50,0 \$	27,1 \$	36,7 \$	84,5 %	36,2 %
SEMESTRES CLOS LES (en M\$)			30 JUIN 2020	30 JUIN 2019	VARIATION (%)
Produits					
Produits tirés des honoraires			136,9 \$	141,8 \$	(3,5) %
Produits tirés des placements nets et autres produits			6,9	9,5	(27,4)
Quote-part du résultat des entreprises associées			63,4	60,9	4,1
			207,2	212,2	(2,4)
Charges					
Commissions			86,5	90,0	(3,9)
Charges autres que les commissions			43,6	44,7	(2,5)
			130,1	134,7	(3,4)
Bénéfice avant intérêts et impôt			77,1 \$	77,5 \$	(0,5) %

de Personal Capital. Pour le semestre clos le 30 juin 2020, l'augmentation tenait à des hausses de 4,0 M\$ de la quote-part du résultat de China AMC et de 3,4 M\$ de la quote-part du résultat de Personal Capital, contrebalancées en partie par une diminution de 4,9 M\$ de la quote-part du résultat de Lifeco. Les produits tirés des placements nets et autres produits ont diminué pour s'établir à 3,4 M\$ au deuxième trimestre de 2020, comparativement à 3,5 M\$ en 2019. Les produits tirés des placements nets et autres produits ont diminué pour s'établir à 6,9 M\$ au cours du semestre, comparativement à 9,5 M\$ en 2019.

Le bénéfice avant intérêts et impôt lié à Investment Planning Counsel a diminué de 1,4 M\$ au deuxième trimestre de 2020 par rapport au deuxième trimestre de 2019, et a diminué de 2,0 M\$ au semestre clos le 30 juin 2020, comparativement à 2019.

RÉSULTATS DU DEUXIÈME TRIMESTRE DE 2020 PAR RAPPORT À CEUX DU PREMIER TRIMESTRE DE 2020

La quote-part du résultat des entreprises associées s'est établie à 43,3 M\$ au deuxième trimestre de 2020, en hausse de 23,2 M\$ par rapport au premier trimestre de 2020, principalement en raison de l'augmentation de 20,2 M\$ de la quote-part du résultat de Lifeco. Les produits tirés des placements nets et autres produits se sont établis à 3,4 M\$ pour le deuxième trimestre de 2020, comparativement à 3,5 M\$ au premier trimestre.

Le bénéfice avant intérêts et impôt lié à Investment Planning Counsel a diminué de 0,8 M\$ pour le deuxième trimestre de 2020 par rapport au trimestre précédent.

SOCIÉTÉ FINANCIÈRE IGM INC.

SITUATION FINANCIÈRE CONSOLIDÉE

Au 30 juin 2020, le total de l'actif de la Société financière IGM s'élevait à 15,4 G\$, comparativement à 15,4 G\$ au 31 décembre 2019.

AUTRES TITRES DE PLACEMENT

La composition du portefeuille de titres de la Société est présentée au tableau 17.

JUSTE VALEUR PAR LE BIAIS DES AUTRES ÉLÉMENTS DU RÉSULTAT GLOBAL

Les profits et les pertes sur les titres de placement à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global sont comptabilisés dans les autres éléments du bénéfice global.

INVESTISSEMENTS D'ENTREPRISE

Les investissements d'entreprise comprennent essentiellement les investissements de la Société dans Wealthsimple Financial Corporation et dans Portag3 Ventures LP et Portag3 Ventures II LP.

Portag3 Ventures LP et Portag3 Ventures II LP (« Portag3 ») sont des fonds qui investissent dans des sociétés en démarrage et dont le but est de soutenir des sociétés de services financiers inventives; ils sont sous le contrôle de la société mère de la Société, la Corporation Financière Power. Au 30 juin 2020, la Société avait investi un montant total de 51,0 M\$ dans Portag3.

Wealthsimple Financial Corporation (« Wealthsimple ») est un gestionnaire de placements en ligne qui offre des conseils en matière de placement. Au 30 juin 2020, la Société avait investi un montant total de 186,9 M\$ dans Wealthsimple par l'entremise d'une société en commandite sous le contrôle de la société mère de la Société, la Corporation Financière Power.

JUSTE VALEUR PAR LE BIAIS DU RÉSULTAT NET

Les titres à la juste valeur par le biais du résultat net comprennent les titres de capitaux propres et les fonds d'investissement exclusifs. Les profits et les pertes sont comptabilisés au poste Produits tirés des placements nets et autres produits des états consolidés du résultat net.

Certains fonds d'investissement exclusifs sont consolidés lorsque la Société a évalué qu'elle contrôle le fonds d'investissement. Les titres sous-jacents de ces fonds sont classés à la juste valeur par le biais du résultat net.

PRÊTS

La composition du portefeuille de prêts de la Société est présentée au tableau 18.

Les prêts étaient constitués de prêts hypothécaires résidentiels et représentaient 44,8 % du total de l'actif au 30 juin 2020, comparativement à 46,8 % au 31 décembre 2019.

Les prêts évalués au coût amorti sont principalement composés de prêts hypothécaires résidentiels vendus à des programmes de titrisation commandités par des tiers qui vendent à leur tour des titres émis à l'intention des investisseurs. Au 30 juin 2020, un passif correspondant totalisant 6,6 G\$ a été constaté au poste Obligations à l'égard d'entités de titrisation, comparativement à 6,9 G\$ au 31 décembre 2019.

Des prêts sont détenus par la Société en attendant d'être vendus ou titrisés. Les prêts évalués à la juste valeur par le biais du résultat net sont des prêts hypothécaires résidentiels détenus temporairement par la Société en attendant d'être vendus. Les prêts détenus en attendant d'être titrisés sont comptabilisés au coût amorti. Les prêts détenus en attendant d'être vendus ou titrisés totalisaient 470,1 M\$ au 30 juin 2020, comparativement à 344,5 M\$ au 31 décembre 2019.

Les prêts hypothécaires résidentiels montés par IG Gestion de patrimoine sont principalement financés par les ventes à des tiers, services de gestion inclus, notamment des programmes de titrisation commandités par la Société canadienne d'hypothèques et de logement (la « SCHL ») ou des banques canadiennes. Au 30 juin 2020, IG Gestion de patrimoine gérait des prêts hypothécaires résidentiels chiffrés à 11,7 G\$, dont une tranche de 2,5 G\$ est montée par les filiales de Lifeco.

TABLEAU 17 : AUTRES TITRES DE PLACEMENT

(en M\$)	30 JUIN 2020		31 DÉCEMBRE 2019	
	COÛT	JUSTE VALEUR	COÛT	JUSTE VALEUR
À la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global				
Investissements d'entreprise	249,4 \$	305,8 \$	245,0 \$	301,2 \$
À la juste valeur par le biais du résultat net				
Titres de capitaux propres	1,5	1,5	1,6	1,8
Fonds d'investissement exclusifs	52,2	53,4	51,3	54,4
	53,7	54,9	52,9	56,2
	303,1 \$	360,7 \$	297,9 \$	357,4 \$

TABLEAU 18 : PRÊTS

<i>(en M\$)</i>	30 JUIN 2020	31 DÉCEMBRE 2019
Coût amorti	6 898,9 \$	7 198,7 \$
Moins : Correction de valeur pour pertes de crédit attendues	0,8	0,7
	6 898,1	7 198,0
À la juste valeur par le biais du résultat net	21,3	-
	6 919,4 \$	7 198,0 \$

ACCORDS DE TITRISATION

Par l'entremise des activités bancaires hypothécaires de la Société, des prêts hypothécaires résidentiels montés par les spécialistes en planification hypothécaire d'IG Gestion de patrimoine sont vendus à des fiduciaires de titrisation commanditées par des tiers qui vendent à leur tour des titres à des investisseurs. La Société titre des prêts hypothécaires résidentiels au moyen de titres hypothécaires en vertu de la *Loi nationale sur l'habitation* (les « TH LNH ») commandités par la SCHL et par l'entremise du Programme des Obligations hypothécaires du Canada (le « Programme OHC »), ainsi que de programmes de papier commercial adossé à des actifs (le « PCAA ») commandités par des banques canadiennes. La Société conserve des responsabilités de gestion et certains éléments du risque de crédit et du risque de remboursement anticipé associés aux actifs transférés. Le risque de crédit lié aux prêts hypothécaires titrisés de la Société est en partie limité grâce à l'assurance. En vertu des normes IFRS, la décomptabilisation d'un actif financier repose sur le transfert des risques et des avantages inhérents à la propriété. Puisque la Société a conservé le risque de remboursement anticipé, de même que certains éléments du risque de crédit associés à ses transactions de titrisation par l'entremise des Programmes OHC et de PCAA, celles-ci sont comptabilisées à titre d'emprunts garantis. La Société constate les transactions dans le cadre de ces programmes comme suit : i) les prêts hypothécaires et les obligations correspondantes sont comptabilisés au coût amorti, puis les produits d'intérêts et les charges d'intérêts, établis au moyen de la méthode du taux d'intérêt effectif, sont constatés sur la durée des prêts hypothécaires; ii) les composantes des swaps conclus en vertu du Programme OHC, dans le cadre duquel la Société paie les coupons sur les Obligations hypothécaires du Canada et reçoit le rendement des placements résultant du réinvestissement du principal remboursé du prêt hypothécaire, sont comptabilisées à la juste valeur; iii) les réserves en trésorerie détenues conformément au Programme de PCAA sont comptabilisées au coût amorti.

Au deuxième trimestre de 2020, la Société a titrisé des prêts par l'intermédiaire de ses activités bancaires hypothécaires, générant un produit en trésorerie de 306,7 M\$, comparativement à 320,6 M\$ en 2019. La rubrique « Risque financier » du présent

rapport de gestion et la note 5 des états financiers intermédiaires contiennent plus de renseignements au sujet des activités de titrisation de la Société, y compris les couvertures du risque de taux d'intérêt et du risque lié au réinvestissement connexes de la Société.

PARTICIPATIONS DANS DES ENTREPRISES ASSOCIÉES

Great-West Lifeco Inc. (« Lifeco »)

Au 30 juin 2020, la Société détenait une participation de 4 % dans Lifeco. La Société financière IGM et Lifeco sont toutes deux sous le contrôle de Power Corporation du Canada.

Le placement de la Société financière IGM dans Lifeco est comptabilisé selon la méthode de la mise en équivalence, puisque la Société exerce une influence notable. La variation de la valeur comptable pour le trimestre et le semestre clos le 30 juin 2020, par rapport à 2019, est présentée dans le tableau 19.

En avril 2019, la Société a participé à l'offre publique de rachat importante de Lifeco sur une base proportionnelle en vendant 2 400 255 de ses actions dans Lifeco pour un produit de 80,4 M\$.

En juin 2019, Lifeco a comptabilisé une perte non récurrente relativement à la vente de la quasitotalité de ses activités d'assurance-vie et de rentes individuelles aux États-Unis. La quote-part de cette perte après impôt revenant à la Société s'est élevée à 8,0 M\$.

China Asset Management Co., Ltd. (« China AMC »)

Fondée en 1998 et l'une des premières sociétés de gestion de fonds de placement en Chine, China AMC s'est taillé et maintient une position de chef de file dans le secteur chinois de la gestion d'actifs.

L'actif géré total de China AMC, compte non tenu de l'actif géré des filiales, s'élevait à 1 247,8 milliards de yuans (239,7 G\$) au 30 juin 2020, soit une hausse de 20,9 % (hausse en dollars canadiens de 24,6 %) par rapport à 1 032,1 milliards de yuans (192,4 G\$) au 31 décembre 2019.

TABLEAU 19 : PARTICIPATIONS DANS DES ENTREPRISES ASSOCIÉES

(en M\$)	30 JUIN 2020				30 JUIN 2019			
	LIFECO	CHINA AMC	PERSONAL CAPITAL	TOTAL	LIFECO	CHINA AMC	PERSONAL CAPITAL	TOTAL
TRIMESTRES CLOS LES								
Valeur comptable au 1^{er} avril	907,0 \$	703,5 \$	207,9 \$	1 818,4 \$	999,5 \$	692,8 \$	213,7 \$	1 906,0 \$
Produit de l'offre publique de rachat importante	-	-	-	-	(80,4)	-	-	(80,4)
Dividendes	(16,3)	-	-	(16,3)	(15,4)	(10,3)	-	(25,7)
Quote-part des éléments suivants :								
Bénéfice (pertes) ¹	34,5	10,3	(1,5)	43,3	25,0	7,8	(4,6)	28,2
Charges exceptionnelles de l'entreprise associée ¹	-	-	-	-	(8,0)	-	-	(8,0)
Autres éléments de bénéfice global (de perte globale) et autres ajustements	32,9	(24,6)	(7,7)	0,6	(10,6)	(28,0)	(4,2)	(42,8)
Transfert au poste Autres actifs (détenus en vue de la vente)	-	-	(198,7)	(198,7)	-	-	-	-
Valeur comptable au 30 juin	958,1 \$	689,2 \$	- \$	1 647,3 \$	910,1 \$	662,3 \$	204,9 \$	1 777,3 \$
SEMESTRES CLOS LES								
Valeur comptable au 1^{er} janvier	896,7 \$	662,7 \$	194,5 \$	1 753,9 \$	967,8 \$	683,5 \$	- \$	1 651,3 \$
Transfert des investissements d'entreprise (à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global)	-	-	-	-	-	-	217,0	217,0
Produit de l'offre publique de rachat importante	-	-	-	-	(80,4)	-	-	(80,4)
Dividendes	(32,7)	(13,7)	-	(46,4)	(31,8)	(10,3)	-	(42,1)
Quote-part des éléments suivants :								
Bénéfice (pertes) ¹	48,8	19,2	(4,6)	63,4	53,7	15,2	(8,0)	60,9
Charges exceptionnelles de l'entreprise associée ¹	-	-	-	-	(8,0)	-	-	(8,0)
Autres éléments de bénéfice global (de perte globale) et autres ajustements	45,3	21,0	8,8	75,1	8,8	(26,1)	(4,1)	(21,4)
Transfert au poste Autres actifs (détenus en vue de la vente)	-	-	(198,7)	(198,7)	-	-	-	-
Valeur comptable au 30 juin	958,1 \$	689,2 \$	- \$	1 647,3 \$	910,1 \$	662,3 \$	204,9 \$	1 777,3 \$

1. La quote-part du résultat provenant des participations de la Société dans des entreprises associées est comptabilisée au poste Produits tirés des placements nets et autres produits dans le secteur à présenter Activités internes et autres (se reporter aux tableaux 2 et 3).

La participation de 13,9 % de la Société dans China AMC est comptabilisée selon la méthode de la mise en équivalence puisque la Société exerce une influence notable. La variation de la valeur comptable pour le trimestre et le semestre clos le 30 juin 2020 est présentée dans le tableau 19. La variation des autres éléments du résultat global de 24,6 M\$ au cours du trimestre clos le 30 juin 2020 est attribuable à une dépréciation de 3,5 % du yuan chinois par rapport au dollar canadien.

Personal Capital Corporation (« Personal Capital »)

En juin 2020, la Société a annoncé qu'elle vendra sa participation dans Personal Capital conformément à l'annonce par sa société sœur Lifeco selon laquelle la filiale de celle-ci, Empower Retirement, acquerra Personal Capital.

La Société financière IGM prévoit tirer un produit de 239,6 M\$ (176,6 M\$ US) de la transaction, en plus d'une majoration grâce à une clause d'indexation sur le résultat pouvant aller jusqu'à un

montant de 33,4 M\$ (24,6 M\$ US), sous réserve de la clôture de la transaction.

Au 30 juin 2020, le coût total pour la Société financière IGM se chiffrait à 189,1 M\$ (144,8 M\$ US) et la valeur comptable s'établissait à 198,7 M\$ (146,4 M\$ US). La Société comptabilisera un profit à la vente d'environ 40,9 M\$ et un montant allant jusqu'à 33,4 M\$ découlant de clauses d'indexation sur le résultat, sous réserve des fluctuations du change au moment de la comptabilisation. La transaction devrait se conclure au cours du second semestre de 2020.

Le profit économique pour la Société, calculé à partir du coût de son investissement dans Personal Capital, s'élèvera à environ 50,5 M\$ en plus d'un montant allant jusqu'à 33,4 M\$ découlant de clauses d'indexation sur le résultat, sous réserve des fluctuations du change au moment de la comptabilisation.

Au 30 juin 2020, Personal Capital comptait 2,60 millions d'utilisateurs inscrits, c'est-à-dire des utilisateurs qui ont

la possibilité d'accéder au tableau de bord gratuit de Personal Capital. Ce total représente une hausse de 17,3 %, comparativement à 2,22 millions au 30 juin 2019, et une hausse de 3,5 % comparativement à 2,52 millions au 31 mars 2020.

Au 30 juin 2020, le total de l'actif géré de Personal Capital s'élevait à 12,7 G\$ US, soit une augmentation de 24,7 %, par rapport à 10,2 G\$ US au 30 juin 2019, et une augmentation de 18,7 % par rapport à 10,7 G\$ US au 31 mars 2020.

La valeur suivie des comptes, qui correspond à la valeur brute des actifs et des passifs regroupés par utilisateur inscrit, s'établissait à 923 G\$ US au 30 juin 2020, ce qui représente une hausse de 23,4 %, comparativement à 748 G\$ US au 30 juin 2019, et une hausse de 8,9 %, comparativement à 847 G\$ US au 31 mars 2020.

En raison de la vente en cours de sa participation de 24,8 % dans Personal Capital, la Société a cessé d'utiliser la méthode de la mise en équivalence et a classé cet investissement comme étant détenu en vue de la vente.

SITUATION DE TRÉSORERIE ET SOURCES DE FINANCEMENT CONSOLIDÉES

SITUATION DE TRÉSORERIE

La trésorerie et les équivalents de trésorerie totalisaient 636,9 M\$ au 30 juin 2020, comparativement à 720,0 M\$ au 31 décembre 2019 et à 601,3 M\$ au 30 juin 2019. La trésorerie et les équivalents de trésorerie liés aux activités de dépôt de la Société totalisaient 2,3 M\$ au 30 juin 2020, comparativement à 2,2 M\$ au 31 décembre 2019 et à 3,0 M\$ au 30 juin 2019, comme l'illustre le tableau 20.

Les fonds de clients déposés représentent les soldes de trésorerie détenus par des clients dans leurs comptes de placement et le montant qui contrebalance est inclus dans le passif lié aux dépôts. L'augmentation du solde observée depuis le 31 décembre 2019 est essentiellement attribuable à la volatilité des marchés qui a amené les clients à maintenir des positions de liquidités accrues.

Le fonds de roulement, qui correspond aux actifs courants moins les passifs courants, totalisait 603,8 M\$ au 30 juin 2020, comparativement à 464,3 M\$ au 31 décembre 2019 et à 422,1 M\$ au 30 juin 2019 (se reporter au tableau 21). Le fonds de roulement comprend un montant de 198,7 M\$ ayant trait à l'investissement dans Personal Capital qui est désormais classé comme étant détenu en vue de la vente.

Le fonds de roulement est utilisé aux fins suivantes :

- Le financement des activités continues, y compris le financement des commissions de vente.
- Le financement temporaire de prêts hypothécaires dans le cadre de ses activités bancaires hypothécaires.
- Le paiement d'intérêts et de dividendes relatif à la dette à long terme et aux actions privilégiées.
- Le maintien des liquidités requises pour les entités réglementées.

- Le versement de dividendes trimestriels sur ses actions ordinaires en circulation.
- Le financement du rachat d'actions ordinaires et le remboursement de la dette à long terme.

La Société financière IGM continue de générer des flux de trésorerie considérables dans le cadre de ses activités. Le bénéfice avant intérêts, impôt et amortissements avant les commissions de vente (le « BAIIA avant les commissions de vente ») a totalisé 292,0 M\$ pour le deuxième trimestre de 2020, comparativement à 324,5 M\$ pour le deuxième trimestre de 2019, et 271,7 M\$ pour le premier trimestre de 2020. Pour le semestre clos le 30 juin 2020, le BAIIA avant les commissions de vente a totalisé 563,7 M\$, comparativement à 620,4 M\$ pour la période correspondante de 2019. Le BAIIA avant les commissions de vente exclut l'incidence à la fois des commissions de vente versées et de l'amortissement des commissions (se reporter au tableau 1).

Le bénéfice avant intérêts, impôt et amortissements après les commissions de vente (le « BAIIA après les commissions de vente ») a totalisé 264,5 M\$ pour le deuxième trimestre de 2020, comparativement à 286,5 M\$ pour le deuxième trimestre de 2019, et 231,0 M\$ pour le premier trimestre de 2020. Pour le semestre clos le 30 juin 2020, le BAIIA après les commissions de vente a totalisé 495,5 M\$ comparativement à 538,7 M\$ pour la période correspondante de 2019. Le BAIIA après les commissions de vente exclut l'incidence de l'amortissement des commissions (se reporter au tableau 1).

Se reporter à la rubrique « Risque financier » du présent rapport de gestion pour de l'information relative à d'autres sources de liquidités et à l'exposition de la Société au risque de liquidité et de financement et à la façon dont elle gère ce risque.

TABLEAU 20 : ACTIVITÉS DE DÉPÔT – SITUATION FINANCIÈRE

(en M\$)	30 JUIN 2020	31 DÉC. 2019	30 JUIN 2019
Actif			
Trésorerie et équivalents de trésorerie	2,3 \$	2,2 \$	3,0 \$
Fonds de clients déposés	779,9	561,3	514,2
Débiteurs et autres montants à recevoir	12,4	12,3	19,4
Prêts	15,3	20,4	22,9
Total de l'actif	809,9 \$	596,2 \$	559,5 \$
Passif et capitaux propres			
Passif lié aux dépôts	799,3 \$	584,3 \$	548,3 \$
Autres passifs	0,4	0,5	0,5
Capitaux propres	10,2	11,4	10,7
Total du passif et des capitaux propres	809,9 \$	596,2 \$	559,5 \$

TABLEAU 21 : FONDS DE ROULEMENT

(en M\$)	30 JUIN 2020	31 DÉC. 2019	30 JUIN 2019
Actifs courants			
Trésorerie et équivalents de trésorerie	636,9 \$	720,0 \$	601,3 \$
Fonds de clients déposés	779,9	561,3	514,2
Débiteurs et autres actifs	570,8	345,3	402,1
Tranche courante des prêts hypothécaires et autres prêts	1 746,2	1 531,7	1 422,1
	3 733,8	3 158,3	2 939,7
Passifs courants			
Fournisseurs et autres créditeurs	622,6	611,9	608,9
Dépôts et certificats	795,2	579,0	541,2
Tranche courante des passifs à long terme	1 712,2	1 503,1	1 367,5
	3 130,0	2 694,0	2 517,6
Fonds de roulement	603,8 \$	464,3 \$	422,1 \$

FLUX DE TRÉSORERIE

Le tableau 22, intitulé « Flux de trésorerie », présente un sommaire des tableaux consolidés des flux de trésorerie qui font partie des états financiers intermédiaires pour le trimestre et le semestre clos le 30 juin 2020. La trésorerie et les équivalents de trésorerie ont connu une diminution de 72,6 M\$ pour le deuxième trimestre de 2020, comparativement à une diminution de 235,8 M\$ en 2019. Pour le semestre clos le 30 juin 2020, la trésorerie et les équivalents de trésorerie ont connu une diminution de 83,1 M\$, comparativement à une diminution de 48,9 M\$ en 2019.

Les ajustements visant à déterminer les flux de trésorerie nets provenant des activités d'exploitation au cours du trimestre et du semestre de 2020, comparativement à 2019, comprennent les activités d'exploitation sans effet de trésorerie contrebalancées par les activités d'exploitation avec effet de trésorerie :

- La réintégration de l'amortissement des commissions de vente inscrites à l'actif, contrebalancée par la déduction des commissions de vente inscrites à l'actif versées.
- La réintégration de l'amortissement des immobilisations, des immobilisations incorporelles et d'autres actifs.

TABLEAU 22 : FLUX DE TRÉSORERIE

(en M\$)	TRIMESTRES CLOS LES 30 JUIN			SEMESTRES CLOS LES 30 JUIN		
	2020	2019	VARIATION (%)	2020	2019	VARIATION (%)
Activités d'exploitation						
Bénéfice avant impôt sur le résultat	231,4 \$	240,7 \$	(3,9) %	440,3 \$	455,5 \$	(3,3) %
Impôt sur le résultat payé	(19,5)	(46,1)	57,7	(61,6)	(142,7)	56,8
Ajustements visant à déterminer les flux de trésorerie nets provenant des activités d'exploitation	20,5	62,6	(67,3)	(56,0)	(26,7)	(109,7)
	232,4	257,2	(9,6)	322,7	286,1	12,8
Activités de financement	(342,3)	(556,8)	38,5	(636,5)	(349,4)	(82,2)
Activités d'investissement	37,3	63,8	(41,5)	230,7	14,4	n.s.
Variation de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	(72,6)	(235,8)	69,2	(83,1)	(48,9)	(69,9)
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début	709,5	837,1	(15,2)	720,0	650,2	10,7
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin	636,9 \$	601,3 \$	5,9 %	636,9 \$	601,3 \$	5,9 %

- La déduction de la participation dans le résultat des entreprises associées, contrebalancée par les dividendes reçus.
- La réintégration du régime de retraite et des autres avantages postérieurs à l'emploi, contrebalancée par les cotisations en trésorerie.
- Des variations des actifs et passifs d'exploitation et autres.
- La déduction des versements en trésorerie liés à la provision au titre de la restructuration.

Les activités de financement au cours du deuxième trimestre de 2020 par rapport à 2019 avaient trait à ce qui suit :

- Une augmentation des obligations à l'égard d'entités de titrisation de 312,3 M\$ et des remboursements d'obligations à l'égard d'entités de titrisation de 512,6 M\$ en 2020, comparativement à une augmentation des obligations à l'égard d'entités de titrisation de 313,5 M\$ et à des remboursements d'obligations à l'égard d'entités de titrisation de 486,6 M\$ en 2019.
- Le versement de dividendes sur actions ordinaires réguliers totalisant 134,0 M\$ en 2020, comparativement à 135,5 M\$ en 2019.

Les résultats du deuxième trimestre de 2019 comprenaient également les activités de financement suivantes :

- Le rachat d'actions privilégiées de 150,0 M\$.
- Le rachat de 2 496 695 actions ordinaires en vertu de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités de la Société financière IGM au coût de 90,8 M\$.
- Le versement de dividendes sur actions privilégiées perpétuelles totalisant 2,2 M\$.

Les activités de financement au cours du semestre clos le 30 juin 2020 par rapport à 2019 avaient trait à ce qui suit :

- Une augmentation des obligations à l'égard d'entités de titrisation de 552,5 M\$ et des remboursements d'obligations à l'égard d'entités de titrisation de 905,0 M\$ en 2020, comparativement à une augmentation des obligations à l'égard d'entités de titrisation de 739,8 M\$ et à des remboursements d'obligations à l'égard d'entités de titrisation de 807,6 M\$ en 2019.
- Le versement de dividendes sur actions ordinaires réguliers totalisant 268,1 M\$ en 2020, comparativement à 271,0 M\$ en 2019.

Les résultats du semestre de 2019 comprenaient également les activités de financement suivantes :

- L'émission de débentures d'un montant de 250,0 M\$.
- Le rachat d'actions privilégiées de 150,0 M\$.
- Le rachat de 2 762 788 actions ordinaires en vertu de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités de la Société financière IGM au coût de 100,0 M\$.

- Le versement de dividendes sur actions privilégiées perpétuelles totalisant 4,4 M\$.

Les activités d'investissement au cours du deuxième trimestre de 2020 par rapport à 2019 avaient principalement trait à ce qui suit :

- L'achat d'autres titres de placement totalisant 6,8 M\$ et le produit de 14,5 M\$ de la vente d'autres titres de placement en 2020, comparativement à 62,1 M\$ et à 36,0 M\$, respectivement, en 2019.
- Une augmentation des prêts de 495,9 M\$ et des remboursements de prêts et autres de 555,9 M\$ en 2020, comparativement à 457,5 M\$ et à 498,4 M\$, respectivement, en 2019, principalement liés aux prêts hypothécaires résidentiels se rapportant aux activités bancaires hypothécaires de la Société.
- La trésorerie nette affectée aux entrées d'immobilisations incorporelles s'est établie à 18,4 M\$ en 2020, comparativement à 26,7 M\$ en 2019.

Les résultats de 2019 du deuxième trimestre comprenaient également le produit de 80,4 M\$ de la vente de 2 400 255 actions de Lifeco à la suite de la participation de la Société à l'offre publique de rachat importante de Lifeco.

Les activités d'investissement au cours du semestre clos le 30 juin 2020 par rapport à 2019 avaient principalement trait à ce qui suit :

- L'achat d'autres titres de placement totalisant 25,9 M\$ et le produit de 15,0 M\$ de la vente d'autres titres de placement en 2020, comparativement à 97,5 M\$ et à 56,3 M\$, respectivement, en 2019.
- Une augmentation des prêts de 817,2 M\$ et des remboursements de prêts et autres de 1 103,1 M\$ en 2020, comparativement à 750,8 M\$ et à 839,7 M\$, respectivement, en 2019, principalement liés aux prêts hypothécaires résidentiels se rapportant aux activités bancaires hypothécaires de la Société.
- La trésorerie nette affectée aux entrées d'immobilisations incorporelles s'est établie à 29,3 M\$ en 2020, comparativement à 36,8 M\$ en 2019.

Les résultats du semestre de 2019 comprenaient également les activités d'investissement suivantes :

- Un investissement additionnel de 66,8 M\$ dans Personal Capital au premier trimestre de 2019.
- Le produit de 80,4 M\$ de la vente de 2 400 255 actions de Lifeco en 2019 à la suite de la participation de la Société à l'offre publique de rachat importante de Lifeco.

SOURCES DE FINANCEMENT

L'objectif de la Société en matière de gestion du capital consiste à maximiser le rendement pour les actionnaires tout en faisant en sorte que la Société soit capitalisée de façon à respecter les

exigences réglementaires en matière de capital, à combler les besoins en fonds de roulement et à favoriser l'expansion des affaires. Les pratiques de la Société en matière de gestion du capital sont axées sur la préservation de la qualité de sa situation financière en maintenant des assises financières ainsi qu'un bilan solides. Le capital de la Société comprend la dette à long terme et les capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires, lesquels totalisaient 6,7 G\$ au 30 juin 2020, comparativement à 6,6 G\$ au 31 décembre 2019. La Société évalue régulièrement ses pratiques en matière de gestion du capital en fonction des changements de la conjoncture économique.

Le capital de la Société est principalement utilisé dans le cadre de ses activités d'exploitation continues en vue de satisfaire aux besoins en fonds de roulement, pour les placements à long terme effectués par la Société, pour l'expansion des affaires ainsi que pour d'autres objectifs stratégiques. Les filiales assujetties aux exigences en matière de capital réglementaire comprennent les courtiers en valeurs mobilières, les courtiers de fonds communs de placement, les courtiers sur le marché non réglementé, les gestionnaires de portefeuille, les gestionnaires de fonds d'investissement et une société de fiducie. Ces filiales sont tenues de maintenir des niveaux de capital minimaux en fonction du fonds de roulement, des liquidités ou des capitaux propres. Les filiales de la Société se sont conformées à toutes les exigences en matière de capital réglementaire.

La dette à long terme en cours totale se chiffrait à 2,1 G\$ au 30 juin 2020, inchangée par rapport au 31 décembre 2019. La dette à long terme comprend des débetures qui sont des dettes de premier rang non garanties de la Société comportant des clauses restrictives standards, incluant des clauses de sûreté négatives, mais ne comportant aucune clause restrictive financière ou opérationnelle particulière.

En 2020, les autres activités comprennent la déclaration de dividendes de 268,1 M\$ sur actions ordinaires, ou 1,125 \$ par action. Les variations du capital-actions ordinaire sont reflétées dans les états consolidés intermédiaires des variations des capitaux propres.

La notation actuelle attribuée par Standard & Poor's (« S&P ») aux débetures non garanties de premier rang de la Société est de « A » avec une perspective stable. La notation attribuée par Dominion Bond Rating Service (« DBRS ») aux débetures non garanties de premier rang de la Société est de « A (élevée) », avec une tendance stable.

Les notations de crédit sont destinées à fournir aux investisseurs une mesure indépendante de la qualité des titres d'une société sur le plan de la solvabilité et indiquent la probabilité que les paiements requis soient faits ainsi que la capacité d'une société de remplir ses obligations conformément aux modalités de chaque obligation. Les descriptions des catégories de notations de chacune des agences de notation présentées ci-après proviennent des sites Web de chacune de ces agences.

Ces notations ne constituent pas une recommandation d'acheter, de vendre ou de détenir les titres de la Société et ne tiennent pas compte de leur cours ni d'autres facteurs qui pourraient permettre d'établir si un titre donné convient à un investisseur en particulier. De plus, il se peut que les notations ne tiennent pas compte de l'incidence éventuelle de tous les risques sur la valeur des titres et du fait que les agences de notation peuvent réviser ces notations ou les retirer à quelque moment que ce soit.

La notation « A » attribuée aux débetures non garanties de premier rang de la Société financière IGM par S&P correspond à la sixième notation la plus élevée sur les 22 notations utilisées pour les titres d'emprunt à long terme. Cette notation indique que, de l'avis de S&P, la Société a une bonne capacité de remplir ses engagements financiers relatifs aux obligations, mais que l'obligation est un peu plus vulnérable aux effets défavorables de l'évolution de la situation et de la conjoncture économique que les obligations mieux notées.

La notation « A (élevée) », qui a été attribuée aux débetures non garanties de premier rang de la Société financière IGM par DBRS, correspond à la cinquième notation la plus élevée sur les 26 notations utilisées pour les titres d'emprunt à long terme. Selon l'échelle de notation à long terme de DBRS, les titres d'emprunt qui obtiennent la notation « A (élevée) » sont de bonne qualité et la capacité de paiement des obligations financières est considérée comme solide. Bien qu'il s'agisse d'une bonne notation, les entreprises qui l'obtiennent pourraient être plus vulnérables à des événements futurs, mais les facteurs négatifs potentiellement déclencheurs sont considérés comme surmontables.

INSTRUMENTS FINANCIERS

Le tableau 23 présente la valeur comptable et la juste valeur des actifs et des passifs financiers. Le tableau n'inclut pas la juste valeur des actifs et passifs financiers qui ne sont pas évalués à la juste valeur si leur valeur comptable se rapproche raisonnablement de leur juste valeur. Ces éléments comprennent la trésorerie et les équivalents de trésorerie, les débiteurs et autres montants à recevoir, certains autres actifs financiers, les crédeurs et charges à payer et certains autres passifs financiers.

La juste valeur est déterminée selon les méthodes et les hypothèses suivantes :

- Les autres titres de placement ainsi que les autres actifs et passifs financiers sont évalués selon les cours des marchés actifs, lorsque ceux-ci sont disponibles. En l'absence de tels cours, des techniques d'évaluation sont utilisées, lesquelles nécessitent la formulation d'hypothèses relatives aux taux d'actualisation, au montant des flux de trésorerie futurs et au moment où ceux-ci seront réalisés. Dans la mesure du possible, des données du marché observables sont utilisées dans les techniques d'évaluation.

TABLEAU 23 : INSTRUMENTS FINANCIERS

(en M\$)	30 JUIN 2020		31 DÉCEMBRE 2019	
	VALEUR COMPTABLE	JUSTE VALEUR	VALEUR COMPTABLE	JUSTE VALEUR
Actifs financiers comptabilisés à la juste valeur				
Autres titres de placement				
– À la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	305,8 \$	305,8 \$	301,2 \$	301,2 \$
– À la juste valeur par le biais du résultat net	54,9	54,9	56,2	56,2
Prêts				
– À la juste valeur par le biais du résultat net	21,3	21,3	–	–
Instruments financiers dérivés	38,5	38,5	15,2	15,2
Actifs financiers comptabilisés au coût amorti				
Investissement détenu en vue de la vente	198,7	239,6	–	–
Prêts				
– Coût amorti	6 898,1	7 087,9	7 198,0	7 273,8
Passifs financiers comptabilisés à la juste valeur				
Instruments financiers dérivés	43,7	43,7	17,2	17,2
Passifs financiers comptabilisés au coût amorti				
Dépôts et certificats	799,3	799,7	584,3	584,7
Obligations à l'égard d'entités de titrisation	6 582,3	6 787,2	6 913,6	6 997,0
Dettes à long terme	2 100,0	2 503,3	2 100,0	2 453,6

- Les prêts classés comme étant détenus à des fins de transaction sont évalués selon les taux d'intérêt du marché offerts pour des prêts comportant des échéances et des risques de crédit similaires, particulièrement les taux d'emprunt offerts par les établissements financiers en ce qui a trait aux prêts de détail.
- Les prêts classés au coût amorti sont évalués par l'actualisation des flux de trésorerie futurs attendus aux taux de rendement en vigueur sur les marchés.
- Les obligations à l'égard d'entités de titrisation sont évaluées par l'actualisation des flux de trésorerie futurs attendus aux taux de rendement en vigueur sur le marché pour les titres émis par les entités de titrisation dont les modalités et les caractéristiques sont semblables.
- Les dépôts et les certificats sont évalués par l'actualisation des flux de trésorerie contractuels en fonction des taux d'intérêt du marché en vigueur pour les dépôts comportant des échéances et des risques similaires.

- La dette à long terme est évaluée selon les cours du marché pour chaque débenture disponible sur le marché.
- Les instruments financiers dérivés sont évalués selon les cours du marché, lorsque ceux-ci sont disponibles, selon les taux en vigueur sur le marché pour des instruments ayant des caractéristiques et des échéances similaires, ou suivant l'analyse de la valeur actualisée des flux de trésorerie.

Se reporter à la note 13 des états financiers intermédiaires, qui présente des renseignements supplémentaires à l'égard de la détermination de la juste valeur des instruments financiers.

Bien qu'il y ait eu des changements à la valeur comptable et à la juste valeur des instruments financiers, ces changements n'ont pas eu d'incidence significative sur la situation financière de la Société pour le semestre clos le 30 juin 2020.

GESTION DES RISQUES

La Société est exposée à divers risques inhérents à la nature de ses activités. Son succès continu repose sur sa capacité à gérer ces risques. La Société met l'accent sur une solide culture de gestion des risques et sur la mise en œuvre d'une approche efficace en la matière. L'approche de gestion des risques repose sur la coordination des mesures de gestion des risques à l'échelle de l'entreprise et de ses unités d'exploitation de même qu'elle vise à assurer la prise de risques prudents et mesurés afin de parvenir à un équilibre adéquat entre les risques et le rendement. La protection et l'amélioration de notre réputation sont fondamentales à notre programme de gestion des risques d'entreprise.

CADRE DE GESTION DES RISQUES

L'approche en matière de gestion des risques de la Société est assujettie au cadre de gestion des risques d'entreprise (« GRE »), qui comporte cinq principaux éléments : la gouvernance du risque, l'appétit pour le risque, les principes en matière de risque, un processus défini de gestion du risque et une culture de gestion du risque. Le cadre de GRE est élaboré conformément à la politique de GRE de la Société, laquelle est approuvée par le comité exécutif de gestion des risques.

GOVERNANCE DU RISQUE

La structure de gouvernance du risque de la Société privilégie le maintien d'un cadre cohérent et exhaustif dans l'ensemble de la Société et de ses filiales, lequel détermine les responsables de la gestion des risques dans chacune des unités d'exploitation et prévoit un suivi par un comité exécutif de gestion des risques relevant du comité de gestion des risques du conseil d'administration (le « comité des risques ») et, en dernier ressort, du conseil d'administration. Une surveillance supplémentaire est assurée par le service chargé de la gestion des risques d'entreprise (« service de la GRE »), les groupes de conformité et le service d'audit interne de la Société.

Le comité des risques assure la supervision principale de la gestion des risques et remplit le mandat à cet égard. C'est au comité des risques que revient la responsabilité d'aider le conseil d'administration à examiner et à surveiller la structure de gouvernance du risque et le programme de gestion des risques de la Société en s'acquittant de ce qui suit : i) l'assurance que les procédures appropriées ont été mises en place en vue de cibler et de gérer les risques et de définir la tolérance au risque; ii) l'assurance que les politiques, procédures et contrôles appropriés sont mis en œuvre en vue de gérer les risques; iii) l'examen régulier du processus de gestion des risques pour veiller à ce qu'il fonctionne efficacement.

D'autres risques précis sont gérés avec le soutien des comités relevant du conseil d'administration qui suivent :

- Le comité d'audit assume des responsabilités particulières de surveillance des risques ayant trait aux informations financières

à fournir, aux contrôles internes et à l'environnement de contrôle, ainsi qu'aux activités de conformité de la Société.

- Les comités qui suivent ont des responsabilités particulières liées à la surveillance des risques : i) le comité des ressources humaines, qui supervise les politiques et les pratiques de rémunération; ii) le comité de gouvernance et des candidatures, qui supervise les pratiques liées à la gouvernance d'entreprise; iii) le comité des entités reliées et de révision, qui supervise les conflits d'intérêts ainsi que l'administration du code de conduite professionnelle et de déontologie à l'attention des administrateurs, des dirigeants et des employés (code de conduite).

La surveillance de la direction en ce qui a trait à la gestion des risques revient au comité exécutif de gestion des risques, qui est constitué du président et chef de la direction de la Société financière IGM et d'IG Gestion de patrimoine, du président et chef de la direction de Placements Mackenzie, du chef des services financiers, du chef du contentieux, du chef de l'exploitation, du vice-président exécutif, chef de la stratégie et de l'expansion, ainsi que du chef des ressources humaines de la Société financière IGM. Le comité est responsable de la surveillance du processus de gestion des risques de la Société : i) en élaborant le cadre et les politiques de risque et en en assurant le maintien; ii) en définissant l'appétit pour le risque de la Société; iii) en s'assurant que le profil de risque de la Société et ses processus d'évaluation sont conformes à la stratégie et à l'appétit pour le risque de la Société; iv) en montrant l'exemple et en promouvant une culture solide de gestion des risques.

Les chefs de la direction des sociétés en exploitation ont la responsabilité globale de la surveillance de la gestion des risques dans leurs sociétés respectives.

La Société a réparti la responsabilité de la gestion des risques en se servant du modèle comportant trois lignes de défense, en vertu duquel la première ligne de défense représente les unités d'exploitation qui assument la principale responsabilité de la gestion des risques, appuyée par les fonctions de gestion des risques de la deuxième ligne et une fonction d'audit de la troisième ligne responsable de la vérification et de la validation de la conception et de l'efficacité du cadre de GRE.

Pour atténuer les répercussions de la COVID-19, la Société a demandé à ses équipes de concentrer leurs efforts sur la résolution et la gestion des enjeux liés à la COVID-19, et a formé de nouveaux comités et élaboré de nouveaux processus lorsque cela était nécessaire.

Première ligne de défense

La responsabilité de la gestion constante des risques revient principalement aux dirigeants des diverses unités d'exploitation et fonctions de soutien en ce qui a trait à leurs activités respectives. Les responsabilités des dirigeants d'unités d'exploitation et de fonctions de soutien comprennent notamment ce qui suit :

i) établir et assurer le respect des procédures de détection, d'évaluation, de consignation et de communication ascendante des risques; ii) mettre en œuvre des activités de contrôle visant à atténuer les risques; iii) cibler les occasions de réduire ou de transférer les risques; iv) harmoniser les stratégies d'exploitation et d'affaires avec la culture de risque et l'appétit pour le risque de l'entreprise, tels qu'ils ont été établis par le comité de gestion des risques.

Deuxième ligne de défense

Le service chargé de la gestion des risques d'entreprise (« service de la GRE ») assure la surveillance et l'analyse du niveau de risque défini en fonction de l'appétit pour le risque visant toutes les activités de la Société, de même que la présentation de l'information à cet égard au comité de gestion des risques. Il est également responsable de ce qui suit : i) élaborer et maintenir le programme et le cadre de gestion des risques d'entreprise; ii) gérer le processus de gestion des risques d'entreprise; iii) fournir des lignes directrices et de la formation aux dirigeants des unités d'exploitation et fonctions de soutien.

La Société compte un certain nombre de comités constitués de dirigeants chevronnés qui assurent la surveillance de risques d'entreprise précis, notamment le comité de gestion des risques financiers et les comités de gestion du risque opérationnel. Ces comités procèdent à un examen critique des évaluations des risques, des pratiques de gestion des risques et des plans d'intervention face aux risques élaborés par les unités d'exploitation et les fonctions de soutien.

Les groupes de conformité de la Société assument d'autres responsabilités de surveillance; ils sont notamment chargés d'assurer la conformité aux politiques, aux lois et aux règlements.

Troisième ligne de défense

Le service d'audit interne constitue la troisième ligne de défense et fournit l'assurance indépendante à la haute direction et au conseil d'administration que les politiques, les processus et les pratiques de gestion des risques sont efficaces.

APPÉTIT POUR LE RISQUE ET PRINCIPES EN MATIÈRE DE RISQUE

Le comité de gestion des risques détermine l'appétit de la Société pour divers types de risque au moyen du cadre de gestion lié à l'appétit pour le risque. Conformément à ce cadre, un des quatre niveaux d'appétit pour le risque est attribué à chaque type de risque et activité de la Société. Ces niveaux d'appétit pour le risque varient entre un niveau où la Société a un appétit nul pour le risque et cherche à réduire au minimum toute perte, et un niveau où elle accepte volontiers d'être exposée, mais s'assure néanmoins que les risques sont bien compris et gérés. Ces niveaux d'appétit guident nos unités d'exploitation à mesure qu'elles entreprennent des activités et leur fournissent de

l'information à l'égard de l'établissement de politiques, de limites, de contrôles et d'activités de transferts des risques.

Un énoncé relatif à l'appétit pour le risque et des principes en matière de risque fournissent des indications supplémentaires aux dirigeants et aux employés lorsqu'ils entreprennent des activités de gestion des risques. L'énoncé relatif à l'appétit pour le risque a d'abord pour objet de protéger la réputation et la marque de la Société, d'assurer une souplesse financière et de mettre l'accent sur l'atténuation du risque opérationnel.

PROCESSUS DE GESTION DES RISQUES

Le processus de gestion des risques de la Société est conçu pour favoriser :

- une évaluation continue des risques et de la tolérance à ceux-ci dans un contexte opérationnel en évolution;
- une détection et une compréhension adéquates des risques existants et émergents ainsi que des mesures d'intervention face aux risques;
- une surveillance et une communication ascendante des risques en temps opportun en fonction des changements dans les circonstances.

Les risques importants pouvant avoir une incidence défavorable sur la capacité de la Société d'atteindre ses objectifs stratégiques et commerciaux sont mis en évidence au moyen du processus de gestion continue des risques de la Société.

Nous avons recours à une méthodologie identique dans l'ensemble de nos organisations et de nos unités d'exploitation pour détecter et évaluer les risques. Les risques sont évalués par une évaluation de la probabilité qu'ils surviennent et de l'incidence que cela aurait, compte tenu des contrôles et des activités de transfert des risques. Les résultats de ces évaluations sont ensuite comparés à notre appétit pour le risque et à notre tolérance au risque, et des mesures peuvent être mises en œuvre afin d'ajuster le profil de risque.

Les évaluations des risques sont supervisées et révisées sur une base continue par les unités d'exploitation et par des organes de surveillance, comme le service de la GRE, qui maintient et coordonne la communication et la consultation afin de favoriser une gestion et une communication ascendante efficaces des risques. Le service de la GRE présente sur une base régulière des rapports sur les résultats des évaluations des risques ainsi que sur le processus d'évaluation au comité de gestion des risques et au conseil d'administration.

CULTURE DE GESTION DES RISQUES

La gestion des risques est la responsabilité de chacun au sein de la Société. Le service de la GRE organise des ateliers pour toutes les unités d'exploitation afin de favoriser la sensibilisation à notre cadre de gestion des risques, et d'encourager son intégration dans nos activités.

Nous avons mis en œuvre un processus de planification des affaires qui vient renforcer notre culture de gestion des risques. Nos programmes de rémunération sont généralement fondés sur des objectifs, et ils n'encouragent ni ne récompensent la prise de risque excessive ou inappropriée, étant souvent axés plus particulièrement sur les objectifs de gestion des risques.

Notre programme de gestion des risques met l'accent sur l'intégrité, les pratiques éthiques, la gestion responsable et la prise de risques mesurés dans une perspective à long terme. Notre code de conduite tient compte de nos normes d'intégrité et de déontologie et s'applique aux administrateurs, aux dirigeants et aux employés.

PRINCIPAUX RISQUES DE L'ENTREPRISE

La Société repère les risques auxquels ses secteurs opérationnels et ses activités pourraient être exposés en tenant compte de facteurs internes et externes à l'organisation. Ces risques peuvent être répartis en six catégories.

1) RISQUE FINANCIER

RISQUE DE LIQUIDITÉ ET DE FINANCEMENT

Le risque de liquidité et de financement correspond au risque que la Société soit incapable de générer ou d'obtenir suffisamment de trésorerie en temps opportun et de façon rentable pour respecter ses obligations contractuelles ou prévues lorsque celles-ci viennent à échéance.

Les pratiques de gestion des liquidités de la Société comprennent :

- la gestion des actifs liquides et des marges de crédit de sorte qu'ils satisferont les besoins de liquidités à court terme;
- le maintien de contrôles efficaces à l'égard des processus de gestion des liquidités;
- la présentation de prévisions à l'égard des liquidités et l'exécution de simulations de crise, sur une base régulière;
- l'évaluation sur une base régulière de la conjoncture des marchés des capitaux et de la capacité de la Société à obtenir du financement provenant des banques et des marchés des capitaux;
- la diversification et l'augmentation des sources de financement de prêts hypothécaires à long terme;
- la supervision de la gestion des liquidités par le comité de gestion des risques financiers, un comité composé de dirigeants dans le secteur de la finance et d'autres secteurs.

Le financement de la rémunération du réseau de conseillers, versée en contrepartie de la distribution de produits et de services financiers, constitue une exigence clé en matière de financement pour la Société. Cette rémunération continue d'être financée au moyen des flux de trésorerie d'exploitation.

La Société conserve également des liquidités suffisantes pour financer et détenir temporairement des prêts hypothécaires en attendant la vente ou la titrisation auprès de sources de financement à long terme et pour gérer toute exigence liée aux garanties sur dérivés. Par l'intermédiaire de ses activités bancaires hypothécaires, elle vend les prêts hypothécaires résidentiels à des tiers, notamment à certains fonds communs de placement, à des investisseurs institutionnels grâce à des placements privés, à des fiducies de titrisation commanditées par des banques canadiennes et au moyen de l'émission et de la vente de titres hypothécaires en vertu de la *Loi nationale sur l'habitation* (les « TH LNH »), y compris les ventes à la Fiducie du Canada pour l'habitation conformément au Programme OHC. La Société maintient un niveau de transactions engagé auprès de certaines fiducies de titrisation commanditées par des banques canadiennes. La capacité de réaliser des ventes conformément au Programme OHC repose sur la participation aux nouvelles émissions d'OHC et le réinvestissement du principal remboursé détenu dans les comptes de réinvestissement du principal. La capacité continue de la Société à financer les prêts hypothécaires résidentiels au moyen de fiducies de titrisation commanditées par des banques canadiennes et de TH LNH dépend des conditions sur les marchés de titrisation et de la réglementation gouvernementale, lesquelles sont susceptibles de changer. Les règles régissant les TH LNH et le Programme OHC exigent que les prêts titrisés soient assurés par un assureur approuvé par la SCHL. La disponibilité de l'assurance sur les prêts hypothécaires dépend de la conjoncture et est sujette à changement.

Le gouvernement du Canada a présenté des mesures pour soutenir les Canadiens tout au long de la crise causée par la COVID-19, dans le cadre desquelles les versements hypothécaires peuvent être reportés jusqu'à concurrence de six mois et remboursés sur la durée de vie des prêts hypothécaires. En ce qui concerne les prêts hypothécaires vendus en vertu des règles régissant les TH LNH, IG Gestion de patrimoine a l'obligation d'effectuer promptement un paiement d'intérêts et des paiements de principal, que le client effectue ou non un versement. Cela créera un écart temporaire entre les montants reçus des clients qui reportent des versements hypothécaires et les montants versés conformément aux règles régissant les TH LNH jusqu'à ce que le prêt hypothécaire soit renouvelé et refinancé. Tous les prêts hypothécaires se conformant aux règles régissant les TH LNH sont assurés en cas de défaut. La direction est d'avis que cela n'aura pas une incidence importante sur la Société et que celle-ci dispose d'une quantité suffisante de liquidités pour répondre aux besoins en matière de flux de trésorerie énoncés dans les règles régissant les TH LNH.

Au cours du deuxième trimestre, le pourcentage des prêts hypothécaires qui ont fait l'objet d'une demande de report de paiement a atteint un sommet de 10 %. Au 30 juin 2020, les paiements pour environ 3 % des prêts hypothécaires en portefeuille faisaient l'objet d'un report.

Dans le contexte de la gestion courante des liquidités au cours de 2020 et de 2019, la Société :

- a continué d'évaluer des sources de financement additionnelles pour ses activités bancaires hypothécaires;
- a émis, en mars 2019, des débentures à 4,206 % d'un principal de 250 M\$ arrivant à échéance le 21 mars 2050. La Société s'est servie du produit net pour financer le rachat de 150 M\$ de ses actions privilégiées de premier rang de série B à dividende non cumulatif de 5,90 %, ainsi que pour les besoins généraux de l'entreprise. La Société a racheté les actions privilégiées de série B le 30 avril 2019;
- a participé à l'offre publique de rachat importante de Lifeco en vendant 2 400 255 de ses actions dans Lifeco pour un produit de 80,4 M\$.

Les obligations contractuelles de la Société sont présentées au tableau 24.

En plus du solde actuel de la trésorerie et des équivalents de trésorerie, la Société financière IGM peut accéder à des liquidités au moyen de ses marges de crédit. Les marges de crédit de la Société auprès de diverses banques à charte canadiennes de l'annexe I se chiffraient à 825 M\$ au 30 juin 2020, inchangées par rapport au 31 décembre 2019. Les marges de crédit au 30 juin 2020 étaient constituées de marges de crédit engagées totalisant 650 M\$ et de marges de crédit non engagées totalisant 175 M\$, inchangées par rapport au 31 décembre 2019. La Société a déjà accédé à ses marges de crédit non engagées par le passé. Cependant, toute avance bancaire sur les marges de crédit non engagées sera consentie à la discrétion exclusive de la banque. Au 30 juin 2020 et au 31 décembre 2019, la Société n'avait prélevé aucun montant sur ses marges de crédit engagées ni sur ses marges de crédit non engagées.

L'évaluation actuarielle à des fins de capitalisation relative au régime de retraite à prestations définies enregistré de la Société, effectuée en fonction de la date d'évaluation du 31 décembre 2017, a été produite en mai 2018. L'évaluation détermine l'excédent ou le déficit du régime, à la fois sur la base de la solvabilité et de la continuité de l'exploitation. Une évaluation sur la base de la solvabilité détermine la relation entre l'actif du régime et son passif en supposant que le régime a été liquidé et réglé à la date d'évaluation. Une évaluation sur la base de la continuité d'exploitation établit une comparaison de la relation entre l'actif du régime et la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs prévus liés aux prestations, en supposant que le régime sera maintenu indéfiniment. Selon l'évaluation actuarielle, le régime de retraite enregistré avait un déficit de solvabilité de 47,2 M\$, comparativement à 82,7 M\$ dans la précédente évaluation actuarielle effectuée à la date d'évaluation du 31 décembre 2016. La diminution du déficit de solvabilité résulte principalement de la hausse des actifs découlant des cotisations et des rendements des placements, et le déficit doit être remboursé sur cinq ans. Le régime de retraite enregistré affichait un surplus de solvabilité sur la base de la continuité de l'exploitation de 46,1 M\$, comparativement à 24,4 M\$ au moment de l'évaluation précédente. La prochaine évaluation actuarielle obligatoire sera effectuée en fonction de la date d'évaluation du 31 décembre 2020. Au cours du semestre clos le 30 juin 2020, la Société a versé des cotisations de 13,0 M\$ (2019 – 12,3 M\$). La Société prévoit verser des cotisations d'environ 12,6 M\$ pour le reste de 2020. Les décisions relatives aux cotisations aux régimes de retraite sont susceptibles de changer, puisque celles-ci sont touchées par plusieurs éléments, notamment le rendement du marché, les exigences réglementaires, les variations des hypothèses et la capacité de la direction de modifier la politique de capitalisation.

TABLEAU 24 : OBLIGATIONS CONTRACTUELLES

AU 30 JUIN 2020 (en M\$)	À VUE	MOINS DE 1 AN	ENTRE 1 AN ET 5 ANS	APRÈS 5 ANS	TOTAL
Instruments financiers dérivés	– \$	14,1 \$	29,2 \$	0,4 \$	43,7 \$
Dépôts et certificats	791,9	3,3	3,0	1,1	799,3
Obligations à l'égard d'entités de titrisation	–	1 673,4	4 900,5	8,4	6 582,3
Contrats de location ¹	–	27,5	58,2	34,6	120,3
Dettes à long terme	–	–	–	2 100,0	2 100,0
Capitalisation des régimes de retraite ²	–	12,6	–	–	12,6
Total des obligations contractuelles	791,9 \$	1 730,9 \$	4 990,9 \$	2 144,5 \$	9 658,2 \$

1. Comprend les paiements de loyers restants liés aux locaux pour bureaux et au matériel utilisés dans le cours normal des activités.

2. La prochaine évaluation actuarielle requise sera effectuée à la date d'évaluation du 31 décembre 2020. Les obligations liées à la capitalisation des régimes de retraite au-delà de 2020 pourraient connaître d'importantes variations et dépendront des évaluations actuarielles futures. Les décisions relatives aux cotisations aux régimes de retraite sont susceptibles de changer, puisque celles-ci sont touchées par plusieurs éléments, notamment le rendement du marché, les exigences réglementaires, les variations des hypothèses et la capacité de la direction de modifier la politique de capitalisation.

La direction est d'avis que les flux de trésorerie liés aux opérations, les soldes de trésorerie disponibles et les autres sources de financement décrites plus haut sont suffisants pour répondre aux besoins de liquidités de la Société. La Société dispose toujours de la capacité de répondre à ses besoins en flux de trésorerie d'exploitation, de remplir ses obligations contractuelles et de verser ses dividendes déclarés. La pratique actuelle de la Société consiste à déclarer et à payer les dividendes aux actionnaires ordinaires sur une base trimestrielle au gré du conseil d'administration. La déclaration de dividendes par le conseil d'administration dépend d'un éventail de facteurs, notamment des résultats, qui subissent l'incidence importante qu'a le rendement des marchés des titres d'emprunt et des actions sur les produits tirés des honoraires et les commissions de la Société ainsi que sur certaines autres charges. La situation en matière de liquidités de la Société et la façon dont elle gère le risque de liquidité et de financement n'ont pas changé de façon importante depuis le 31 décembre 2019.

RISQUE DE CRÉDIT

Le risque de crédit se rapporte à l'éventualité d'une perte financière si, dans le cadre d'une transaction, l'une des contreparties de la Société ne respecte pas ses engagements.

La trésorerie et les équivalents de trésorerie, les autres titres de placement détenus, les portefeuilles de prêts hypothécaires et les dérivés de la Société sont assujettis au risque de crédit. La Société examine ses pratiques en matière de gestion du risque de crédit de façon continue pour en évaluer l'efficacité.

Trésorerie et équivalents de trésorerie et fonds de clients déposés

Au 30 juin 2020, la trésorerie et les équivalents de trésorerie totalisant 636,9 M\$ (31 décembre 2019 – 720,0 M\$) étaient composés de soldes de trésorerie de 59,7 M\$ (31 décembre 2019 – 68,0 M\$) déposés auprès de banques à charte canadiennes et d'équivalents de trésorerie de 577,2 M\$ (31 décembre 2019 – 652,0 M\$). Les équivalents de trésorerie sont constitués de bons du Trésor du gouvernement du Canada totalisant 134,6 M\$ (31 décembre 2019 – 34,5 M\$), de bons du Trésor et de billets d'un gouvernement provincial de 201,0 M\$ (31 décembre 2019 – 206,5 M\$), d'acceptations bancaires et d'autres billets à court terme émis par des banques à charte canadiennes de 241,6 M\$ (31 décembre 2019 – 411,0 M\$).

Les fonds de clients déposés de 779,9 M\$ (31 décembre 2019 – 561,3 M\$) représentent les soldes de trésorerie détenus dans les comptes de clients et qui sont déposés dans des institutions financières canadiennes.

La Société gère le risque de crédit lié à la trésorerie et aux équivalents de trésorerie en respectant sa politique de placement, laquelle décrit les paramètres et les limites de concentration du risque de crédit. La Société évalue régulièrement la notation

de crédit de ses contreparties. L'exposition maximale au risque de crédit sur ces instruments financiers correspond à leur valeur comptable.

L'exposition de la Société au risque de crédit lié à la trésorerie et aux équivalents de trésorerie et aux titres à revenu fixe ainsi que sa gestion de ce risque n'ont pas changé de façon importante depuis le 31 décembre 2019.

Portefeuilles de prêts hypothécaires

Au 30 juin 2020, les prêts hypothécaires résidentiels s'élevant à 6,9 G\$ (31 décembre 2019 – 7,2 G\$), comptabilisés dans le bilan de la Société, comprenaient des prêts d'un montant de 6,4 G\$ (31 décembre 2019 – 6,8 G\$) vendus dans le cadre de programmes de titrisation, des prêts d'un montant de 470,1 M\$ (31 décembre 2019 – 344,5 M\$) détenus temporairement en attendant qu'ils soient vendus ou titrisés et des prêts d'un montant de 18,8 M\$ (31 décembre 2019 – 24,2 M\$) liés aux activités d'intermédiaire de la Société.

La Société gère le risque de crédit lié aux prêts hypothécaires résidentiels au moyen des éléments suivants :

- le respect de sa politique de prêt et de ses normes de souscription;
- le recours à ses capacités de gestion des prêts;
- l'utilisation d'une assurance en cas de défaut sur les prêts hypothécaires contractée par le client et d'une assurance en cas de défaut sur le portefeuille de prêts hypothécaires détenue par la Société;
- sa pratique de monter ses prêts hypothécaires uniquement au moyen de son propre réseau de spécialistes en planification hypothécaire et de conseillers d'IG Gestion de patrimoine, dans le cadre du Plan vivant IG d'un client.

Dans certains cas, le risque de crédit est également limité par les modalités et la nature des transactions de titrisation, comme il est décrit ci-dessous :

- Conformément aux règles régissant les TH LNH, lesquels totalisent 3,6 G\$ (31 décembre 2019 – 3,9 G\$), la Société a l'obligation d'effectuer promptement un paiement du principal et de coupons, que les montants aient été reçus ou non de l'emprunteur hypothécaire. Toutefois, les règles régissant les TH LNH exigent que la totalité des prêts soient assurés par un assureur approuvé.
- Le risque de crédit lié aux prêts hypothécaires titrisés à la suite du transfert aux fiducies de titrisation commanditées par des banques, prêts qui totalisent 2,8 G\$ (31 décembre 2019 – 2,9 G\$), se limite à des montants détenus dans les comptes de réserve en trésorerie et aux produits d'intérêts nets futurs, dont la juste valeur s'élevait à 70,7 M\$ (31 décembre 2019 – 71,9 M\$) et à 43,5 M\$ (31 décembre 2019 – 37,9 M\$), respectivement, au 30 juin 2020. Les comptes de réserve en trésorerie sont reflétés dans le bilan, tandis que les droits aux

produits d'intérêts nets futurs ne sont pas reflétés dans le bilan; ils seront constatés sur la durée de vie des prêts hypothécaires. Ce risque est aussi atténué au moyen d'une assurance, car 4,0 % des prêts hypothécaires détenus dans des fiducies de PCAA étaient assurés au 30 juin 2020 (31 décembre 2019 – 4,6 %).

Au 30 juin 2020, une proportion de 57,0 % (31 décembre 2019 – 59,1 %) des prêts hypothécaires résidentiels comptabilisés dans le bilan étaient assurés. Au 30 juin 2020, les prêts hypothécaires douteux liés à ces portefeuilles se chiffraient à 5,1 M\$, comparativement à 2,4 M\$ au 31 décembre 2019. Les prêts hypothécaires non assurés et non productifs de plus de 90 jours de ces portefeuilles s'établissaient à 3,8 M\$ au 30 juin 2020, comparativement à 1,6 M\$ au 31 décembre 2019.

La Société conserve aussi certains éléments du risque de crédit associé aux prêts hypothécaires vendus au Fonds hypothécaire et de revenu à court terme Investors et au Fonds d'obligations de sociétés canadiennes Investors dans le cadre d'une entente visant le rachat de prêts hypothécaires dans certaines circonstances favorables aux fonds. Ces prêts ne sont pas comptabilisés dans le bilan de la Société, puisque la Société a transféré la quasi-totalité des risques et des avantages inhérents à la propriété relativement à ces prêts.

La Société évalue régulièrement la qualité du crédit des prêts hypothécaires et la suffisance de la correction de valeur pour pertes de crédit attendues.

La correction de valeur pour pertes de crédit attendues de la Société se chiffrait à 0,8 M\$ au 30 juin 2020, comparativement à 0,7 M\$ au 31 décembre 2019, et la direction considère qu'elle est adéquate pour absorber toutes les pertes de crédit liées aux portefeuilles de prêts hypothécaires, compte tenu des considérations suivantes : i) l'historique du rendement du crédit; ii) les tendances récentes, y compris les répercussions économiques de la COVID-19 et le Plan d'intervention économique du Canada adopté pour soutenir les Canadiens et les entreprises face à la COVID-19; iii) les paramètres de crédit actuels du portefeuille et les autres caractéristiques pertinentes; iv) nos relations de planification financière solides avec nos clients; v) les tests de résistance effectués à l'égard des pertes découlant de conditions défavorables sur les marchés immobiliers.

L'exposition de la Société au risque de crédit lié aux portefeuilles de prêts hypothécaires ainsi que sa gestion de ce risque n'ont pas changé de façon importante depuis le 31 décembre 2019.

Instrument dérivé

La Société est exposée au risque de crédit par le biais des contrats d'instruments dérivés qu'elle utilise pour couvrir le risque de taux d'intérêt, faciliter les transactions de titrisation et couvrir le risque de marché relatif à certains accords de rémunération fondée sur des actions. Ces dérivés sont présentés de façon plus détaillée à la rubrique « Risque de marché » du présent rapport de gestion.

Dans la mesure où la juste valeur des dérivés est en position de profit, la Société est exposée au risque de crédit, c'est-à-dire au risque que ses contreparties manquent à leurs obligations aux termes de ces accords.

Les activités liées aux dérivés de la Société sont gérées conformément à sa politique de placement, laquelle comprend des limites imposées aux contreparties et d'autres paramètres visant à gérer le risque de contrepartie. Le total de l'exposition au risque de crédit lié aux instruments dérivés qui sont en position de profit, chiffré à 36,3 M\$ (31 décembre 2019 – 15,7 M\$), ne tient pas compte des conventions de compensation ni des accords de garantie. L'exposition au risque de crédit, compte tenu des ententes de compensation et des accords de garantie y compris les droits aux produits d'intérêts nets futurs, était de 2,2 M\$ au 30 juin 2020 (31 décembre 2019 – 0,7 M\$). Toutes les contreparties des contrats sont des banques à charte canadiennes de l'annexe I et, par conséquent, la direction estime que le risque de crédit global lié aux instruments dérivés de la Société n'était pas important au 30 juin 2020. La gestion du risque de crédit lié aux instruments dérivés n'a pas changé de façon significative depuis le 31 décembre 2019.

Se référer à la note 5 des états financiers intermédiaires et aux notes 2, 6 et 22 des états financiers annuels pour plus de renseignements quant aux activités de titrisation et à l'utilisation des contrats d'instruments dérivés par la Société.

RISQUE DE MARCHÉ

Le risque de marché se rapporte à l'éventualité d'une perte pour la Société découlant de la variation de la valeur de ses instruments financiers en raison de la fluctuation des taux de change, des taux d'intérêt ou des cours boursiers.

Risque de taux d'intérêt

La Société est exposée au risque de taux d'intérêt sur son portefeuille de prêts hypothécaires et sur certains des instruments financiers dérivés utilisés dans le cadre de ses activités bancaires hypothécaires.

La Société gère le risque de taux d'intérêt lié à ses activités bancaires hypothécaires en concluant des swaps de taux d'intérêt avec des banques à charte canadiennes de l'annexe I comme suit :

- Dans le cadre de ses opérations de titrisation en vertu du Programme OHC, la Société a, dans certains cas, financé des prêts hypothécaires à taux variable au moyen d'Obligations hypothécaires du Canada à taux fixe. Comme il a déjà été mentionné, dans le cadre du Programme OHC, la Société est partie à un swap conformément auquel elle a droit de recevoir des rendements tirés du réinvestissement du principal des prêts hypothécaires et doit payer les coupons sur les Obligations hypothécaires du Canada. Au 30 juin 2020, ce swap avait une juste valeur négative de 23,8 M\$ (31 décembre 2019 – juste valeur négative de 0,9 M\$) et une valeur

notionnelle en cours de 0,8 G\$ (31 décembre 2019 – 0,8 G\$). La Société conclut des swaps de taux d'intérêt avec des banques à charte canadiennes de l'annexe I afin de couvrir le risque que les taux d'intérêt perçus sur les prêts hypothécaires à taux variable et les rendements résultant du réinvestissement diminuent. Au 30 juin 2020, ces swaps avaient une juste valeur positive de 20,5 M\$ (31 décembre 2019 – juste valeur négative de 4,9 M\$) sur un montant notionnel en cours de 1,5 G\$ (31 décembre 2019 – 1,6 G\$). Au 30 juin 2020, la juste valeur nette de 3,3 M\$ (31 décembre 2019 – juste valeur négative de 5,8 M\$) de ces swaps est comptabilisée dans le bilan et leur valeur notionnelle en cours s'élève à 2,3 G\$ (31 décembre 2019 – 2,4 G\$).

- La Société est exposée à l'incidence que pourraient avoir les variations des taux d'intérêt sur la valeur des prêts hypothécaires à l'égard desquels elle s'est engagée, ou qu'elle détient temporairement en attendant la vente ou la titrisation auprès de sources de financement à long terme. La Société conclut des swaps de taux d'intérêt dans le but de couvrir le risque de taux d'intérêt lié aux coûts de financement pour les prêts hypothécaires qu'elle détient en attendant qu'ils soient vendus ou titrisés. Avec prise d'effet en 2018, la comptabilité de couverture est appliquée au coût des fonds à l'égard de certaines activités de titrisation. La partie efficace des variations de la juste valeur des swaps de taux d'intérêt connexes est initialement comptabilisée dans les autres éléments du bénéfice global, puis subséquentement comptabilisée dans les produits tirés des placements nets et autres produits sur la durée des obligations à l'égard d'entités de titrisation connexes. Ces swaps avaient une juste valeur négative de 1,0 M\$ (31 décembre 2019 – juste valeur positive de 0,6 M\$) sur un montant notionnel en cours de 238,1 M\$ au 30 juin 2020 (31 décembre 2019 – 180,4 M\$).

Au 30 juin 2020, l'incidence d'une augmentation de 100 points de base des taux d'intérêt sur le bénéfice net annuel aurait été une diminution d'approximativement 1,7 M\$ (31 décembre 2019 – une diminution de 2,0 M\$). L'exposition de la Société au risque de taux d'intérêt et la façon dont elle gère ce risque n'ont pas changé de façon importante depuis le 31 décembre 2019.

Risque actions

La Société est exposée au risque actions sur ses placements en titres de capitaux propres classés à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global ou à la juste valeur par le biais du résultat net. La juste valeur des placements en titres de capitaux propres s'élevait à 360,7 M\$ au 30 juin 2020 (31 décembre 2019 – 357,4 M\$), comme l'illustre le tableau 17.

La Société parraine un certain nombre d'ententes de rémunération différée pour les employés dans le cadre desquelles les paiements aux participants sont différés et liés au rendement des actions ordinaires de la Société financière IGM Inc. Afin de

couvrir son exposition à ce risque, la Société a recours à des contrats à terme de gré à gré et à des swaps de rendement total.

Risque de change

La Société est exposée au risque de change en raison de ses investissements dans Personal Capital et China AMC. Les variations de la valeur comptable attribuables aux fluctuations des taux de change sur ces investissements sont comptabilisées dans les autres éléments du bénéfice global. Une appréciation (dépréciation) de 5 % du dollar canadien par rapport aux devises donnerait lieu à une diminution (augmentation) de la valeur comptable globale des investissements étrangers d'environ 42,0 M\$ (46,4 M\$).

La quote-part du résultat de China AMC et du résultat de Personal Capital revenant à la Société, comptabilisée au poste Quote-part du résultat des entreprises associées dans les états consolidés du résultat net, est aussi touchée par les fluctuations des taux de change. Une appréciation (dépréciation) de 5 % du dollar canadien par rapport aux devises donnerait lieu à une diminution (augmentation) de la quote-part du résultat des entreprises associées revenant à la Société d'environ 0,4 M\$ (0,5 M\$).

RISQUES LIÉS À L'ACTIF GÉRÉ

Le total de l'actif géré de la Société financière IGM s'établissait à 165,4 G\$ au 30 juin 2020, comparativement à 166,8 G\$ au 31 décembre 2019.

Les principales sources de produits de la Société sont les honoraires de gestion, les honoraires d'administration et les autres honoraires qui sont appliqués sous forme de pourcentage annuel du niveau de l'actif géré. Par conséquent, les produits et le bénéfice de la Société sont indirectement exposés à un certain nombre de risques financiers qui influent sur la valeur de l'actif géré de façon continue. Les risques de marché, comme des fluctuations des cours boursiers, des taux d'intérêt et des taux de change, ainsi que le risque de crédit sur les titres d'emprunt, les prêts et les expositions au crédit provenant d'autres contreparties au sein des portefeuilles des clients figurent parmi ces risques.

Une conjoncture évolutive peut aussi donner lieu à une variation de la composition de l'actif géré de la Société entre des instruments de capitaux propres et des instruments à revenu fixe, ce qui pourrait se traduire par une baisse des produits selon les taux des honoraires de gestion relatifs aux différentes catégories d'actifs et aux divers mandats.

Au premier semestre de 2020, les marchés mondiaux ont connu une volatilité importante, ce dont il est question dans la rubrique « Évaluation opérationnelle » du présent rapport de gestion.

À long terme, la Société estime que l'exposition aux rendements de placements des portefeuilles de ses clients sera avantageuse pour les résultats de la Société et correspond aux attentes des parties prenantes. Par ailleurs, habituellement, la Société

n'entreprend pas d'activités entraînant un transfert de risques, comme des opérations de couverture, en ce qui concerne ces expositions.

La Société a accru le nombre de communications qu'elle envoie à ses clients et à d'autres parties prenantes en ce qui a trait à la conjoncture et aux fluctuations des marchés. IG et ses conseillers communiquent activement avec les clients afin de discuter de leurs besoins et de leurs objectifs en matière de planification financière dans le contexte de la COVID-19, et continueront de déployer des efforts en ce sens. La Société a également accru le nombre de communications pour soutenir les conseillers financiers indépendants et ses clients institutionnels, et s'emploie à leur fournir des mises à jour sur l'économie et sur les marchés boursiers, des analyses continuellement actualisées, et un accès à la gestion de placements afin de garantir qu'ils disposent des ressources nécessaires pour soutenir leurs clients dans le contexte de la COVID-19.

L'exposition de la Société à la valeur de l'actif géré concorde avec l'expérience de ses clients. L'actif géré est largement diversifié par catégories d'actifs, par régions du monde, par secteurs, par équipes de placement et par styles. La Société examine régulièrement la sensibilité de son actif géré, de ses produits, de son bénéfice et de ses flux de trésorerie aux fluctuations des marchés des capitaux.

2) RISQUE OPÉRATIONNEL

Les risques opérationnels liés au personnel et aux processus sont atténués au moyen de contrôles des politiques et des processus, tandis que la surveillance des risques et l'évaluation continue de l'efficacité des contrôles relèvent des services de conformité, du service de la GRE et du service d'audit interne de la Société.

La Société dispose d'un processus d'examen de l'assurance dans le cadre duquel elle évalue la nature et l'étendue d'une couverture d'assurance appropriée afin de fournir une protection adéquate contre les pertes imprévues ainsi que lorsque la loi, les organismes de réglementation ou des ententes contractuelles l'exigent.

RISQUE OPÉRATIONNEL

Le risque opérationnel correspond au risque de subir une perte en raison de défaillances ou d'insuffisances des processus internes ou des systèmes, d'erreurs commises par des personnes ou d'événements externes, mais il exclut le risque d'entreprise.

Le risque opérationnel a une incidence sur l'ensemble des activités, y compris sur les processus mis en place afin de gérer les autres risques et, par conséquent, il peut être difficile de mesurer ce risque étant donné qu'il constitue un élément d'autres risques de la Société et qu'il n'est pas toujours possible de l'isoler. Notre Société est exposée à un large éventail de risques opérationnels, incluant des défaillances de la sécurité et des systèmes informatiques, des erreurs relatives au traitement des transactions ainsi qu'aux modèles financiers et aux évaluations financières, des fraudes et des détournements d'actifs et une application inadéquate des processus de contrôle interne. Ces risques peuvent entraîner des pertes financières importantes, des dommages à la réputation et des mesures réglementaires.

Le cadre de gestion des risques de la Société met l'accent sur la gestion et le contrôle interne du risque opérationnel, et l'appétit pour le risque de la Société est très limité dans ce secteur.

Les dirigeants des unités d'exploitation sont responsables de la gestion au quotidien des risques opérationnels de leurs unités respectives, et des programmes, des politiques, des formations et

TABLEAU 25 : ACTIF GÉRÉ DE LA SOCIÉTÉ FINANCIÈRE IGM –
COMPOSITION EN FONCTION DE L'ACTIF ET EN FONCTION DE LA DEVISE

AU 30 JUIN 2020	FONDS D'INVESTISSEMENT	TOTAL
Trésorerie	2,0 %	3,1 %
Titres à revenu fixe et prêts hypothécaires à court terme	4,7	4,5
Autres titres à revenu fixe	27,7	27,1
Actions canadiennes	19,7	19,5
Actions étrangères	43,2	43,3
Biens immeubles	2,7	2,5
	100,0 %	100,0 %
Dollars canadiens	55,8 %	56,1 %
Dollars américains	29,0	28,6
Autres produits	15,2	15,3
	100,0 %	100,0 %

des processus de gouvernance spécifiques ont été conçus afin de soutenir la gestion du risque opérationnel.

La Société dispose d'un plan d'intervention en cas de crise qui décrit les politiques et les procédures de coordination de l'intervention dans les cas où la crise peut se traduire par des répercussions considérables sur la réputation, les marques ou les activités d'exploitation de l'organisation. La Société se soumet à des exercices de simulation chaque année. La Société compte sur une équipe chargée de l'évaluation des crises composée de membres de la haute direction qui ont la responsabilité d'identifier et de gérer les crises. Il revient à cette équipe d'élaborer des stratégies, de superviser les interventions et de s'assurer que des experts appropriés se joignent à l'équipe d'intervention, en fonction du scénario.

La Société s'est aussi dotée d'un programme de gestion de la continuité des activités afin de soutenir l'autonomie, la gestion et la reprise des activités et des processus critiques en cas d'interruption des activités.

Pour assurer la santé et la sécurité des employés et des clients de la Société, et contribuer aux efforts visant à réduire la vitesse et l'étendue de la propagation de la COVID-19, la Société a recours au télétravail pour la quasi-totalité de ses employés et de ses conseillers et a fermé temporairement ses bureaux en mars 2020. Au deuxième trimestre de 2020, la Société a commencé à se préparer en vue de permettre à ses employés et à ses conseillers de réintégrer les bureaux au cours du second semestre de 2020.

Le plan de continuité des affaires de la Société s'est avéré efficace, de sorte que la Société a été en mesure de maintenir ses activités et d'offrir des services aux clients en réduisant au minimum les perturbations.

CYBER-RISQUE ET RISQUE LIÉ AUX TECHNOLOGIES

Le cyber-risque et le risque lié aux technologies sont gérés au moyen de contrôles à l'égard du développement des technologies et de la gestion du changement. La sécurité de l'information constitue un risque important pour les activités de la Société comme pour l'ensemble de notre secteur. La Société a recours à des systèmes et des technologies afin de soutenir ses activités et d'améliorer l'expérience des clients et des conseillers financiers. Nous sommes par conséquent exposés à des risques liés aux technologies et à la cybersécurité, comme des atteintes à la protection des données, le vol d'identité et le piratage, y compris le risque d'être confrontés à un refus de service ou à des attaques provenant de logiciels malveillants. Les occurrences de ces incidents dans la société en général ont augmenté depuis le début de la pandémie de COVID-19. De telles attaques pourraient compromettre les renseignements confidentiels de la Société ainsi que ceux de clients ou d'autres parties prenantes, et pourraient également entraîner des conséquences défavorables, y compris une perte de produits, des litiges, un contrôle réglementaire accru

ou des dommages à la réputation. Afin de résister à ces menaces, la Société a mis en œuvre des programmes de cybersécurité à l'échelle de l'entreprise, a comparé ses propres mesures aux normes d'excellence du secteur, a établi des méthodes d'évaluation des menaces et de la vulnérabilité et s'est dotée des moyens d'intervention appropriés. La nécessité d'atténuer le risque de perte de données potentielle est accrue en raison de la prolongation des programmes de télétravail.

RISQUE LIÉ AUX TIERS FOURNISSEURS DE SERVICES

Pour soutenir ses activités d'exploitation, la Société retient régulièrement les services de tiers qui fournissent une expertise et lui permettent de gagner en efficacité. Notre exposition au risque lié aux tiers fournisseurs de services peut inclure des risques liés à la réputation et à la réglementation ainsi que d'autres risques opérationnels. Des politiques, des procédures d'exploitation standards et des ressources dédiées, incluant un code de conduite du fournisseur, ont été élaborées et mises en œuvre afin de faire face spécifiquement au risque lié aux tiers fournisseurs de services. La Société effectue des contrôles diligents et exerce des activités de surveillance avant de conclure des relations contractuelles avec des tiers fournisseurs de services et de manière continue. Alors que nous nous fions de plus en plus à des fournisseurs externes, nous continuons d'améliorer nos ressources et nos processus pour appuyer la gestion du risque lié aux relations avec des tiers.

RISQUE LIÉ AUX MODÈLES

La Société utilise une variété de modèles pour l'aider dans l'évaluation des instruments financiers, les tests opérationnels, la gestion des flux de trésorerie, la gestion du capital et l'évaluation d'acquisitions éventuelles. Ces modèles comportent des hypothèses internes et des données sur le marché observables et intègrent les prix disponibles sur le marché. Des contrôles efficaces sont en place à l'égard du développement, de la mise en œuvre et de l'application de ces modèles. Cependant, la modification des hypothèses internes ou d'autres facteurs ayant une incidence sur les modèles pourraient influencer de façon défavorable sur la situation financière consolidée de la Société.

ENVIRONNEMENT JURIDIQUE ET RÉGLEMENTAIRE

Le risque lié à l'environnement juridique et réglementaire survient lorsque les lois, les ententes contractuelles et les exigences réglementaires ne sont pas respectées, ce qui concerne les lois qui réglementent la distribution de produits, la gestion de placements, la comptabilité, la présentation de l'information et les communications.

La Société financière IGM est assujettie à des exigences réglementaires, fiscales et juridiques complexes et changeantes, y compris les exigences des gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux du Canada qui régissent la Société et ses activités. La Société et ses filiales sont également assujetties aux exigences des

organismes d'autoréglementation auxquels elles appartiennent. Ces autorités et d'autres organismes de réglementation adoptent régulièrement de nouvelles lois, de nouveaux règlements et de nouvelles politiques qui touchent la Société et ses filiales. Ces exigences comprennent celles qui concernent la Société financière IGM à titre de société cotée en bourse, ainsi que celles qui s'appliquent aux filiales de la Société selon la nature de leurs activités. Elles comprennent la réglementation liée à la gestion et à l'offre de produits et de services financiers, y compris les valeurs mobilières, la distribution, l'assurance et les prêts hypothécaires, de même que d'autres activités menées par la Société sur les marchés où elle est présente. Les normes réglementaires touchant la Société et le secteur des services financiers sont importantes et évoluent sans cesse. La Société et ses filiales sont assujetties à des examens dans le cadre du processus normal continu de surveillance par les diverses autorités de réglementation.

À défaut de se conformer aux lois et aux règlements, la Société pourrait subir des sanctions réglementaires et des poursuites en responsabilité civile, ce qui pourrait avoir une incidence négative sur sa réputation et ses résultats financiers. La Société gère le risque lié à l'environnement juridique et réglementaire en faisant la promotion d'une forte culture de conformité. La surveillance des faits nouveaux en matière de réglementation et de leur incidence sur la Société est encadrée par le comité des initiatives réglementaires qui est présidé par le vice-président exécutif et chef du contentieux. La Société poursuit également la mise en place et le maintien de politiques et de procédures ainsi qu'une surveillance en matière de conformité, incluant des communications précises sur les questions touchant la conformité et le domaine juridique, de la formation, des tests, des contrôles et la présentation d'information. Le comité d'audit de la Société reçoit régulièrement de l'information sur les questions et les initiatives relatives à la conformité.

La Société financière IGM fait la promotion d'une forte culture d'éthique et d'intégrité dans son code de conduite, qui est approuvé par le conseil d'administration et qui décrit les normes de conduite que doivent respecter les administrateurs, les dirigeants et les employés de la Société financière IGM. Le code de conduite renvoie à de nombreuses politiques ayant trait au comportement des administrateurs, des dirigeants et des employés. D'autres politiques d'entreprise couvrent la lutte contre le blanchiment d'argent et la protection des renseignements personnels. Une formation sur ces politiques doit être suivie une fois par an. Chaque année, les personnes qui sont assujetties au code de conduite doivent attester qu'elles ont compris les exigences énoncées dans le code et qu'elles s'y sont conformées.

Les unités d'exploitation sont responsables de la gestion du risque lié à l'environnement juridique et réglementaire et de la mise en œuvre de politiques, de procédures et de contrôles adéquats. Au sein de la Société, des services de la conformité sont responsables

d'assurer une surveillance de toutes les activités de conformité assujetties à la réglementation. Le service d'audit interne de la Société assure aussi une surveillance et mène des enquêtes sur des questions liées à la conformité avec la réglementation.

ÉVENTUALITÉS

La Société peut faire l'objet de poursuites judiciaires dans le cours normal de ses activités. En décembre 2018, un recours collectif proposé a été déposé devant la Cour supérieure de l'Ontario contre la Corporation Financière Mackenzie. Dans ce recours, on allègue que la Société n'aurait pas dû verser de commissions de suivi pour des fonds communs de placement à des courtiers qui ne font qu'exécuter des ordres sans donner de conseils. Bien qu'il lui soit difficile de prévoir l'issue de ces poursuites judiciaires, en se fondant sur ses connaissances actuelles et ses consultations avec des conseillers juridiques, la direction ne s'attend pas à ce que ces questions, individuellement ou dans leur ensemble, aient une incidence défavorable significative sur la situation financière consolidée de la Société.

3) RISQUE LIÉ À LA GOUVERNANCE, À LA SURVEILLANCE ET À LA PLANIFICATION STRATÉGIQUE

Le risque lié à la gouvernance, à la surveillance et à la planification stratégique est le risque d'incidence défavorable possible découlant d'une gouvernance, d'une surveillance, d'une gestion des mesures incitatives et des conflits ou d'une planification stratégique inadéquate ou inappropriée.

La Société financière IGM croit en l'importance d'une gouvernance d'entreprise efficace, et elle estime que les administrateurs jouent un rôle crucial dans le processus de gouvernance. Nous sommes d'avis qu'une saine gouvernance d'entreprise est essentielle au bon fonctionnement de la Société et à la qualité de ses résultats pour ses actionnaires.

La surveillance de la Société financière IGM est assurée directement par le conseil d'administration et par l'intermédiaire de ses cinq comités. Par ailleurs, le président et chef de la direction assume la responsabilité globale de la gestion de la Société. Les activités de la Société sont exercées principalement par trois sociétés en exploitation, soit le Groupe Investors Inc., la Corporation Financière Mackenzie et Investment Planning Counsel Inc., qui sont chacune gérées par un président et chef de la direction.

La Société a mis en place un processus de planification des affaires qui prévoit l'élaboration d'un plan d'affaires annuel approuvé par le conseil d'administration et comprenant des objectifs et des cibles pour la Société. Des composantes de la rémunération des principaux dirigeants sont tributaires de l'atteinte de certaines cibles en matière de résultats et de certains objectifs prévus par ce plan. Les plans et l'orientation stratégiques font partie de ce processus de planification, et ils sont couverts par le programme de gestion des risques de la Société.

RISQUE LIÉ AUX ACQUISITIONS

La Société est aussi exposée à des risques relatifs à ses acquisitions. Bien que la Société fasse un contrôle préalable serré avant de procéder à une acquisition, rien ne garantit que la Société réalisera les objectifs stratégiques ni les synergies de coûts et de produits prévus résultant de l'acquisition. Des changements ultérieurs du contexte économique et d'autres facteurs imprévus peuvent avoir une incidence sur la capacité de la Société à obtenir la croissance des bénéfices ou la réduction des charges auxquelles elle s'attend. Le succès d'une acquisition repose sur le maintien de l'actif géré, des clients et des employés clés de la société acquise.

4) FAITS NOUVEAUX EN MATIÈRE DE RÉGLEMENTATION

Le risque lié aux faits nouveaux en matière de réglementation consiste en la possibilité que soient apportés des changements aux exigences réglementaires, juridiques ou fiscales qui pourraient avoir une incidence défavorable sur les activités ou les résultats financiers de la Société.

La Société est exposée au risque que des changements d'ordre juridique, fiscal et réglementaire surviennent, lesquels pourraient avoir une incidence défavorable sur la Société. Certaines initiatives de réglementation particulières peuvent avoir pour effet de faire paraître les produits des filiales de la Société moins concurrentiels que ceux d'autres fournisseurs de services financiers aux yeux des canaux de distribution tiers et des clients. Les différences en matière de réglementation pouvant avoir une incidence sur le caractère concurrentiel des produits de la Société concernent notamment les frais réglementaires, le traitement fiscal de l'information à fournir, les processus opérationnels ou toute autre différence pouvant découler d'une réglementation différente ou d'une application différente de la réglementation. Les faits nouveaux en matière de réglementation peuvent également avoir une incidence sur les structures des produits, la tarification ainsi que sur la rémunération des courtiers et des conseillers. Bien que la Société et ses filiales suivent attentivement de telles initiatives et, lorsque cela est possible, formulent des commentaires ou en discutent avec les autorités de réglementation, la capacité de la Société et de ses filiales d'atténuer les effets de l'application d'un traitement réglementaire différent sur les produits et les services est limitée.

La Société surveille de près l'évolution de la réglementation, des directives et des communications, et participe actuellement à des discussions avec les autorités de réglementation alors que le secteur s'efforce de résoudre les enjeux découlant de la COVID-19.

5) RISQUES D'ENTREPRISE

CONJONCTURE COMMERCIALE GÉNÉRALE

Le risque lié à la conjoncture commerciale générale représente l'incidence défavorable éventuelle de la concurrence ou d'autres facteurs externes relatifs au marché sur la Société financière IGM.

La conjoncture économique mondiale, les mouvements des marchés boursiers, des facteurs démographiques et d'autres facteurs, y compris le risque géopolitique et l'instabilité gouvernementale, peuvent influencer sur la confiance des investisseurs, les niveaux des revenus et les décisions en matière d'épargne. Ces éléments pourraient entraîner une baisse des ventes de produits et services de la Société financière IGM et/ou le rachat de placements par les investisseurs. Ces facteurs pourraient également avoir une incidence sur le niveau et la volatilité des marchés des capitaux et la valeur de l'actif géré de la Société, comme il est décrit de façon plus détaillée à la rubrique « Risques liés à l'actif géré » du présent rapport de gestion.

La Société, comme l'ensemble de ses filiales actives, met l'accent sur la communication avec les clients en soulignant l'importance de la planification financière durant tous les cycles économiques. La Société et le secteur continuent à prendre des mesures pour faire comprendre aux investisseurs canadiens les avantages de la planification financière, de la diversification et du placement à long terme. Dans les périodes de volatilité, les conseillers attirés et les conseillers financiers indépendants jouent un rôle important pour aider les investisseurs à ne pas perdre de vue leur perspective et leurs objectifs à long terme.

Les taux de rachat pour les fonds à long terme sont résumés dans le tableau 26 et décrits dans les sections des résultats d'exploitation par secteur d'IG Gestion de patrimoine et de Mackenzie du présent rapport de gestion.

ÉVÉNEMENTS OU PERTES CATASTROPHIQUES

Des événements ou des pertes catastrophiques font référence au risque que se produisent des événements comme des

TABLEAU 26 : TAUX DE RACHAT EN GLISSEMENT SUR DOUZE MOIS POUR LES FONDS À LONG TERME

	30 JUIN 2020	30 JUIN 2019
Société financière IGM Inc.		
IG Gestion de patrimoine	10,0 %	9,9 %
Mackenzie	16,5 %	16,2 %
Counsel	19,3 %	20,7 %

tremblements de terre, des inondations, des incendies, des tornades, des pandémies ou des actes de terrorisme pouvant nuire à la performance financière de la Société.

Des événements catastrophiques peuvent causer une incertitude sur le plan économique, et influencer sur la confiance des investisseurs, les niveaux des revenus et les décisions en matière de planification financière. Cela pourrait avoir une incidence sur le niveau et la volatilité des marchés des capitaux et le niveau de l'actif géré et de l'actif administré de la Société.

La pandémie mondiale de COVID-19 a causé des perturbations économiques, a eu une incidence défavorable sur la conjoncture, a entraîné une volatilité et des reculs importants des marchés des capitaux, et s'est traduite par une hausse du chômage au Canada et à l'échelle internationale.

En réaction à la pandémie, la Société a mis en œuvre ses plans de continuité des affaires et a recours au télétravail pour la quasi-totalité de ses employés et de ses conseillers.

Il est difficile de prédire l'ampleur des effets de la pandémie de COVID-19 et des mesures gouvernementales prises pour la contrer sur les économies mondiales, nos clients et nos activités. Cet événement pourrait avoir une incidence significative sur la situation financière et les résultats financiers de la Société, selon sa durée et sa gravité.

PRODUITS ET SERVICES OFFERTS

Un faible rendement, une mauvaise qualité ou une diversité insuffisante des produits et services pourrait avoir une incidence défavorable sur la Société financière IGM.

La Société financière IGM et ses filiales évoluent dans un environnement hautement concurrentiel et livrent concurrence à d'autres fournisseurs de services financiers, entreprises de gestion de placements et types de produits et services. L'augmentation du nombre de clients et leur fidélisation dépendent de nombreux facteurs, comme les produits et services offerts par les concurrents, les niveaux de service relatifs, la tarification relative, les caractéristiques des produits ainsi que la réputation des concurrents et les mesures qu'ils prennent. La concurrence pourrait avoir une incidence défavorable sur la situation financière et les résultats d'exploitation de la Société. Pour obtenir une analyse plus approfondie, se reporter à la rubrique « Environnement concurrentiel » du présent rapport de gestion.

La Société fournit à ses conseillers attirés, aux conseillers financiers indépendants, ainsi qu'aux épargnants et aux investisseurs institutionnels un niveau élevé de service et de soutien ainsi qu'une large gamme de produits de placement, dans le but de bâtir des relations durables. Les filiales de la Société revoient aussi régulièrement les produits et les services qu'elles offrent ainsi que leur tarification, afin d'assurer leur compétitivité sur le marché.

La Société s'efforce d'offrir des produits qui procurent un rendement des placements élevé par rapport aux indices de

référence et aux concurrents. Un rendement des placements insatisfaisant par rapport à celui des indices de référence ou à celui offert par les concurrents pourrait réduire le niveau de l'actif géré, le volume des ventes et la rétention de l'actif, et également avoir une incidence défavorable sur nos marques. Une sous-performance marquée ou prolongée pourrait avoir une incidence sur les résultats de la Société. La Société a pour objectif de maintenir des processus et des méthodes en matière de placement qui lui donnent un avantage concurrentiel en diversifiant l'actif géré et les gammes de produits pour ce qui est de l'équipe de placement, de la marque, de la catégorie d'actif, du mandat, du style et des régions.

RELATIONS D'AFFAIRES / RELATIONS AVEC LES CLIENTS

Le risque lié aux relations d'affaires et aux relations avec les clients représente l'incidence défavorable que pourraient avoir sur la Société financière IGM des changements associés aux autres relations importantes. Ces relations concernent principalement les clients et les conseillers d'IG Gestion de patrimoine, le réseau de distribution de détail de Mackenzie, les partenaires d'affaires stratégiques et importants, les clients des fonds Mackenzie, les sous-conseillers et les autres fournisseurs de produits.

Réseau de conseillers d'IG Gestion de patrimoine – Toutes les ventes de fonds communs de placement d'IG Gestion de patrimoine sont réalisées par son réseau de conseillers. Les conseillers d'IG Gestion de patrimoine communiquent directement et régulièrement avec les clients, ce qui leur permet de nouer avec ces derniers des liens solides et personnels fondés sur la confiance que chacun de ces conseillers inspire. Les conseillers financiers font l'objet d'une vive concurrence. Si IG Gestion de patrimoine perdait un grand nombre de conseillers clés, elle pourrait perdre des clients, ce qui pourrait influencer défavorablement sur ses résultats d'exploitation et ses perspectives. IG Gestion de patrimoine se concentre sur le renforcement de son réseau de conseillers et sur l'offre d'une gamme diversifiée de produits et de services, dans le cadre de conseils financiers personnalisés, afin de répondre aux besoins financiers complexes de ses clients, comme il est décrit de façon plus détaillée à la rubrique « Revue des activités d'IG Gestion de patrimoine » du présent rapport de gestion.

Mackenzie – La majeure partie des ventes de fonds communs de placement de Mackenzie est réalisée par des conseillers financiers externes. De façon générale, les conseillers financiers offrent à leurs clients des produits de placement de Mackenzie en plus de produits de placement de concurrents. Mackenzie réalise aussi la vente de ses produits et de ses services de placement grâce à ses alliances stratégiques et à ses clients institutionnels. En raison de la nature de la relation de distribution dans le cadre de ces relations et de l'importance relative de ces comptes, les activités de ventes brutes et de rachats peuvent être plus importantes dans ces comptes que dans le contexte d'une relation de détail. La capacité de Mackenzie à commercialiser ses produits

d'investissement dépend largement de l'accès continu à ces réseaux de distribution. Si Mackenzie cessait d'y avoir accès, cela pourrait nuire à ses résultats d'exploitation et à ses perspectives de façon importante. Mackenzie est en bonne position pour gérer ce risque et continuer à consolider ses relations de distribution et à en nouer de nouvelles. Le portefeuille de produits financiers diversifiés de Mackenzie et son rendement à long terme, son marketing, la formation qu'elle offre et son service ont fait de Mackenzie l'une des principales sociétés de gestion de placements du Canada. Ces facteurs sont présentés de façon plus détaillée à la rubrique « Revue des activités de Mackenzie » du présent rapport de gestion.

RISQUE LIÉ AU PERSONNEL

Le risque lié au personnel correspond à l'incapacité potentielle d'attirer ou de garder des employés ou des conseillers clés, de former le personnel de façon à lui faire atteindre un niveau de compétences approprié, ou de gérer la relève et la transition des effectifs.

Notre personnel de gestion, de placement et de distribution joue un rôle important dans la conception, la mise en œuvre, la gestion et la distribution des produits et services offerts par la Société financière IGM. La perte de tels employés, ou encore l'incapacité d'attirer, de garder et de motiver un nombre suffisant d'employés qualifiés pourrait avoir une incidence sur les activités et le rendement financier de la Société financière IGM.

Nous avons élaboré une stratégie en matière de diversité et d'inclusion pour favoriser une expérience inclusive, équitable et cohérente pour nos employés et nos clients et qui renforce nos objectifs commerciaux actuels et futurs. Pour obtenir les résultats désirés, nous mettons l'accent sur trois piliers d'action : la sensibilisation, l'amélioration des comportements inclusifs des dirigeants et l'établissement de partenariats externes et d'une mobilisation au sein des collectivités.

Actuellement, nous orientons nos activités de manière à ce qu'elles favorisent la mobilité ascendante des femmes et des personnes faisant partie d'autres groupes sous-représentés. Notre objectif est d'atteindre une proportion d'au moins 35 % de femmes à des postes de haute direction – vice-président et paliers supérieurs – d'ici la fin de 2020. Au 30 juin 2020, ces postes et ceux de conseillers d'IG Gestion de patrimoine étaient occupés par des femmes dans des proportions de 34 % et de 28 %, respectivement. Nous appuyons les principes d'autonomisation des femmes de l'ONU et nous collaborons aussi avec Catalyst, l'Institute for Gender and the Economy et Women in Capital Markets pour faire la promotion de l'égalité des sexes. En juillet, les entreprises de la Société financière IGM ont signé un engagement dans le cadre de l'Initiative BlackNorth qui renforce notre détermination commune à mettre fin au racisme systémique anti-Noirs. En vertu de cet engagement, nous visons à ce que des gestionnaires noirs occupent pas

moins de 3,5 % des postes de haute direction ou d'administrateur d'ici 2025.

La COVID-19 a perturbé considérablement la vie professionnelle et personnelle des gens. Les mesures prises par la Société comprennent les suivantes :

- Mettre en œuvre une stratégie de télétravail afin de maintenir la distanciation sociale pour nos employés et nos conseillers.
- Fournir les outils et les processus nécessaires pour permettre à nos employés et à nos conseillers de travailler efficacement de la maison.
- Offrir des programmes d'aide aux employés et d'autres programmes pour favoriser le bien-être mental et physique de nos employés, de nos conseillers et de leurs familles.
- Élaborer une stratégie visant le retour sur le lieu de travail qui permettra aux employés et aux conseillers de réintégrer les bureaux de façon sécuritaire lorsque le temps sera venu.

6) RISQUES ENVIRONNEMENTAUX ET SOCIAUX

Les risques environnementaux et sociaux correspondent au risque éventuel de pertes financières ou de dommages découlant d'enjeux environnementaux ou sociaux touchant nos activités d'exploitation ou activités d'investissement. Les risques environnementaux et sociaux font partie des six catégories de risques compris dans le cadre de gestion des risques d'entreprise de la Société.

Les risques environnementaux comprennent des enjeux tels que ceux liés aux changements climatiques, à la biodiversité, à la pollution, aux déchets et à l'utilisation non durable de l'énergie, de l'eau et des autres ressources. Les risques sociaux comprennent des enjeux comme les droits de la personne, les normes du travail, la diversité et l'inclusion et les répercussions sur la collectivité.

La Société financière IGM s'est engagée depuis longtemps à faire preuve d'une gestion responsable, comme le décrit son énoncé sur la responsabilité d'entreprise approuvé par le conseil d'administration. Le conseil d'administration assure la surveillance de la gestion des risques. Il s'assure notamment que les risques environnementaux et sociaux importants sont cernés, gérés et surveillés de façon appropriée.

Le comité de gestion des risques de la Société, composé de membres de la haute direction, est chargé de la surveillance du processus de gestion des risques. D'autres comités de gestion assurent la surveillance de risques précis, notamment le comité de responsabilité d'entreprise. Ce comité se compose de dirigeants de la Société qui ont pour tâche de s'assurer de la mise en œuvre de la politique et de la stratégie, d'établir des objectifs et de mettre en place des initiatives, d'évaluer les progrès réalisés et d'approuver la communication de l'information annuelle au sujet des facteurs environnementaux, sociaux et relatifs à la gouvernance.

Notre engagement à gérer de manière responsable est démontré par divers mécanismes, notamment notre Code de conduite professionnelle et de déontologie à l'intention des administrateurs, des dirigeants et des employés, notre code de conduite du fournisseur pour les entreprises qui font affaire avec nous, notre politique de respect en milieu de travail, notre politique sur la diversité, notre politique environnementale et d'autres politiques connexes.

IG Gestion de patrimoine et Placements Mackenzie sont signataires des Principes pour l'investissement responsable (les « PIR »). Les sous-conseillers en valeurs d'IG Gestion de patrimoine ont également été tenus de signer les PIR avant la fin de 2019. Conformément aux PIR, les investisseurs s'engagent officiellement à intégrer des enjeux environnementaux, sociaux et de gouvernance à leurs processus de prise de décisions et de participation active en matière d'investissement. En outre, IG Gestion de patrimoine, Placements Mackenzie et Investment Planning Counsel ont mis en œuvre des politiques en matière d'investissement responsable énonçant les pratiques de chaque société.

Chaque année, la Société financière IGM produit un rapport qui porte sur sa gestion et sa performance sur les plans environnemental et social et en matière de gouvernance. Ce rapport sur la responsabilité d'entreprise peut être consulté sur notre site Web. La Société a été reconnue pour sa performance solide, comme en attestent son inclusion dans la série d'indices FTSE4Good et dans le Jantzi Social Index, et sa position aux palmarès Global 100 et des 50 meilleures entreprises citoyennes 2020 de Corporate Knights.

CHANGEMENTS CLIMATIQUES

Nous estimons que les sociétés de services financiers ont un rôle important à jouer dans la lutte contre les changements climatiques. Les pratiques sont en constante évolution à l'échelle mondiale en ce qui a trait à la détermination, à l'analyse et à la gestion des risques et des occasions liés au climat.

La Société financière IGM est une participante de longue date au CDP (auparavant le « Carbon Disclosure Project »), qui encourage la communication d'information relative aux émissions de gaz à effet de serre et à la gestion des changements climatiques par les sociétés, incluant l'établissement et la surveillance de cibles de réduction des émissions. Dans le cadre des sondages de 2018 et de 2019, la Société financière IGM a été reconnue par le CDP comme un chef de file parmi les entreprises présentant de l'information relative aux changements climatiques et elle figure sur sa liste A des entreprises prenant position contre les changements climatiques.

Le Conseil de stabilité financière a mis sur pied le Groupe de travail sur l'information financière relative aux changements climatiques (ou « GIFCC ») pour répondre à la demande par les investisseurs de renseignements étoffés à l'égard des risques et des occasions liés au climat. La Société financière IGM et ses sociétés en exploitation soutiennent les recommandations du GIFCC qui prévoient l'adoption d'un cadre de présentation de l'information financière relative aux changements climatiques. Cette information, présentée sur une base uniforme et volontaire, faciliterait la prise de décisions par les investisseurs et les autres parties prenantes.

LE CADRE DES SERVICES FINANCIERS

Selon le plus récent rapport d'Investor Economics, les actifs financiers discrétionnaires placés par les Canadiens auprès d'institutions financières se chiffraient à 5,0 billions de dollars au 31 décembre 2019. Ces actifs sont de natures diverses, allant des dépôts à vue détenus à des fins de gestion de la trésorerie à court terme à des placements à plus long terme détenus en vue de la retraite. Environ 66 % (3,3 billions de dollars) de ces actifs financiers sont détenus dans le cadre d'une relation avec un conseiller financier; il s'agit du principal canal utilisé pour satisfaire les besoins d'épargne à long terme des Canadiens. Quant au montant de 1,7 billion de dollars détenu à l'extérieur d'une relation avec un conseiller financier, il est constitué d'environ 61 % de dépôts bancaires.

Les conseillers financiers constituent le principal canal de distribution des produits et services de la Société, et le modèle d'entreprise de la Société a pour principale priorité de soutenir les conseillers financiers qui travaillent avec les clients à définir et à réaliser leurs objectifs financiers. Diverses études récentes démontrent que les Canadiens qui consultent des conseillers financiers obtiennent des résultats financiers considérablement supérieurs à ceux des Canadiens qui n'en consultent pas. La Société fait activement la promotion de la valeur des conseils financiers et de l'importance d'entretenir une relation avec un conseiller afin d'établir ses plans et objectifs financiers à long terme et de maintenir le cap à cet égard.

Environ 41 % des actifs financiers discrétionnaires des Canadiens, ou 2,0 billions de dollars, étaient investis dans des fonds d'investissement au 31 décembre 2019, ce qui en faisait la plus importante catégorie d'actifs financiers détenus par les Canadiens. Les autres catégories d'actif comprennent les produits de dépôt et les titres émis, tels que les actions et les obligations. Environ 77 % des fonds d'investissement sont constitués de fonds communs de placement, les autres catégories de produits comprenant les fonds distincts, les fonds de couverture, les fonds groupés, les fonds à capital fixe et les fonds négociés en bourse. Compte tenu d'un actif géré des fonds d'investissement d'un montant de 158 G\$ au 30 juin 2020, la Société fait partie des plus importants gestionnaires de fonds d'investissement au pays. La direction est d'avis que les fonds d'investissement demeureront probablement le moyen d'épargne préféré des Canadiens parce qu'ils procurent aux investisseurs les avantages de la diversification, d'une gestion professionnelle, de la flexibilité et de la commodité, en plus d'être offerts dans une vaste gamme de mandats et de structures afin de satisfaire aux exigences et aux préférences de la plupart des investisseurs.

La concurrence et les nouvelles technologies ont fait en sorte que les fournisseurs de services financiers ont maintenant tendance à offrir un éventail complet de produits et de services exclusifs. Les distinctions longtemps observées entre les succursales bancaires, les maisons de courtage de plein exercice, les sociétés de planification financière et les agents d'assurance se sont

atténuées, bon nombre de ces fournisseurs de services financiers s'efforçant d'offrir des conseils financiers complets mis en œuvre au moyen d'une vaste gamme de produits. Par conséquent, le secteur canadien des services financiers est caractérisé par un certain nombre de participants de grande envergure, diversifiés, souvent à intégration verticale, semblables à la Société financière IGM, qui offrent aussi bien des services de planification financière que des services de gestion de placements.

Les banques canadiennes distribuent des produits et des services financiers par l'intermédiaire de leurs succursales traditionnelles et de leurs filiales spécialisées dans le courtage de plein exercice et le courtage réduit. Les succursales des banques continuent de mettre de plus en plus l'accent sur la planification financière et les fonds communs de placement. De plus, chacune des six grandes banques possède au moins une filiale spécialisée dans la gestion de fonds communs de placement. L'actif de fonds communs de placement administré par des entreprises de gestion de fonds communs de placement appartenant aux six grandes banques et des entreprises liées représentait 50 % du total de l'actif des fonds communs de placement à long terme du secteur au 30 juin 2020.

Le secteur canadien des fonds communs de placement continue d'être très concentré, les dix principales entreprises du secteur et leurs filiales détenant 73 % de l'actif géré des fonds communs de placement à long terme du secteur et 73 % du total de l'actif géré des fonds communs de placement au 30 juin 2020. La direction prévoit que le secteur connaîtra d'autres regroupements à mesure que des petites entreprises seront acquises par des sociétés plus importantes.

La direction est d'avis que le secteur des services financiers continuera d'être influencé par ce qui suit :

- Les changements démographiques, étant donné que le nombre de Canadiens parvenus à l'âge où l'on épargne le plus et à l'âge de la retraite continue d'augmenter.
- L'évolution des attitudes des investisseurs en fonction de la conjoncture économique.
- L'importance réitérée du rôle du conseiller financier.
- Les politiques publiques quant à l'épargne-retraite.
- Les changements au cadre réglementaire.
- L'environnement concurrentiel en pleine évolution.
- L'évolution et les changements de la technologie.

L'ENVIRONNEMENT CONCURRENTIEL

La Société financière IGM et ses filiales évoluent dans un environnement hautement concurrentiel. IG Gestion de patrimoine et Investment Planning Counsel sont en concurrence directe avec d'autres fournisseurs de services financiers de détail, dont d'autres sociétés de planification financière, ainsi qu'avec des maisons de courtage de plein exercice, des banques et des

compagnies d'assurance. IG Gestion de patrimoine, Mackenzie et Investment Planning Counsel sont en concurrence directe avec d'autres entreprises de gestion de placements, et leurs produits rivalisent avec des actions, des obligations et d'autres catégories d'actif pour obtenir une part de l'actif de placement des Canadiens.

La concurrence des autres fournisseurs de services financiers, les autres types de produits ou canaux de distribution, ainsi que les modifications apportées à la réglementation ou les changements de préférences des clients pourraient influencer sur les caractéristiques des gammes de produits et services offertes par la Société, notamment sur la tarification, la structure des produits, la rémunération des courtiers et des conseillers, ainsi que les informations à fournir. La Société assure un suivi continu, participe aux discussions sur les politiques et adapte son offre de produits et services selon les besoins.

La Société financière IGM continue de se concentrer sur son engagement à fournir des conseils de placement et des produits financiers de qualité, des services innovateurs, une gestion efficace de ses activités et de la valeur à long terme pour ses clients et ses actionnaires. La direction est d'avis que la Société est en bonne position pour relever les défis de la concurrence et tirer profit des occasions à venir.

La Société dispose de plusieurs atouts concurrentiels, dont les suivants :

- Une distribution vaste et diversifiée, axée sur les canaux qui mettent l'accent sur une planification financière exhaustive grâce à une relation avec un conseiller financier.
- Une vaste gamme de produits, des marques de premier plan et de solides relations avec ses sous-conseillers.
- Des relations durables avec ses clients, ainsi que les cultures et héritages de longue date de ses filiales.
- Les avantages découlant de son appartenance au groupe de sociétés de Power Corporation.

UNE DISTRIBUTION VASTE ET DIVERSIFIÉE

La vigueur du volet distribution de la Société financière IGM est un avantage concurrentiel. En plus de détenir deux des principales organisations de planification financière canadiennes, IG Gestion de patrimoine et Investment Planning Counsel, la Société financière IGM peut, par l'intermédiaire de Mackenzie, accéder à un canal de distribution regroupant plus de 30 000 conseillers financiers indépendants. De la même façon, Mackenzie, dans le cadre de ses alliances stratégiques de plus en plus nombreuses, noue des partenariats avec des complexes manufacturiers et de distribution canadiens et américains afin d'offrir des services de gestion de placements à plusieurs mandats de fonds d'investissement de détail.

UNE VASTE GAMME DE PRODUITS

Les filiales de la Société financière IGM continuent de créer et de lancer des produits et des outils de planification stratégique de portefeuille novateurs afin d'aider les conseillers à constituer des portefeuilles optimaux pour les clients.

DES RELATIONS DURABLES

La Société financière IGM bénéficie d'avantages considérables grâce aux relations durables que ses conseillers entretiennent avec les clients. De plus, les filiales de la Société peuvent compter sur un patrimoine et une culture solides, que les concurrents peuvent difficilement copier.

LES AVANTAGES DÉCOULANT DE SON APPARTENANCE AU GROUPE DE SOCIÉTÉS DE POWER CORPORATION

À titre de membre du groupe de sociétés de Power Corporation, la Société financière IGM réalise des économies grâce à des ententes sur les services partagés et a accès à des canaux de distribution, à des produits et à du capital.

ESTIMATIONS ET MÉTHODES COMPTABLES CRITIQUES

SOMMAIRE DES ESTIMATIONS COMPTABLES CRITIQUES

L'incertitude accrue causée par la COVID-19 a caractérisé le semestre clos le 30 juin 2020, ce qui pourrait avoir une incidence sur les hypothèses importantes relatives aux estimations critiques de la Société, comparativement à celles formulées au 31 décembre 2019.

- *Goodwill et immobilisations incorporelles* – La Société a réalisé son test de dépréciation annuel du goodwill et des immobilisations incorporelles à durée de vie indéterminée en fonction des données financières au 1^{er} avril 2020 et elle a déterminé que ces actifs n'avaient pas subi de baisse de valeur.

La Société soumet la juste valeur du goodwill et des immobilisations incorporelles à durée de vie indéterminée à un test de dépréciation au moins une fois par année et plus fréquemment si un événement ou des circonstances indiquent qu'un actif peut s'être déprécié.

Une perte de valeur est constatée si la valeur comptable de l'actif est supérieure à sa valeur recouvrable. La valeur recouvrable est la valeur la plus élevée entre la juste valeur de l'actif diminuée des coûts de sortie et sa valeur d'utilité. Aux fins de l'évaluation de la perte de valeur, les actifs sont groupés aux niveaux les plus bas pour lesquels il existe des entrées de trésorerie identifiables séparément (unités génératrices de trésorerie). Les immobilisations incorporelles à durée de vie déterminée sont soumises à un test de dépréciation lorsque des événements ou des changements de circonstances indiquent que la valeur comptable pourrait ne pas être recouvrable.

Ces tests exigent l'utilisation d'estimations et d'hypothèses appropriées selon les circonstances. Aux fins de l'évaluation de la valeur recouvrable, la Société utilise des démarches d'évaluation comprenant l'analyse de la valeur actualisée des flux de trésorerie et l'application aux paramètres financiers et opérationnels de multiples de capitalisation fondés sur des acquisitions réalisées antérieurement et des données de transactions comparables. Les hypothèses et les estimations utilisées tiennent compte des variations futures de l'actif géré découlant des ventes nettes et du rendement des placements, des modifications de la tarification et des marges de profit, des taux d'actualisation, ainsi que des multiples de capitalisation.

- *Avantages du personnel* – La Société offre des régimes d'avantages à son personnel, dont un régime enregistré de retraite à prestations définies (le « RER ») capitalisé accessible à tous les employés admissibles, un régime de retraite supplémentaire à l'intention des dirigeants (le « RRSD ») non capitalisé pour certains cadres dirigeants, ainsi qu'un

régime d'avantages complémentaires d'assurance maladie et d'assurance vie non capitalisé pour les retraités admissibles.

Au cours du semestre clos le 30 juin 2020, les marchés ont été volatils. Après avoir chuté en mars 2020, les marchés ont rebondi au deuxième trimestre. En outre, au cours du semestre clos le 30 juin 2020, les taux d'actualisation ont été volatils. Le taux d'actualisation du RER de la Société au 31 décembre 2019 s'est établi à 3,20 %. En raison de l'augmentation des écarts de crédit des entreprises causée par la crise de la COVID-19, le taux d'actualisation du RER a augmenté pour s'établir à 4,30 %, ce qui a donné lieu à un profit de 64,8 M\$ qui a été comptabilisé dans les Autres éléments du résultat global au 31 mars 2020. Au deuxième trimestre de 2020, les écarts de crédit des entreprises se sont contractés et ont entraîné une diminution du taux d'actualisation du RER qui s'est chiffré à 2,95 % au 30 juin 2020, ce qui s'est traduit par une perte de 80,5 M\$ comptabilisée dans les Autres éléments du résultat global. L'actif du régime de retraite a diminué pour s'établir à 454,7 M\$ au 30 juin 2020, par rapport à 466,5 M\$ au 31 décembre 2019. L'obligation au titre du régime de retraite à prestations définies totalisait 570,6 M\$ au 30 juin 2020, comparativement à 565,6 M\$ au 31 décembre 2019. Par suite de ces changements, le régime de retraite à prestations définies a constaté un passif au titre des prestations constituées de 115,9 M\$ au 30 juin 2020, comparativement à 99,1 M\$ au 31 décembre 2019. Le total des pertes comptabilisées dans les Autres éléments du résultat global, y compris au titre du régime de retraite à prestations définies, du RRSD et du régime d'avantages postérieurs à l'emploi, s'est établi à 16,7 M\$ (12,2 M\$ après impôt) pour le semestre clos le 30 juin 2020.

CHANGEMENTS DE MÉTHODES COMPTABLES

La Société financière IGM n'a effectué aucun changement de méthodes comptables en 2020.

MODIFICATIONS COMPTABLES FUTURES

La Société assure un suivi constant des modifications potentielles proposées par l'International Accounting Standards Board (l'« IASB ») et analyse l'incidence que pourrait avoir tout changement sur les activités de la Société.

L'IASB entreprend actuellement un certain nombre de projets qui donneront lieu à l'apport de changements aux normes IFRS existantes, lesquels changements pourraient avoir une incidence sur la Société. Des mises à jour seront fournies au fur et à mesure que les projets progresseront.

CONTRÔLE INTERNE À L'ÉGARD DE L'INFORMATION FINANCIÈRE

Au cours du deuxième trimestre de 2020, il n'y a eu aucun changement dans le contrôle interne à l'égard de l'information financière de la Société ayant eu une incidence significative, ou étant raisonnablement susceptible d'avoir une incidence significative, sur le contrôle interne à l'égard de l'information financière.

AUTRES RENSEIGNEMENTS

TRANSACTIONS ENTRE PARTIES LIÉES

Aucun changement n'a été apporté aux types de transactions entre parties liées depuis celles présentées au 31 décembre 2019. Pour plus d'information sur les transactions entre parties liées, se reporter aux notes 8 et 26 des états financiers annuels de la Société.

DONNÉES LIÉES AUX ACTIONS EN CIRCULATION

Au 30 juin 2020, il y avait 238 308 284 actions ordinaires de la Société financière IGM en circulation. Au 30 juin 2020, il y avait 11 450 075 options sur actions en cours; de ce nombre, 6 262 521 pouvaient être exercées. Au 31 juillet 2020, ces nombres demeuraient inchangés.

SEDAR

D'autres renseignements concernant la Société financière IGM, notamment les plus récents états financiers et la plus récente notice annuelle de la Société, sont disponibles au www.sedar.com.